# *BROCHURE DES TEXTES DU COLLOQUE DE MAI*



# Sommaire

ANSERMET FRANÇOIS, *Choisir son sexe* ........ p. 3

CASTANET HERVE, *Hommes entre eux* ........ p. 15

CHARMONT LAURENCE, *L'homosexualité comme déclenchement* ........ p. 35

DE GEORGES CHRISTINE, *Tous les pères Noël sont faux* ........ p. 42

DE GEORGES PHILIPPE, *Embrouilles* ........ p. 46

DHERET JACQUELINE, *Adeline, une petite fille secrète* ........ p. 49

HARRISON STELLA, *Vers le droit fil du désir* ........ p. 55

JACOB-ALBY VIRGINIE,

*La famille née de PMA comme paradigme de la parentalité comme fiction* ........ p. 62

LEGUIL CLOTILDE, *Transgenre au XXIème siècle* ........ p. 67

MATET JEAN-DANIEL, *Enfants de parents de même sexe* ........ p. 73

PAZ VICTORIA, *Enthousiasmée et effrayée* ........ p. 80

PORCHERET BERNARD, *Une femme mutante* ........ p. 86

STRELISKI PIERRE, *Complication et simplicités du désir* ........ p. 92

# Choisir son sexe :
# Usages contemporains de la différence des sexes.

François Ansermet

*Antenne clinique de Genève*

« Il ne s'agit pas d'un choix, mais d'un fait », me dit récemment un patient de 15 ans qui vient me consulter pour son projet de changement de sexe ; en effet, il se sent pris concrètement dans un corps qui ne lui correspond pas. Depuis toujours, il dit se vivre comme une fille emprisonnée dans un corps de garçon. Il veut donc en changer et attend le moment où la chirurgie et l'endocrinologie lui permettront de réaliser la métamorphose de son corps du côté du féminin. Toute l'énigme clinique de la transsexualité tourne en effet autour de la certitude en jeu, qui fait que tout cela se pose finalement selon d'autres repères que ceux propres à une problématique de choix.

**Une étrange certitude**

Avec la perspective transsexuelle - transsexualité, transgenre, transidentité, transgenralité, les terminologies sont encore mouvantes - les jeux sont faits. Le sujet refuse définitivement l'anatomie que sa naissance lui a imposée. Subjectivement, il n'est pas du même côté de la différence. Il se sait différent et veut rejoindre cette différence à laquelle il croit. Il aborde la différence, non plus à partir de l'anatomie qui ferait son destin, mais à partir d'une position subjective. La différence des sexes est résolument abordée au-delà de la seule différence anatomique.

Ce qui caractérise le transsexuel, c'est sa certitude d'être né avec une fausse anatomie. Il est dans la certitude de ne pas être du sexe que son anatomie lui a attribué. Cette certitude est présentée comme absolue. En découle un choix qui s'impose dans le même registre de certitude. Il s'agit d'un choix inébranlable soutenu par cette étrange certitude : une certitude qui s'impose, inexplicable, sans autre raison qu'elle-même, une certitude sans extériorité.

Comment un choix peut-il être posé sans le moindre doute ? Toute la question est dans cette curieuse certitude. Ce que dit le sujet à travers son projet transsexuel, c'est

un « je ne suis pas ce que je suis », qui se redouble d'un « je ne suis pas ce que l'on prétend que je suis », aboutissant à une espèce de formule logique qui devient inébranlable.

Cette certitude est frappante. Elle intrigue en ce qu'elle n'interroge pas le sujet. De quoi s'agit-il ? D'une conviction ? D'une croyance ? Une croyance en ce que va permettre le fait d'avoir cet autre sexe que le sien ? Parfois, on peut se demander si cette certitude n'a pas la fonction d'être un bouchon contre l'angoisse. Le statut de cette certitude reste en tout cas une énigme. Paradoxalement, on pourrait même dire que c'est une énigme que cette certitude soit pareillement sans énigme pour le sujet. C'est ce qui fait qu'on l'a longtemps rangée du côté de la psychose[1], avec toute la contestation qui a ensuite frappé un tel jugement. Si cette hypothèse n'est pas la bonne, si ce n'est effectivement pas le cas, d'où vient l'évidence de cette certitude ?

Pour témoigner de cette certitude inébranlable, je pourrais prendre à témoin Salomé que je connais depuis l'enfance et qui n'a pas varié dans ses convictions : elle est d'un autre sexe que son anatomie et il faudra que celle-ci soit transformée. Dès que ce sera possible, elle entrera dans les démarches pour se faire opérer.
Pendant des années, Salomé n'a pas varié quant à sa position. Elle n'a pas supporté ses règles dès leur apparition. Elle vit leurs survenues périodiques comme une torture issue des tréfonds même de son corps. De même, ses seins, qu'elle tente de réduire avec des rubans adhésifs qui blessent sa peau. Pour elle, son choix ne fait aucun doute. Ce dont elle est convaincue, c'est qu'elle doit, dès que possible, faire modifier ce corps qui n'est qu'une enveloppe qui ne correspond pas à son identité sexuelle. Et elle déplacera même à cette fin un rendez-vous pour qu'il tombe sur le jour de ses 18 ans et que je puisse immédiatement faire une lettre à l'équipe spécialisée en charge des changements de sexe.

En tout cas, face à la certitude transsexuelle, c'est ceux qui les rencontrent qui peuvent se retrouver envahis par le doute. Plus rien n'est clair. Tout doit être revisité. Qu'est-ce que la différence des sexes ? Où se joue-t-elle ?

Comme l'enseigne une autre clinique, tout à fait différente, celle des intersexes, qui sont nés, eux, avec une anatomie ambiguë, la différence n'est pas facile à situer : elle

---

[1] Sur la certitude dans la psychose, au sens strict, voir en particulier de Lacan J., « Le phénomène psychotique et son mécanisme », *Le Séminaire,* Livre III, *Les Psychoses*, Paris, Seuil, pp 85-102.

n'est, ni simplement chromosomique ou génétique, ni endocrinienne, ni morphologique, ni cérébrale, ni non plus dans les genres propres aux attributions sociales. Il y a une différence, mais celle-ci est non-localisable. Elle serait plutôt une différence logique, une différence de structure, une opposition signifiante, comme les formules idéales dans la partie supérieure des formules de la sexuation[2], et c'est par rapport à cette différence non réifiable que chacun se positionne à son mode, en faisant jouer à sa façon son incertitude.
Le choix certain des transsexuels tranche avec la recherche des intersexes ou de leurs parents, comme, actuellement, ceux qui les prennent en charge, ne sachant plus à quel protocole se fier, ne sachant pas lequel serait le plus approprié. Ma position quant aux intersexes est de passer par le cas par cas de la clinique plutôt que d'imaginer qu'il soit possible d'avoir un protocole valable pour tous. Face à la différence des sexes, non-localisable, à chacun d'inventer sa solution, son bricolage. Donc, à chacun ses doutes. Le doute va avec le choix. Comment un choix pourrait-il survenir sans l'ombre d'un doute, comme semblent le vivre ceux qui sont habités par une problématique transsexuelle ?

**Le genre fluide**

De façon surprenante - en contrepoint des certitudes propres au transsexualisme, ou des doutes des intersexes - apparaît aujourd'hui un autre champ, une problématique nouvelle, celle du « genre fluide ». Ce champ met au contraire en avant l'exploration et le doute quant à la façon de se situer par rapport à la différence des sexes. Le magazine *Marie-Claire,* dans son numéro de novembre 2012, se met par exemple à douter et s'interroge : un garçon peut-il porter une robe ?
Suivant la tendance contemporaine au relativisme, tout serait aujourd'hui possible entre le masculin et le féminin. Il ne faudrait rien figer dans l'éducation des enfants. En est-on venu au temps de ce que l'on appelle le *genre fluide*, comme il y a *l'amour liquide*[3] ?
On semble vouloir valoriser une identité flottante quant au genre, pas seulement dans les médias mais jusque dans la relation entre les parents et les enfants.

Je pourrais prendre l'exemple d'une mère que j'ai rencontrée avec son fils qui présente un trouble spécifique - une variation de la différenciation sexuelle comme on le dit aujourd'hui - qui consiste en une persistance de reliquats mülleriens sur un

---

2 Lacan J., « Une lettre d'âmour », *Le Séminaire,* Livre XX, *Encore,* Paris, Seuil, 1975, pp 73-82.
3 Bauman Z., *L'Amour liquide : De la fragilité des liens entre les hommes* et *La Vie liquide,* Editions Le Rouergue / Chambon.

déficit en hormone anti-müllerienne ou une résistance des récepteurs à cette hormone. Ces structures mülleriennes sont, chez la fille, à la base du développement de l'utérus. Chez les garçons, elles régressent normalement dès la huitième semaine de gestation suite à l'action de ces hormones anti-mülleriennes. C'est ainsi que, même si, pour le reste, il s'agit de sujets 46XY normalement développés, la persistance de ces structures font qu'on les range du côté des troubles de la différenciation sexuelle, en parlant d'eux comme étant des hommes à utérus. C'est ce qui a été dit à un certain moment à cette mère par rapport à son enfant.
Probablement traumatisée à cette idée, même si elle affirme le contraire, elle y est restée fixée et éduque son enfant, qui a cinq ans au moment de la consultation, avec la pensée qu'il pourra choisir plus tard de rester un garçon ou de devenir une fille. Et voilà que son frère aîné, à peine plus âgé de quelques années, lui a demandé, le jour de son anniversaire, ce qu'il voudra faire plus tard de son utérus. L'enfant, perplexe, entend tout cela comme des possibles, même s'il ne saisit pas. Mais sa mère, quant à elle, s'est installée dans l'idée qu'il y a une modification toujours possible du genre, qu'il ne s'agit pas de rester fixé à celui qui est là et que, finalement, chacun devrait avoir la possibilité de pouvoir choisir d'en changer, une fois devenu adulte. Cette conviction relativiste, qui n'est en revanche pas partagée par le père, est certainement issue chez elle du fait d'avoir été confrontée au trouble spécifique diagnostiqué chez son fils, ce qui n'empêche qu'elle se présente avec l'évidence que l'identité sexuelle est finalement tout à fait arbitraire, mobile, plastique.

Dans ce cas, peut-être est-ce l'effet d'une donnée médicale d'incertitude quant au sexe qui a précipité cette cascade relativiste. Mais cela peut survenir aussi, bien sûr, sans ce type de déclenchement comme chez cet autre enfant de 5 ans dont les parents viennent consulter parce que celui-ci veut tout le temps se déguiser en fille, et sort même de cette façon dans la rue, en particulier accompagné de son père qui en souffre, même si père et mère se disent ouverts à l'idée que leur fils change de sexe quand il sera adulte. Ils se demandent aussi si ce n'est pas un signe avant-coureur du fait qu'il fera peut-être plus tard le choix de l'homosexualité, ce qu'ils admettraient aussi. Le regard des autres, par contre, les gènes. Font-ils quelque-chose de « faux » ? Leurs familles d'origine acceptent aussi l'hésitation de l'enfant quant à son identité de genre. Ils en parlent devant lui pendant la consultation, alors qu'il joue avec sa sœur de trois ans. Est-ce que cela a débuté avec la naissance de celle-ci ? Est-ce suite à une jalousie ? Aucun sens ne semble être présent pour eux. Et l'enfant confirme qu'il se sent plutôt fille que garçon, et que, plus tard, il voudrait être changé en fille.

Certaines fois, le trouble de l'enfant autour du genre comme « fluide » est un symptôme du père, ou de la mère, ou du couple parental. Comme ce jeune garçon de huit ans qui passait ses vacances d'hiver déguisé en fille. C'était son cadeau de Noël. Il prenait l'avion pour un pays d'un autre hémisphère, se changeait et arrivait travesti en fille, et le restait jusqu'à son retour. Ses parents lui offraient cette métamorphose. Trop peut-être. Il me dira un jour à quel point leur acceptation l'angoissait. Pour des raisons qui étaient les leurs, il s'est révélé que c'était leur demande plutôt que la sienne.

Quoi qu'il en soit, ces situations indiquent un rapport particulier tant à la différence qu'à la loi. La différence n'est plus supposée être la conséquence d'une loi, d'un « c'est comme ça ». Elle est plutôt vécue comme quelque chose d'aménageable, de discutable, d'arbitraire. D'où vient cette différence ? Qui l'a définie ? N'y-a-t-il vraiment que deux sexes ? Mais qui donc a inventé cela ? Ne pourrait-on pas voir les choses différemment ? C'est un garçon mais il aurait bien pu être une fille. Ou le contraire. Puisque il aurait pu en être autrement, on peut donc changer ce qui est. Tel est le type de raisonnement qu'on rencontre chez ceux qui se prennent effectivement au jeu du relativisme. Un jeu avec la loi ? Un au-delà de la loi ? Un jeu du désir avec la loi ? On pense habituellement le désir comme étant articulé à la loi. Mais les potentialités du désir peuvent dépasser toute loi ? Faudrait-il considérer que, dans ces situations, la loi du désir prend la place de la loi de la différence des sexes ? Ou bien tout cela est-il le signe que la loi n'opère plus ?
Parfois ce n'est effectivement plus un jeu, comme le démontrent les projets des transsexuels.

**Le choix transsexuel**

Reprenons là notre interrogation initiale : le choix transsexuel est-il un choix ? Le choix est posé par rapport à la différence sexuelle. On pourrait dire du transsexuel qu'il est celui qui croit plus que tout autre à ce qui s'incarne de part et d'autre de la différence sexuelle : il y croit si fortement qu'il est prêt à changer de sexe.
Le plus souvent il se décrit lui-même comme ayant son identité sexuelle provisoire, dont il souffre, se vivant faussement situé par rapport à la différence des sexes, vivant dans l'attente du moment où il pourra enfin changer d'identité sexuelle.

Quoi qu'il en soit, chaque cas doit être pensé dans sa singularité. La psychanalyse ne dit pas ce qu'il faut faire : elle ne peut que donner des repères, pour entendre la singularité de ce qui est en jeu chez chaque sujet. On pourrait proposer quatre

repères - l'identité, la sexualité, la reproduction, l'origine – pour s'orienter, au cas par cas, dans la clinique transsexuelle.

1) L'identité :

L'identité paraît le repère le plus évident. De vouloir en changer donne l'illusion qu'on peut la définir. On ne veut pas de celle qu'on a reçue, on sait qu'on en veut une autre, tout cela fait croire qu'on saisit la portée de ce dont il s'agit. Mais est-ce vraiment le cas ? L'identité existe peut-être plus quand on la refuse. Le refus la fait consister.

Même si le refus d'une identité est posé avec force, cela ne dit pas ce qu'est cette identité que l'on refuse et ce qu'est celle qu'on veut atteindre. Peut-on d'ailleurs vraiment dire ce qu'est un homme ou une femme ? La psychanalyse nous montre que ce n'est pas si facile, voire même tout à fait impossible[4]! C'est peut-être la raison pour laquelle on fait appel à des idéaux du sexe, des prêts-à-porter qui viennent recouvrir cette définition impossible.

Il n'y a pas de référence essentialiste de l'identité masculine ou féminine. C'est peut-être un point de rencontre entre les psychanalystes et les constructivistes[5]. L'identité est une identité construite ; c'est un processus, un procès identitaire qui aboutit à la construction de quelque chose de chaque fois singulier : il s'agit d'un aménagement subjectif du genre plutôt que d'atteindre un genre standardisé.
Ce qui est cependant particulier, c'est que cet aménagement subjectif passe par un remaniement concret du corps, hormonal et chirurgical. Comme le disait déjà Freud, il n'y a pas de pure masculinité ni de pure féminité[6]. Mais il y a une différence, non-

---

4 « Pour ce qui est de définir ce qu'il en est de l'homme ou de la femme, la psychanalyse nous montre que c'est impossible », Lacan J., « Savoir, ignorance, vérité » (4 novembre 1971), *Je parle aux murs*, Paris, Seuil, 2011, p. 34.

5 Cette remarque nécessiterait évidemment un plus large développement ; citons cependant les travaux d'Anne Fausto-Sterling, qui montre très bien l'*a priori* essentialiste du binaire sexuel dans la recherche biologique qui pose en effet, sans le questionner, le fait qu'il y aurait deux sexes, ce qui détermine la façon d'examiner la réalité génétique. Voir à ce propos Judith Butler, *Trouble dans le genre*, La Découverte, Paris, 2005, pp. 216- 222.

6 « La plupart des hommes demeurent bien en deçà de l'idéal masculin… Tous les individus par la suite de leur constitution bisexuelle et de leur hérédité possèdent à la fois des traits masculins et des traits féminins, si bien que le contenu des constructions théoriques de la masculinité pure ou de la

localisable comme on l'a dit, par rapport à laquelle chacun se situe à son mode, d'un côté ou de l'autre, comme un mixte. Il y a certainement le même enjeu pour écouter les transsexuels : comprendre qu'ils sont aussi un mixte, qu'il y a chez eux aussi une ambivalence, une ambiguïté ; que tout n'est pas si clair, au-delà de la certitude qui les caractérise. Comme me le disait récemment un jeune de quinze ans, fasciné par l'androgynie : s'il est convaincu de vouloir devenir une femme, il voudrait rester androgyne, mais du côté féminin ; surtout ne pas perdre l'ambiguïté, mais rester dans l'incertain (ce qui est, selon mon expérience, une position tout à fait exceptionnelle).

Il s'agit aussi, à propos de l'identité, d'abandonner la référence à la nature. C'est en effet au-delà de la nature que se joue la question transsexuelle, même si paradoxalement celle-ci aboutit à intervenir concrètement sur le corps pour le transformer. Il y a peut-être là un malentendu fondamental : est-ce vraiment le corps qui est en jeu ou, au contraire, un au-delà des contraintes que le corps sexué impose.

Comme l'écrit Lacan d'une façon particulièrement incisive et pertinente : « Dans ces conditions, pour accéder à l'autre sexe, il faut réellement payer le prix, celui de la petite différence, qui passe trompeusement au réel par l'intermédiaire de l'organe, justement à ce qu'il ne cesse d'être pris comme tel et, du même coup, révèle ce que veut dire être organe. Un organe n'est instrument que par le truchement de ceci, dont tout instrument se fonde, c'est que c'est un signifiant[7] ».

C'est peut-être cette confusion entre le signifiant et l'organe qui fait que dans ce type de démarche ces sujets n'expriment aucune crainte par rapport à la chirurgie. Et ce, malgré les opérations mutilantes auxquelles ils projettent de se soumettre, qu'ils considèrent au contraire comme une délivrance. Finalement, il s'agit d'une délivrance de l'organe au bénéfice du signifiant. L'opération pourrait avoir lieu à travers une tendance au travestissement ou sur le prénom. Mais les transsexuels ne veulent pas en rester à l'opération sur le signifiant, mais intervenir directement sur l'organe - même si c'est en terme de signifiant qu'ils n'en veulent pas[8].

A ce propos, se pose la question des métamorphoses qui se jouent à la puberté.

---

féminité pure reste incertain » Freud S., « Quelques conséquences de la différence anatomique entre les sexes », *La vie sexuelle*, *op. cit.*, pp 131-132.

7 Lacan J., *Le Séminaire*, Livre XIX, *…ou pire,* Paris, Seuil, 2011, p. 17.

8 « C'est en tant que signifiant que le transsexuel n'en veut plus de cet organe, et non pas en tant qu'organe. (…) ». Ce à quoi Lacan ajoute : « Il n'a qu'un tort, c'est de vouloir forcer par la chirurgie le discours sexuel… », *ibid.*, p. 17

Certains cliniciens se sont lancés dans des procédés qui visent un *freezing* de la puberté, c'est-à-dire une suspension de son processus. La puberté, c'est quelque chose qui s'impose, qui arrive au sujet sans qu'il en décide. Certains le vivent de façon traumatique, encore plus lorsqu'un projet transsexuel est en jeu. Il s'agit donc, par des traitements spécifiques, de suspendre concrètement la puberté pour échapper à sa détermination physiologique inexorablement en cours et à ses effets sur le processus de sexuation. Les règles sont vécues très douloureusement, le développement des caractères sexuels secondaires est ressenti comme une agression. Le projet de certains est de mettre un stop à ces transformations dès le début de la puberté, de suspendre leur processus, pour ne pas avoir à en corriger les conséquences ultérieurement.

Comme l'écrit Norman Spack, de Boston[9], « il ne faut plus que l'enfant soit otage de son corps ». L'anatomie ne doit plus être un destin[10]. Le destin c'est le choix du sujet, y compris un choix fait avant la puberté. Et voilà un pré-adolescent ou une pré-adolescente - dans le suspens d'une identité - qui est artificiellement maintenu dans un état pré-pubère, en attente de ce qui sera réalisé ultérieurement pour une nouvelle assignation de l'identité, en modelant ce corps en attente en fonction de la position du sujet, en ajustant au mieux son apparence à son projet.

2) La sexualité :

Il faut distinguer la question de la sexualité de celle de l'identité sexuelle. Peut-être ramène-t-on d'ailleurs trop la transsexualité aux dimensions de l'identité. Il y a d'un côté la sexualité en tant que telle, qui implique le désir et le choix sexuel, et de l'autre le processus de la sexuation, qui implique l'identité. Même si les deux se croisent, l'identité ne donne pas la solution quant à la sexualité.

La question du désir est aussi au premier plan. Quel sera le destin du désir après la métamorphose sexuelle ? Sur ce point, il n'y a pas non plus d'universaux ni de solution tout faite. Il n'y a pas de solutions universelles, valables pour tous, quant à

---

9 B.W.D. Reed, P.T. Cohen-Kettenis , T. Reeda, N. Spack, « *Medical care for gender variant young people : Dealing with the practical problems* », *Sexologies*, 2008, Vol.17, n°4, p. 258-264 ; Ellen Perrin, Nicolas Smith, Catherine Davis, Norman Spack, Martin D. Stein, « *Gender Variant and gender dysphoria in two young children* », *Journal of Developmental and Behavioral Pediatrics,* 2010, Vol. 31, n° 2, 161-164.

10 Freud emprunte cette citation à Napoléon pour la transposer à propos du devenir sexuel : « L'anatomie c'est le destin ». Freud S., « La disparition du complexe d'Œdipe », *La vie sexuelle,* PUF, Paris, 1969, p. 121

l'usage de la différence des sexes. Par rapport à celle-ci les humains tombent dans le monde, sans mode d'emploi. Comme l'écrit Lacan à propos de *l'Eveil du printemps* de Wedekind[11], la sexualité fait « trou dans le réel », il n'y a pas de savoir à disposition, et « personne ne s'en tirant bien, on ne s'en soucie pas plus ».

Si certains effectivement ne s'en soucient « pas plus », d'autres, par contre, s'en préoccupent beaucoup. C'est le cas par exemple de ces hommes, désignés comme les hommes lesbiens[12], qui deviennent des femmes avec le projet précis d'avoir des relations sexuelles avec des femmes. Devenir femme pour coucher avec une femme : pour eux, le projet de changer de sexe est d'abord une nécessité pour aller vers une nouvelle sexualité. Le changement de sexe est posé comme une condition du rapport sexuel, d'un rapport sexuel qui enfin existerait.
On pourrait ainsi faire l'hypothèse que le projet de changement de sexe serait un moyen de croire au rapport sexuel, qui n'existe pas. Comme si ce changement allait rendre le rapport sexuel possible.

Mais d'autres ont des projets différents, comme cette adolescente qui a le projet de devenir un homme et qui me dit être tombée amoureuse, en précisant que c'est d'une femme. Ce à quoi elle ajoute « c'est évident, puisque je suis hétérosexuelle ». En cela, elle suit bien Lacan pour lequel tout sujet qui désire une femme est fondamentalement hétérosexuel, quel que soit son sexe.

Au-delà de tout choix, lorsque la sexualité entre en jeu, l'identité est inévitablement mise en crise, le désir aussi, révélant une jouissance opaque, énigmatique, inconnue[13]. Cette jouissance bouleverse toutes les attentes jusque -là régies par les idéaux du sexe : il ne reste au sujet qu'à trouver sa propre voie, entre identité et désir, entre choix du sexe et choix de jouissance

---

11 Lacan J., « Préface à l'Eveil du printemps de Wedekind », *Autres Ecrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 562.

12 Voir à ce propos la thèse de Denise Medico « Le devenir féminin transgenre. Une étude qualitative et réflexive sur le genre, la corporéité et la subjectivité sexuelle », Université de Lausanne, UNIL, 2011.

13 Un travail est à faire pour penser le statut de cette jouissance, en particulier quant à la disjonction ou la conjonction entre le signifiant et la jouissance, d'autant plus si on admet avec Lacan que c'est en tant que signifiant que le transsexuel ne veut plus de l'organe. Cette problématique de la jouissance dans la transsexualité à partir des six paradigmes de la jouissance énoncés par Jacques-Alain Miller, est développée dans « Les six paradigmes de la jouissance », *La Cause Freudienne*, Navarin / Seuil, n° 43, 1999, pp 7-29.

3) La procréation :

Avec la métamorphose transsexuelle vient inévitablement aussi la question de la reproduction sexuelle. Comme l'énonce Lacan, il y a d'un côté le rapport sexuel - qui n'existe pas et dont on ne sait de quoi il s'agit -, et de l'autre, la reproduction de la vie[14] qui est la réponse commune à ce non-rapport. Cette réponse procréative s'impose face à la question sexuelle qui, elle, est insoluble, sans qu'il n'y ait de formule toute faite pour la résoudre, qui renvoie à un trou dans le savoir, à un réel qui s'impose sans que le sujet sache ce que c'est ou qu'en faire.

Même si cette réponse procréative entre en jeu aussi dans la transsexualité, elle reste souvent voilée, voire refoulée, que ce soit chez les sujets qui visent un changement de sexe ou chez les intervenants. Pourtant, les guidelines les plus contemporains incluent à leurs protocoles la question de la conservation des gamètes et le maintien d'une possibilité procréative. Chez les femmes qui deviennent hommes se pose aussi la question de la conservation de l'utérus, comme dans le cas de Thomas Beatie qui, devenu homme, a pu porter les enfants du couple à la place de sa conjointe stérile, qui ne le pouvait pas : d'où ces photos troublantes, largement propagées par la presse, d'un homme enceint – « *the pregnant man* » -, montrant fièrement son ventre poilu de grossesse, tout en se rasant devant un miroir.

La question de la reproduction se situe au-delà de celle de l'identité, puisqu'elle peut la brouiller, la subvertir, la mettre littéralement sens-dessus-dessous. Un enfant d'un couple transsexuel pourrait par exemple avoir l'une des deux femmes dont il est issu comme géniteur masculin, l'autre l'ayant porté pendant la grossesse. Toutes sortes de combinaisons sont imaginables dès lors qu'on maintient les possibilités procréatives, qui sont sans rapport avec les repères communs de l'identité. De même, le lien entre sexualité et procréation est ébranlé, bouleversant les repères de leur enchaînement biologique. La procréation, la reproduction de la vie, la gestation, peuvent ainsi être détachées de toute congruence directe avec l'identité et la sexualité.

Se pose la question de la position de savoir comment interpréter la tendance actuelle au refus de la stérilisation que les protocoles de changement de sexe imposent le plus

[14] «En d'autres termes, il y a une thèse – il n'y a pas de rapport sexuel, je parle de l'être parlant. Il y a une antithèse, qui est la reproduction de la vie. (…) L'Eglise catholique affirme qu'il y a un rapport sexuel, c'est celui qui aboutit à faire des enfants », Lacan J., « Savoir, ignorance, vérité et jouissance », *Je parle aux murs*, Paris, Seuil, 2011, pp. 35-36.

souvent. Ceux-ci font en effet de la stérilisation une condition du changement de sexe. Beaucoup de transsexuels s'y opposent. Comment interpréter ce refus ? Est-ce le refus de l'idée même de ce que représente une stérilisation quant à l'identité, ou a-t-il à voir avec le réel maintien d'une potentialité procréative ?

Même si la question procréative n'est pas explicite, cela n'empêche qu'elle peut travailler le sujet à son insu, ne serait-ce que parce qu'il s'est fait lui-même devenir autre que tel qu'il était à sa naissance.

4) L'origine :

Le projet transsexuel chez l'enfant et l'adolescent pose aussi la question du rapport du sujet à son origine. D'opérer un nouveau positionnement face à la différence des sexes, c'est finalement aussi une intervention sur l'origine. Ne plus être soumis à une origine qui tombe sur le sujet en même temps que le sujet est tombé dans le monde : aller au contraire vers une origine recréée, réinventée. Ne pas subir l'origine, mais la choisir. Cela témoigne d'une conscience peut-être excessive de l'arbitraire de l'origine, du fait d'être soi et pas quelqu'un d'autre, du fait d'être de ce sexe-là et pas de l'autre. D'être né avec ce sexe-là en ce temps-là, en ce lieu : le sujet n'y peut rien. Aussi, pourquoi ne pas le refuser plutôt que l'accepter, plutôt que le naturaliser?

D'où je viens ? Où serai-je quand je ne serai plus ? Ces questions fondamentales quant à l'origine, par rapport auxquelles il n'y a aucune réponse, rejoignent celles sur la mort. Métamorphoser la différence des sexes serait donc une intervention sur l'origine autant que sur la mort. Plutôt que de pâtir de la mort, déjà en jeu dans le devenir dès la naissance, pourquoi ne pas poser les choses différemment, en devenant actif en changeant les données de la différence sexuelle. Il s'agit d'aller vers un nouveau mode d'être au monde, à travers une origine refondée : l'opération sur la différence des sexes est ainsi une opération sur l'origine.

**Pour conclure**

D'être confronté à la demande d'un patient qui veut changer de sexe peut laisser le clinicien perplexe. D'autant plus perplexe qu'il est aujourd'hui de plus en plus possible d'intervenir directement sur la nature. La demande transsexuelle rencontre ainsi le « désir de toucher au réel en agissant sur la nature : la faire obéir, mobiliser et

utiliser sa puissance [15]». Quoi qu'il en soit, on ne peut le soumettre à des idéaux standardisés du sexe. On ne peut dire à sa place ce qui est bien pour un sujet. On peut par contre l'aider à mettre ses choix à l'épreuve de ce qui, peut-être, s'y joue à son insu, introduire un questionnement là où la certitude occupe toute la place, découvrir avec lui les faces inconnues de sa détermination, de sa croyance en cette identité qu'il veut atteindre à la place de celle que le destin anatomique lui a réservé.

La psychanalyse procède du cas par cas. Elle ne donne pas d'avis supposés valables pour tous. Elle est d'abord une clinique, c'est-à-dire qu'elle procède de l'expérience de la singularité en tant que telle. En cela, elle ne peut être utilisée pour établir des normes valables pour tous.

Il ne s'agit pas de juger, encore moins du fait que nombre de ces sujets s'en trouvent ensuite beaucoup mieux. Chacun se débrouille avec ce qu'il est et ce qu'il veut être. Pourtant, en tant que clinicien, quand un enfant ou un adolescent s'installe dans un tel projet, on ne peut pas ne pas se demander ce qu'on n'a pas pu saisir de ce qui les précipite vers une telle solution, en quoi on n'a pas pu entendre l'angoisse que vient recouvrir ce projet et la certitude qui l'accompagne.

L'identité, la sexualité, la reproduction, l'origine et la mort sont les coordonnées pour penser le cas par cas de ces situations.

Quelle que soit la certitude en jeu, il faut bien réaliser que tout choix implique un impensable. Quelque chose de son choix échappe au sujet qui choisit, ou qui pense choisir. Pour Lacan « l'impasse sexuelle sécrète les fictions qui rationalisent l'impossible dont elle provient[16]». Pour faire face au non-rapport sexuel, il n'y a pas de solution universelle. Il n'y a que la solution qu'invente chaque sujet. À chacun sa solution, à chacun son bricolage, à chacun sa fiction : c'est ce que les sujets transsexuels posent de façon extrême. Il y a peut-être en effet des solutions moins coûteuses.




15 Miller J.-A., « Le réel au XXIème siècle », *La Cause du désir*, n°82, Navarin, 2012, pp 90-91.
16 Lacan J., *Télévision*, Paris, Seuil, 1973, p. 51.

# Hommes entre eux
# Sur trois cas d'analysants

Hervé Castanet

*Section clinique de Marseille*

Le débat sur *le mariage pour tous* exacerbe les passions. La famille, la filiation, la société, la civilisation seraient en péril. L'homosexualité - car c'est elle dont il s'agit malgré les dénégations répétées des *anti* - à être ainsi légitimée, mettrait en cause nos fondements naturels. L'argument est lancé. C'est en son nom que l'on s'invective à l'Assemblée Nationale et au Sénat et que l'on fait le coup de poing dans les rues : il y a une Loi naturelle et, sauf à sortir de l'humain, il faut s'y conformer et la défendre. De tels slogans rassemblent. Et les partisans de la France éternelle, catholique, blanche et hétérosexuelle sortent de leurs groupuscules.

**La contingence**

Depuis de nombreuses années, les représentants des *Gender Studies* démontent ces arguments et leurs présupposés idéologiques. Par exemple, Judith Butler, éminente spécialiste de ces études, peut écrire en 1999 : « L'assiduité avec laquelle j'entreprends de "dénaturaliser" le genre […] vient […] du désir profond de contrer la violence des normes qui gouvernent le genre […] et aussi de déterrer les présupposés les plus tenaces concernant le caractère naturel ou évident de l'hétérosexualité, des présupposés pétris par les discours ordinaires ou académiques sur la sexualité »[1]. Cette affirmation recoupe celles du psychanalyste d'orientation lacanienne, pour lequel la *nature* (comme toute réalité pré-discursive) n'existe pas[2]. Mais c'est la clinique qui est notre boussole. Comment nous y orienter ? Une piste : le

---

[1] Butler J., *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité* (écrit en 1990), La Découverte/Poche, 2012 (première édition en 2005), p. 42-43. Butler, dont tous les livres sont traduits en français, est professeure à l'Université de Californie à Berkeley.

[2] Voir les phrases de Lacan si souvent citées : « Le signifiant est d'abord impératif. […] Il n'y a aucune réalité pré-discursive. Chaque réalité se fonde et se définit d'un discours », Lacan J., *Le Séminaire*, livre XX, *Encore*, Seuil, Paris, 1975, p. 33. Voir aussi : « […] la nature ne se risque à rien qu'à s'affirmer d'être un pot-pourri de *hors-nature* », Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIII, *Le sinthome*, Seuil, Paris, 2005, p. 12.

XXI[e] siècle, comme la fin du XX[e], voit le Nom-du-Père (et ses corrélats : l'Œdipe, l'Autre, la Loi, le surmoi, la castration…) perdre de ses prérogatives pour assurer un ordre amoureux. Certains s'en désolent. D'autres s'essayent aux bricolages pour y suppléer. Le désordre dans l'amour fait-il série ? Réintroduit-il le nécessaire ? Affirmons au contraire la *contingence*. Dans le tout dernier enseignement de Lacan, isolé par Jacques-Alain Miller, le réel propre à la psychanalyse tient à la contingence. Le réel comme impossible (*il n'y a pas de rapport sexuel*) est celui de la logique. Le réel de la contingence est celui de la rencontre. La contingence fait surgir « l'acide » qui détruit les idéaux, les comptages, les catégories établies qui, eux, énoncent le nécessaire, le possible et l'impossible. Appliquons cette thèse à notre *doxa* : en quoi et comment le réel de la contingence nous oblige-t-il à repenser notre savoir psychanalytique sur le sexuel ? En quoi et comment cette contingence est-elle portée par l'acte de l'analyste et si elle n'est pas portée par cet acte, est-ce une contingence de seule rhétorique ? En quoi et comment est-elle interne à la cure ? Continuons l'énumération des questions. Quelles sont les nouvelles formes des rencontres contingentes entre les sexes : comment se font-elles, se défont-elles, s'appareillent-elles ? Quel impossible nouveau se fait jour aujourd'hui dans l'ordre et le désordre amoureux ? Quels sont les nouveaux partenaires-sinthomes, c'est-à-dire partenaires de jouissance ?

L'amour est à la fois un lien et une jouissance. En tant que lien, c'est-à-dire discours, il répond à l'ordre caractérisant le maître de l'époque. En tant que jouissance, il sert le désordre introduit par le rapport sexuel qu'il n'y a pas. Comme l'écrit Lacan en 1976, non sans paradoxe, dans le Séminaire *Le sinthome* : « Il y a donc à la fois rapport sexuel et il n'y a pas rapport. Là où il y a rapport, c'est dans la mesure où il y a sinthome, c'est-à-dire où l'autre sexe est supporté du sinthome »[3]. S'il n'y a pas d'équivalence, alors quelles inventions et réinventions pour les *parlêtres* quant à la rencontre amoureuse ?

Trois cas d'analysants[4] apporteront leurs réponses. Il s'agit de trois hommes, Lucien, Patrice, Norbert, qui aiment et désirent les hommes – on les dit, ils se disent *homosexuels*. Aucun n'est venu me voir pour se débrouiller avec son homosexualité en tant que telle – pour y renoncer, s'en défaire enfin, oser la faire savoir. Manifestement, le Père n'est plus ce qu'il fut : aucune honte ou gêne ou remords

---

3 Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIII, *Le sinthome*, *op. cit.*, p. 101.

4 Pour garder l'anonymat des cas, nous avons maquillé les précisions quant aux lieux, professions, diplômes, publications…

coupables chez ces trois analysants. Récemment, Jacques-Alain Miller récemment : « Nous sommes en phase de sortie de l'âge du Père »[5], et, il y a peu, à Toulouse, dira : « […] il nous faut sortir du règne du père. Le père, cette plaie, a fait son temps, est obsolète »[6]. Le désir, par contre, avec ses embrouilles actuelles, fait question à Lucien, Patrice et Norbert – il les affole, les rend malheureux, les angoisse, les fait vaciller, hésiter, partir, quitter, revenir, refuser ou multiplier les partenaires…

Pour chacun, nous avons sommairement déplié les fixations de jouissances qui soutiennent leurs désirs – c'est la fi(*x*)ion du fantasme. Mais ce n'est qu'un temps du travail clinique. Il restait à préciser comment chacun, avec cette jouissance qui exige son dû, bricole une invention de vie, même limitée, même modeste.

Nous savons le nom de cette invention : c'est le sinthome. Pour ces analysants – *sinthome in progress* pas sans cette *version vers le père* qui est le vrai nom de la *père-version*.

**Lucien – l'objection à l'universelle affirmative : *tout homme est hétérosexuel***

Lucien a soixante-seize ans. Bel homme, cultivé, élégant, vêtu avec soin mais sans cette pointe de maniérisme qui fait de l'habit, chez certains, une seconde peau dégagée du vivant, il est venu s'installer dans le Luberon après une carrière, menée avec talent, dans la banque. Il n'avait aucun diplôme et s'est formé sur le tas. Depuis plus de dix ans, il vit, de ses rentes, comme un *gentleman farmer* dans son village qui est réputé être une annexe campagnarde du sixième arrondissement de Paris. Justement, il a passé sa vie dans la capitale fréquentant les lieux de culture. Il aime la littérature, la musique, le théâtre et vote à gauche mais n'est pas militant.

Lucien est homosexuel depuis toujours. Il n'a jamais touché une femme, n'en a désiré aucune. C'est son évidence amoureuse. En classe de sixième, il est attiré par un camarade parce qu'il lui ouvre les bras amicalement. À l'adolescence, il a quelques flirts. Dès ses dix-neuf ans, il a vécu avec Maurice, son aîné de quinze ans, pendant quarante ans, jusqu'à la mort de ce dernier. Aussitôt, il a voulu reconstruire une union à deux sur ce mode : le *couple*. Il rencontre Jérôme, son cadet de quinze ans ; ils vivront dix-sept ans ensemble. Au bout de cette période, Jérôme, traducteur de poésies arabes, le quitte à l'occasion d'une intéressante nomination à l'étranger.

---

5 Miller J.-A., quatrième de couverture de Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *Le désir et son interprétation*, La Martinière, Paris, 2013.

6 Miller J.-A., « Nous n'en pouvons plus du père ! », texte établi par Christiane Alberti, *Lacan quotidien*, n° 317, avril 2013.

Lucien veut le suivre. Jérôme s'y refuse. Il n'insistera pas et le laissera partir. Contraindre l'autre, tempêter, jouer sa carte activement, ruser, n'est pas son style. Le rideau de la solitude tombe. Lucien est seul alors que, depuis près de soixante-ans, il ne l'a jamais été. Lorsque le rideau se ferme, une sentence s'écrit figeant son monde : *c'est fini, trop vieux*.

*Célibataire*

Il vient me rencontrer, il y a presque deux ans, pour que cette sentence ne soit pas destin gravé dans le marbre. Il y a la sentence mais aussi ce bout de vie qui lui fait ne pas totalement y consentir et rejeter l'idée du suicide. J'accepte sa demande d'analyse. Parler de la vie passée avec ses deux hommes lui est d'emblée difficile car elle était fondée sur un aveuglement qu'il livre dès les premières séances : *Tout allait bien, rien ne pouvait changer, c'était un vrai bonheur*. Mes questions sur son bonheur ne trouvent pas de prise : son bonheur était justement que rien ne bouge, que justement se déploie un présent éternisé réduit inlassablement à un instant. Cet instant est celui de la présence de l'autre homme : le partenaire est là, Lucien est là. La clôture s'installe, puis se ferme et son monde devient sphère. Le temps est au-dehors, rejeté à chaque occasion. « N'avez-vous rien vu venir quant au départ de Jérôme ? » lui demande l'analyste. « Non » répond-il. « Aucun signe avant-coureur de cette rupture ? — Non. » La présence de l'autre est pur présent. Pas d'avant, pas d'après. Il n'envisageait qu'une seule rupture : sa mort, accompagné jusqu'à son dernier instant par Jérôme. Et lui-même avait ainsi fait avec Maurice. Seule la mort arrête le cercle du présent éternel. Il y a peu, il me rapporte que la vie de sa mère se construisit de la sorte : elle vécut, sur une période de soixante-dix ans, avec quatre hommes et en épousa deux. Le premier est mort à la guerre, les trois autres d'un cancer. Elle resta avec chacun jusqu'à sa mort. Elle-même finira sa vie dans la maison de son fils présent jusqu'à son dernier souffle. L'identification de Lucien à l'Autre maternel pointe son nez. Une question : la mort de Maurice avait-elle eu, pour lui, un poids de réel sous la forme d'un insupportable, d'une perte faisant trou dans sa vie ? Il ne le dit pas ainsi. Son présent est mortification du vivant. Son bonheur est sans histoire. Lucien a rêvé ses couples comme un monde sans réel. Le *conjuguo* fut sa défense contre toute rencontre. Comment s'y prit-il ? Il ne fit quasiment jamais l'amour avec ses partenaires et il refusa de leur dire *je t'aime*. C'était le prix de son bonheur. Ce n'est pas qu'il n'éprouvait pas de désirs sexuels. Il les apaisait mécaniquement, à l'occasion, par la masturbation. Mais la rencontre des corps était, pour lui, un trop, un risque. Il lui fallait rester célibataire faisant son chocolat tout seul comme disait

Marcel Duchamp[7] dans un autre contexte, et refuser les embrouilles avec les corps vivants jamais aux ordres malgré les exigences du surmoi. De même, malgré son attachement authentique et fidèle à ses partenaires, l'amour, et son cortège de paroles, lui semblait inutile et faux. Il savait que la parole d'amour ouvre aux questions, aux doutes, aux appels, aux refus, bref aux embrouilles de l'équivoque. Ce double refus, quant à l'amour physique et aux déclarations amoureuses, n'indique pas l'indifférence, le mépris ou le désintérêt. Il est le prix qu'il paye pour évacuer toute rencontre d'un réel dans la vie à deux, pour que l'instant du même retrouve son cycle répétitif, que la scansion temporelle se fixe en un tableau, que l'imaginaire jette un voile sur lequel la pastorale se peint. Pastorale et embrouille s'oppose terme à terme.

Lorsque je lui demande si Jérôme se plaignait de leur vie sans sexualité, quoiqu'ils fissent lit commun, il me répond non. Lorsque j'insiste pour savoir s'il s'était posé la question de la sexualité *pour* Jérôme, il me répond, agacé, qu'il n'y pensait pas. Entre eux, c'était bien comme c'était, un ciel sans nuages. Lorsque je continue à insister, l'obligeant à mettre des mots là où il avait voulu que rien ne se dise, il livre ceci : si Jérôme avait dû avoir une vie sexuelle, il ne se serait pas opposé, dans son principe, à ce qu'il la trouvât au dehors. Mais en quoi cela aurait-il pu avoir sa place dans leur vie ? Aucune place justement. Le monde du dehors ne doit pas pénétrer dans l'espace clôturé du dedans de leur vie à deux. Il veut un couple sans tiers. Son élégance de célibataire est là : il ne demande rien à l'autre, sauf qu'il soit présent, sans histoire, servant de support à son paradis fantasmatique. Il a fétichisé le temps puisque désormais, il l'a, réifié, à sa disposition.

Mais comment vivait-il chaque jour ? Il décrit sa vie avec Jérôme : il était à son service et concrètement assumait, avec goût, l'intendance et tous les frais de la quotidienneté. Il voulait le satisfaire en lui offrant cette vie où rien n'advient ni ne bouge. Bref, il voulait le rendre heureux comme lui l'était dans ce monde sans réel. Sur la scène imaginaire, il était actif, dynamique, inventif pour l'autre. Par exemple, leurs discussions étaient longues et subtiles à propos de leurs lectures, des spectacles vus et des faits du monde quoique abordés à distance. Voilà son bonheur : il parle avec son compagnon dans un lieu clos et les discussions sont d'autant plus

[7] Voir le célèbre tableau (sur verre transparent) de Duchamp *La mariée mise à nu par ses célibataires, même*, (commencé en 1915-volontairement inachevé en 1923), Musée de Philadelphie (USA). La partie inférieure de ce tableau, dit aussi *Le Grand Verre*, présente à droite une broyeuse à chocolat qui présentifie le plaisir du célibataire qui broie son chocolat tout seul. Il est cité par Lacan J., *Le Séminaire*, livre XVII, *L'envers de la psychanalyse*, Seuil, Paris, 1991, p. 229.

précieuses que Jérôme travaille à ses traductions, à domicile, de façon épisodique. Par contre, dans la scène inconsciente de son fantasme, il est un mort éternisé au désir congelé.

*Rencontres du réel*

Mais rien n'a donc eu lieu ? Sa vie présenta-t-elle toujours cette homéostase ? Non. À deux occasions, dans sa vie d'adulte, le réel frappe à la porte. Ce qui est peu et montre la puissance d'annulation du contingent incluse dans son fantasme. Il y a une trentaine d'années, il rencontre, dans son travail, une femme retorse et décidée qui sait jouer des semblants phalliques. Elle monte, avec lui, une affaire qui se révèle bien vite être une escroquerie. Il ne sait comment faire, comment lui résister. Il craint qu'elle ne l'emporte dans la tourmente. Pas d'issue, sauf la perte, la déchéance. Il veut mourir. Pour la première fois, il rencontre un analyste. Grâce à ses séances d'alors, le suicide restera à l'état d'idée et l'affaire avec la dame n'ira pas plus loin. La seconde occasion est le départ de Jérôme redoublé par un accident. Quelques semaines après sa venue à mon cabinet, il fait une chute grave. S'ensuit une hospitalisation courte mais une rééducation longue. Son corps aujourd'hui en porte encore les traces : il traîne une jambe, n'a plus les mêmes réflexes, son visage a maigri – la phallicisation de son corps qui lui donnait cette élégance superbe en a pris un coup. Malgré l'objectivité de sa chute dont il n'est pas responsable, affirmons une tentative inconsciente de suicide. Quand Lucien ne sait plus, il envisage de disparaître, de quitter la scène. C'est la seconde fois. Mais son fantasme est puissant et le tient debout.

Inauguralement, il a déjà rencontré le réel dans son enfance avec un poids singulier. Son père meurt sur un champ de guerre, à Bourges, en juin 1940, pendant la Débâcle, mitraillé par des avions ennemis. Le voilà, comme il dit, *orphelin de guerre*. Il a trois ans et demi et il reçoit, de l'administration, cette désignation qui le laisse interrogatif : *pupille de la Nation*. Aujourd'hui encore, il répète cette expression qui le nomme, lui livrant à la fois que son père n'est plus, mort pour la France, et qu'il est devenu enfant de cette Nation[8] pour laquelle son père se sacrifia. Cette Nation lui a volé son père et l'a adopté en retour. Il n'a eu aucun mot à dire – ce lui fut imposé. C'est pour lui un tour de passe-passe qui le rend illégitime en le posant comme le nouveau fils

---

[8] *Dictionnaire de l'Académie française*, 9e édition, 1992 : « *Enfant pupille de la Nation* ou, simplement, *pupille de la Nation*, enfant victime de guerre ou orphelin de guerre à qui, par un jugement dit "jugement d'adoption par la Nation", est accordé jusqu'à sa majorité un soutien matériel et moral de l'État. »

d'une entité vague, une espèce de concept, la Nation. À être fils d'une notion, comment devenir un homme en trouvant ses repères d'identification ? Lucien, qui n'a pas de doute sur son appartenance à l'ensemble des hommes, sera homosexuel et, lorsque sa mère se remarie – il a alors treize ans –, il ne trouvera chez son beau-père qu'incompréhension et volonté de l'exclure. Il en sera d'autant plus homosexuel. Il lavera à l'eau de l'homosexualité la trace indélébile que grave, au fer rouge, *pupille de la Nation*. Il retrouvera son père disparu en aimant les hommes tout en refusant ce qu'une société veut lui imposer. En se faisant homosexuel, il objectera à la norme que cette Nation impose : l'hétérosexualité. Il refuse d'être l'enfant de cette Nation en s'excluant de la norme sexuelle (on connaît l'équivoque de Lacan : norme mâle/normal) qu'elle érige et défend. Lucien ne revendique pas, à la manière d'un militant, ce choix de l'homosexualité. Ce n'est pas, pour lui, une cause à porter. Les débats sur le mariage pour tous lui restent lointains. Certes, il est d'accord, par idéologie, avec celui-ci mais l'égalité des droits le fait sourire. Ou plutôt, l'égalité des droits ne peut régler ce constat : l'homosexualité est, comme il le martèle, contre-nature, indigérable par une société hétérosexuelle. Aucune formulation positive ne peut en être donnée. Elle est ce qui est condamné par la religion, la culture, la loi naturelle universalisée, les idéologies. Son homosexualité le désigne comme différent, pas normal voire anormal[9]. Elle le rend illégitime. Lucien ne croit pas, intellectuellement, à la valeur démonstrative de ces raisonnements réactionnaires. Il connaît les *Gender Studies* qui ont fait voler en éclat ces thèses. Par contre, il fait l'épreuve privée du poids de la loi à laquelle il n'adhère pas, non point par choix mais parce que pour lui ce fut toujours ainsi : seuls les hommes l'intéressent. C'est contre la loi que d'abord et encore il s'éprouve comme homosexuel. Il est cet au-moins-un qui ne satisfait pas à l'universelle affirmative : *tout homme est hétérosexuel*. Les droits obtenus, les lois votées, l'égalité recherchée, ne changent rien à l'affaire. Il est pour, mais c'est contre que son choix sexuel privé s'est construit. Il cherche le père contre cette Nation qui le lui a ravi au nom de l'idéal et l'a transformé, lui l'orphelin, en pupille. Homosexuel et pupille sont antinomiques.

Telle est la *père-version*[10] chez cet obsessionnel. C'est son combat secret, le plus intime de sa vie : reproduire, en objectant à l'universelle affirmative hétérosexuelle, le lien

[9] On comparera la position de Lucien à celle d'André Gide qui voulait que « l'homosexualité fût normale », Lacan J., *Le Séminaire*, livre XIX, *… ou pire*, Seuil, Paris, 2011, p. 71. Voir Hellebois P., *Lacan lecteur de Gide,* éditions Michèle, Paris, 2011, p. 118-128.

[10] Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIII, *Le sinthome*, *op. cit.*, p. 150. « La père-version est la sanction du fait que Freud fait tout tenir sur la fonction du père. ». Dans le même séminaire, il indique une conséquence clinique : « […] toute sexualité humaine est perverse, si nous suivons bien ce que dit

d'amour au père pour lequel mots, souvenirs et images lui font défaut. Il n'a de lui que quelques photos. Il y a quelques jours, il m'apporte une photo. On y voit une grande berline. Son père est assis sur le marchepied, deux enfants à ses côtés. Je lui demande : *lequel est vous ?* Sa réponse tombe en désignant l'enfant de droite : *ce truc-là*. Lucien est identifié à ce *truc* qui objecte à la norme. Dans le Séminaire, livre XVII, Lacan dira : « […] le père est amour, ce qu'il y a de premier à aimer en ce monde est le père » [11]; « […] le père est celui qui est reconnu comme méritant l'amour »[12]. C'est par ces formules que Freud, martèle Lacan, sauve le père de la religion. Et c'est justement celles que reprend Lucien avec ce « père-tout-amour »[13]. On sait que Lacan a pu affirmer que « le complexe d'Œdipe, c'est le rêve de Freud »[14]. Lucien, sans le savoir (quoique…), met en scène le rêve de Freud jusqu'en avoir fait figure du destin.

Maurice et Jérôme ont reproduit, pour Lucien, chacun à leur tour et de façon inversée, une scène héraldisée (temps et espace fétichisés) dans sa solitude : la présence de deux hommes (lui et son partenaire), réunis dans un lieu clos, coupés du monde, appartenant à deux générations – celle du père, celle du fils. Sexualité et mots d'amours en furent exclus pour que justement l'éternisation du présent puisse être victoire sur la mort et la norme de la Nation. Lucien en oublia le prix : sa propre mort de sujet y était engagée. C'est bien ce qu'il me dit aujourd'hui, trois fois par semaine, non sans courage : *comment vivre aujourd'hui avec cette solitude ?* À soixante-seize ans, c'est ce nouveau combat (oui, il a dit : *vivre*) qu'il livre comme analysant.

**Patrice – se faire logicien de la relation fils/père**

Patrice a trente-huit ans. Petit prince de l'Université[15], il a eu un parcours brillant et sans faute lui faisant réussir des concours difficiles et obtenir des postes reconnus. Spécialiste de logique mathématique, il travaille dans un centre de recherche dont il sera bientôt le directeur. Je le reçois depuis treize ans avec une pause de trois ans pendant laquelle il poursuivait sa formation aux États-Unis. Petit, maigre, laid (comme il le dira lui-même sans regret ni plainte), habillé sans recherche comme un étudiant de campus américain, portant un éternel sac à dos avec ses livres, il est homosexuel depuis toujours. Ces dernières années, il est actif pour le mariage gay et

---

Freud. Il n'a jamais réussi à concevoir ladite sexualité autrement que perverse […] », p. 153. Voir également la séance inédite du 21 janvier 1975 du séminaire *R.S.I.*

11 Lacan J., *Le Séminaire*, livre XVII, *L'envers de la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 114.

12 *Ibid.*, p. 138.

13 *Ibid.*, p. 114.

14 *Ibid.*, p. 159.

15 On trouve l'expression chez Lacan, *ibid.*, p. 26.

milite dans une association contre l'homophobie. Il fait des conférences sur ce thème dans les collèges et lycées. C'est un militant discret mais engagé. Il vit, depuis plusieurs années, en couple avec un universitaire de son âge, militant de la cause homosexuelle lui aussi. Il est pacsé et souhaite, depuis le récent vote de la loi, se marier.

*Un travestissement comme question*

Enfant, vers dix ans, dans la grande maison bourgeoise qu'il habite dans le centre de la France, une scène, qu'il me livre dès le début des séances, le marqua. Il s'habille en fille avec les vêtements de sa mère et souvent, ainsi travesti, se cache sous la table du salon. On ne sait pas qu'il est là. Personne ne le découvre. À une occasion, il sort de sa cachette et se présente devant son père, démontrant par-là quel regard il visait dans ses déguisements et que la procrastination, sous la table, avait différé. La réponse obtenue le laisse dubitatif : le père, médecin cardiologue, réagit mollement. Il ne s'offusque pas ; pour autant, il n'approuve ni ne s'amuse du spectacle. Tout juste, Patrice saisit-il que son père n'est pas très content du déguisement parce qu'il signe un manquement aux convenances : *un petit garçon ne s'habille pas en fille !* L'affaire en restera là. La rencontre fut manquée. Manifestement, obtenir une réponse du père, décrit comme un homme sage et retenu, sur ce qu'est être un garçon quant au désir, n'est pas chose facile. Que veut-il ? Que désire ce père-là ? Il n'obtiendra pas de réponse. Son père n'est pas une énigme ni un inconnu ; c'est un homme lisse, vite « anxieux » selon le mot du fils, lorsque les habitudes et les convenances (encore elles) sont touchées. Ce n'est pas un homme de principes (ni de grands ni de petits) ; c'est un homme qui veut être tranquille, que les petites chevilles entrent dans les petits trous. Donc, c'est un homme du principe-de-plaisir ; c'est-à-dire qui aspire à ce que rien ne bouge, que tout aille bien, que l'homéostase règne ; si une difficulté se présente, il lui faut la faire taire. Le silence est son meilleur allié. Le père de Patrice n'aime pas le réel. Il lui faut l'éviter comme les grosses pluies qui surprennent les passants – *vite, un abri !* C'est un père aimant, un mari fidèle mais il ne trouve son repos et sa place que dans un monde endormi et ritualisé. Sa position le portera jusqu'à l'irresponsabilité lorsque son autre fils, Didier, l'aîné de Patrice, lui demandera une aide financière pour un achat. Il lui répondra oui alors que ses finances ne le lui permettent pas. Il continuera toujours à dire oui, à promettre à son fils alors que les échéances sont urgentes et que les banques ne veulent plus attendre. C'est le père qui se défile devant le non ou le conflit – *chut, dormons !* Patrice ne s'en plaint pas – ni ne le critique, ni ne s'y oppose. Il n'essaya jamais de le réveiller, de le

rendre responsable, soit de lui faire tirer des conséquences de ses paroles. Il continue à le ménager, son grand âge désormais le justifiant.

Sa mère, professeur au lycée, n'est pas faite du même moule. Le *vouloir quelque chose* était de son côté. Il ne la décrit pas comme une femme de désir prête à beaucoup pour le réaliser, mais comme une femme, réservée, voire austère, qui *veut*, plutôt calmement, en conformité avec ses idéaux. Elle veut que ses enfants – Patrice et Didier – soient de très bons élèves. Elle y parviendra sans trop d'insistance. Son frère est un autre petit prince de l'Université mais en littérature allemande. Cette mère voulut pour ses fils la sublimation socialement reconnue. Patrice le sait, l'admet et ne s'est jamais rebellé. Elle a voulu qu'il soit cet élève brillant, il le fut. Insiste-t-elle aujourd'hui pour sa carrière ? Nullement. Le vouloir de la mère porta sur les études : que ses fils entrent dans des grandes écoles ; ensuite, semble-t-il, son vouloir s'arrêta – *mission accomplie*. Sa mère est une femme de devoir et d'ambition mais sans excès, pas de désir. Bref, Patrice ne rencontra pas le désir du côté du couple parental. Le père veut un monde sans réel. La mère pense le monde comme un parcours fléché avec obstacles et points gagnés.

Son homosexualité, avec les embrouilles du désir qui réveille, trouva un premier partenaire dans son école où, âgé de vingt-ans, il était interne à Paris. Ce fut un camarade. Son homosexualité le divisa-t-elle ? Non, il est de cette génération où le choix homosexuel n'est porteur ni de honte ni de gêne. C'est un choix qu'il n'a jamais combattu ou regretté. Son homosexualité est légitime et il ne la cachera pas. Ce qui le trouble et l'angoisse, c'est le désir. Son analyse tournera autour, non pas de son désir *pour* un (des) homme(s), mais du désir qu'en tant qu'homme il éprouve. *Qu'est-ce qu'un homme ?* sera sa question. Non point qu'il doute en être un – explicitement il se situe du côté des porteurs du phallus –, mais ce qu'il ignore c'est : *comment un homme désire-t-il ?* Ce qui le mènera à la transmission et à filiation.

*La logique à la rescousse*

Ce n'est vraiment pas un hasard si ses recherches, dans la ligne du logicien Gottlob Frege[16], portent sur le successeur et sur la déduction causale. Par exemple, il commentera longuement dans sa thèse les affirmations logiques touchant à l'Unité et au Un développées par Frege dans ses *Fondements de l'arithmétique* (1884). On connaît les formules du mathématicien d'Iéna à propos du nombre. Je les rappelle car c'est

[16] Frege (1848-1925), peu lu et écouté de son vivant, est reconnu comme un des fondateurs de la logique contemporaine. Ses principaux textes sont traduits en français.

exactement dans ces termes que Patrice pose sa question et pour laquelle la réponse se dérobe sous ses pieds. « Le nombre n'est pas abstrait des choses comme le sont les couleurs, le poids, la dureté ; il n'est pas une propriété des choses au sens où ces qualités le sont. […] Le nombre n'est pas un être physique ; mais il n'est pas non plus subjectif, il n'est pas une représentation »[17]. Qu'est-ce donc qu'un nombre ? La réponse tombe : « […] donner un nombre c'est énoncer quelque chose d'un concept (*Begriff*). C'est peut-être dans le cas du nombre 0 que la chose se voit le plus clairement. Quand je dis : "Vénus a 0 lune", il n'existe aucune lune ou agrégat de lunes dont on pourrait énoncer quelque chose, mais on attribue au *concept* "lune de Vénus" une propriété : à savoir celle de ne rien subsumer »[18]. Au travers de ces raisonnements théoriques sophistiqués, Patrice repère bien vite que c'est sa question intime qui se joue et qu'elle est déterminante, pour lui, s'il veut éclaircir son désir. Le concept qu'il n'arrive pas à définir est celui de *père*. Cliniquement, le Nom-du-père est inscrit produisant ses significations phalliques – Patrice est névrosé – mais, lui, ignore la propriété du concept de père qui a nom *désir*. Ce qu'il questionne ce n'est pas ce que peut désirer le père, ceci ou bien cela, mais comment le père peut avoir un désir, que le désir du père ait sa cause, objet *a*. Lui, le logicien subtil, se livrera, séance après séance, à une logique bien fruste lorsqu'il parle de sa vie et de son lien à son père. Mais toujours, il se posera la question à partir de rigoureuses affirmations logiques abstraites. La réponse quant au désir, lui fait retour comme déchirement – c'est son drame privé – parce qu'il ne peut être qu'un fils, c'est-à-dire, pour lui, celui qui ne s'inscrit pas dans une histoire – ou plutôt celui dont la position, à s'éterniser, rompt la continuité des générations (le fils succède au père et la série se poursuit), rendant impossibles la transmission et la filiation. Il ne peut jouer ce jeu, dira-t-il. Il est un fils éternel. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il trouva dans l'article de Frege de 1892, « Concept et objet », une référence explicite, bien étrange dans un article de logique serrée, au père et au fils. Voici la citation : « Cette opinion [il s'agit d'une thèse de logique défendue par Benno Kerry[19]] est aussi peu légitime que si, du caractère non réversible de la relation de père à fils, on voulait conclure que personne n'est à la fois père et fils (bien que naturellement on ne puisse être père de celui dont on est fils) […] S'il existait ou s'il avait jamais existé des êtres qui fussent pères sans pouvoir être fils, de tels êtres seraient évidemment d'une espèce différente de celle des autres hommes qui sont fils »[20]. Le coup est rude et lui fait interprétation : il

---

17 Frege G., *Les fondements de l'arithmétique*, Paris, Seuil, 1969, p. 174.
18 *Ibid.*, pp.175-176.
19 Philosophe autrichien de la logique (1858-1889).
20 Frege G., *Écrits logiques et philosophiques*,Paris, Seuil, 1971, p. 128.

cherche donc dans la logique ce à quoi, dans sa vie, il ne peut répondre réactualisant son impasse : refus d'être père et de ce qui, symboliquement, s'y substitue. Il est d'autant plus divisé par ce constat, avec ses effets de mal-être et d'angoisse, que sa logique de référence – démontrée par ses pères dans le savoir – parle d'illégitimité et donc d'erreur logique : fils et père ne sont pas en position d'exclusion réciproque. Si Patrice s'est autant passionné pour la querelle Kerry/Frege jusqu'à situer son apport justement au point de touche de leurs différences, c'est parce que justement Frege, lui, va poser une exclusion. Voilà brièvement sa démonstration : Kerry, en posant, pour se faire comprendre, que chaque homme peut à la fois être père et fils, affirme que « « être un concept » et « être un objet » ne sont pas des propriétés exclusives. Or, Frege y répond en affirmant justement que si le concept est prédicatif, le nom d'un objet, un nom propre, ne peuvent être prédicatifs. Ce qui à reprendre la comparaison père/fils aboutirait à cette affirmation : père et fils sont en relation exclusive. Ce que Patrice réalise dans sa construction fantasmatique : il ne peut être que d'une « espèce différente de celle des autres hommes » puisqu'il ne peut être que fils. Il repère bien que la phrase de Frege est différente puisqu'elle désigne les êtres qui seraient pères sans pouvoir être fils, c'est-à-dire des pères sans pères. Bref, la logique porte cette impasse qui le rend d'autant plus troublé dans sa propre vie.

*Refus de la transmission*

Concrètement, il s'affronte à cette position du père qui lui demeure sans réponse : il ne veut rien recevoir de ses parents – ni argent, ni meubles, ni bibelots. Dans sa propre maison, il craint que le sel de la mer toute proche ne détruise ses meubles en bois et que ce qu'il possède finisse en poussière – il est celui qui ne peut garder ni transmettre. Professionnellement, il a toujours été aidé, encouragé, choisi. Son parcours lui ouvre les portes mais des figures paternelles, des hommes comme des femmes, lui trouvent postes et publications. C'est ce lien-là qu'il sait favoriser sans ostentation – plutôt une soumission retenue, à l'ancienne, en ces temps où l'Université est le royaume des égaux. Il redoute ce poste de directeur qu'il va obtenir : c'est un poste de père, dit-il, et donc il lui faudra donner aux autres (des responsabilités, assurer des directions de thèses, etc.). Il s'oppose en cela, point par point, à son frère qui, lui, marié et père de deux enfants ne cesse de réclamer à son père argent, donation anticipée et aides diverses. Du reste, les liens seront coupés lorsque Patrice refuse d'aller à la confirmation de l'un de ses neveux après que Didier lui ait demandé de s'engager à les adopter s'il venait à disparaître. Angoisse et fuite sont sa réponse. Son choix homosexuel, il y insistera, est une homosexualité de fils –

elle exclut, pour lui, toute transmission. En choisissant d'être homosexuel, il opte pour un refus d'être père. Elle est mise en acte (= incarnation) de sa question : d'une part, que l'habit ne fait pas le désir puisque habillé en fille, identifié, via ses vêtements, à sa mère, il ne doute pas un instant de son appartenance au monde des garçons. Du reste, il n'éprouvera aucune jouissance transvestiste à être enrobé des tissus maternels. D'autre part, qu'à défaut d'avoir obtenu une réponse du père silencieux, il lui faudra aller la questionner sur le corps des hommes. Mais il tombera toujours sur des fils puisqu'à être homosexuels exclusifs comme lui, ses partenaires ne peuvent être pères !

La scène de l'enfance, sans réduire l'homosexualité de Patrice à n'en être que la conséquence mécanique, est déterminante dans ce choix de désirer les garçons. Elle n'ouvre pas aux « voies perverses du désir »[21] selon l'expression de Lacan dans son Séminaire *La relation d'objet* lorsqu'il aborde le transvestisme. Lacan précise : « le transvestiste s'identifie à la mère phallique, en tant que […] elle voile le manque de phallus. […] Les vêtements ne sont pas seulement faits pour cacher ce qu'on en a, au sens de *en avoir ou pas*, mais aussi précisément ce qu'on en a pas »[22]. Ce transvestisme-là est la matrice du transvestisme pervers. Pour le névrosé qu'est Patrice, sa fonction est autre : il est prioritairement masque peinturluré adressé au père pour lui arracher, en faisant « irruption » dans le « champ d'épandage »[23] de ses pensées, une réponse sur l'usage de la présence de l'objet phallique. Comme dit Lacan : « […] ce que le sujet donne à voir en se montrant est autre chose que ce qu'il montre »[24]. Le père ne voit que manquement aux convenances là où son fils l'interroge, en le réveillant de façon carnavalesque, sur comment on devient un garçon désirant. Il ne se déguisera plus jamais. À défaut de recevoir le phallus du père[25], Patrice met en scène imaginairement sa question dans le déguisement maternel. Mais si le phallus (comme signifiant sans signifié) équivaut à la « copule logique »[26], pour le dire dans des termes anciens mais toujours pertinents, se comprend alors mieux pourquoi Patrice est devenu logicien à temps-plein des copules en souffrance.

21 Lacan J., *Le Séminaire*, livre IV, *La relation d'objet*, Paris, Seuil, 1994, p. 170.
22 *Ibid*., p. 166.
23 Lacan J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 255.
24 Lacan J., *Le Séminaire*, livre IV, *La relation d'objet*, *op. cit*., p. 167.
25 « La castration, c'est que le phallus, ça se transmet de père en fils, et ça comporte même quelque chose qui annule le phallus du père avant que le fils n'ait le droit de le porter », Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIII, *Le sinthome*, *op. cit*., p. 85.
26 Lacan J., « La signification du phallus », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 692.

**Norbert – ni vivant, ni mort : immortel !**

Norbert a fait deux courtes tranches d'analyse, chacune en face à face, séparées d'une longue période de vingt-ans. Dans la première, il aimait les femmes, les désirait virilement et les séduisait avec facilité. C'était simple. L'amour rencontré pour une femme stoppa la série. Fin de la première tranche. Dans la seconde, il est déchiré par une passion amoureuse et sexuelle exclusive pour des jeunes hommes. Désormais, les embrouilles du désir aboutissent à ce que « tout lui soit souffrance ». Rien ne va plus. Il éclaircira la répétition de jouissance qui se loge dans cette quête homosexuelle et, brusquement, changera de vie. Fin de la seconde tranche.

*Une femme*

Norbert, cadre supérieur actif, est venu consulter une première fois, il y a près de vingt ans. Il avait vingt-neuf ans. Sportif, habillé à la mode, il a la mallette, la montre et les lunettes qui vont avec son statut. Norbert n'hésite pas utiliser les signes extérieurs qui aussitôt l'identifient socialement, mais il le fait avec goût et élégance. Ce n'est pas une caricature conformiste. Il sait ajouter le trait vestimentaire qui le distingue et le trait d'humour qui le décale du stéréotype. L'efficacité est son but. Le pragmatisme régit son monde. Il voulait voir un analyste pour résoudre une difficulté précise. Il parle abondamment, n'hésite pas à apporter rêves, fantasmes et souvenirs même pénibles. Rien ne le gêne dans le cabinet. Bref, Norbert est pressé. Il veut une solution, mais n'a pas la naïveté de croire que l'analyste la détient. Il sait que c'est à lui de trouver et que sa solution devra tenir la route. Il est vif et sympathique mais ne veut pas perdre de temps. Il sait ce qu'est une urgence.

Que se passait-il pour lui ? Divorcé, père d'une petite fille qu'il « adore » comme il dit, il butait sur ceci : il venait de rencontrer Jeanne qui ne correspondait pas « exactement » à ses critères de choix esthétiques habituels. Notamment, elle n'avait pas cette silhouette longiligne qu'il exige de ses partenaires les faisant ressembler à des corps indifférenciés de garçons-filles à l'adolescence. Beau garçon, Norbert n'a pas de mal à séduire et à trouver des partenaires pour le sexe et le bon temps. Jeanne, elle, est différente : elle a, en effet, des formes féminines bien visibles – « c'est une femme » précisait-il. Il hésitait à s'engager, se demandant à l'occasion ce que les autres, ses amis, ses relations, l'œil anonyme des passants – mais pas ses parents ou sa fille – penseraient s'il était vu avec elle. Il craint leur jugement. Son modèle

esthétique, véritable *Prägung*[27] rivée à l'imaginaire, lui vient de l'Autre et s'impose comme diktat. Cette hésitation le fait souffrir car il commence à aimer cette femme. C'est « le temps de la décision » me disait-il. Il avait raison.

Les deux années d'entretiens se terminent abruptement après une question de l'analyste : « L'amour ou la contrainte esthétique – qui des deux peut l'emporter ? » La question se voulait d'ouverture. Sur ce, Norbert disparaît. Rideau ! J'essaye de le joindre – injoignable ! Pendant vingt ans, je n'ai jamais su ce qu'il avait décidé.

Vingt ans après, il me recontacte. Il y a urgence à nouveau. Les séances passées avaient eu un effet : il avait choisi Jeanne et depuis vivait avec elle. Il me confirme qu'elle faisait point d'arrêt dans sa série de conquêtes et que l'amour l'avait emporté sur la séduction avec son cortège de traits définis *a priori*. Elle est la plus belle personne qu'il ait rencontrée et il ne lui a jamais été infidèle. La position de Norbert dans le transfert s'éclaire en retour. Lorsqu'il a trouvé une solution qui tient, aussitôt il l'applique en se coupant de l'Autre. Les séances ont cette visée. L'effet obtenu, il est ailleurs. L'outil qu'est la séance est laissé – silence ! Jeanne, à une occasion lorsqu'il procède ainsi (décision + coupure), lui dit qu'il n'écoute personne, qu'il se prend pour le roi du monde, qu'il est insupportable.

*Les garçons-filles*

Aujourd'hui, que se passe-t-il ? Son présent est douloureux et il en est « malheureux » : depuis quelques mois, son désir pour Jeanne a disparu et il a des aventures amoureuses avec des jeunes hommes aux corps féminisés – des « garçons-filles ». C'est la première fois de sa vie. Il se demande pourquoi, n'en éprouve aucune culpabilité ou gêne. Il se crée un alibi pour Jeanne : « je ne te trompe pas, lui dit-il, puisque ce sont des garçons ». Sa question est pragmatique : doit-il quitter sa femme pour vivre avec un garçon ou attendre ? Il ajoute qu'avec ces hommes rencontrés, ça échoue lamentablement – la passion intense le déroute et il ne comprend pas leurs désirs. L'angoisse et ses crises sont au rendez-vous – « ça me tord le ventre et ça m'occupe l'esprit ». Il est pressé, veut savoir et agir. Il précise « jouir pleinement des résultats de mes actions ». Je lui dis fermement qu'il faut prendre un peu de temps pour savoir ce qui est en jeu *de son côté à lui*, et non chez l'Autre. C'est seulement à ce prix que je le recevrai. Il y consent. Son urgence est telle qu'entre ses séances, il

[27] Lacan traduit *Prägung* par « imprégnations imaginaires » ou par « empreinte », *ibid*., p. 11 et 431.

m'adresse de longs mails sans fioritures où il déplie ses associations et son désir de savoir avec acuité.

Pendant ces vingt ans, sa vie fut bien réglée. L'*automaton* y régna avec ses effets de confort – au moins en surface. Du côté privé, il était heureux avec Jeanne. Du côté professionnel, il était devenu directeur général d'une entreprise innovante. Mais cette vie décrite, avoue-t-il, était un décor. Elle était « fade, sans saveur, connue d'avance ». Ce n'était pas la « vraie vie ». Ce n'était donc pas la sienne la vivant par procuration. Pourquoi ne la continue-t-il pas ? Pourquoi s'est-elle dévoilée dans sa mascarade ? Il nomme ce qui fit rencontre du réel (*tuché*) : son entreprise a failli couler – il l'a sauvée énergiquement. L'exploit accompli, le propriétaire le met dehors. Norbert est abasourdi alors qu'il a fait le sale boulot des licenciements. Son monde ne tient plus. C'est dans ce contexte qu'il tombe amoureux des garçons. Le choix homosexuel fait réponse à ce licenciement, premier accroc rencontré. Comment en rend-il compte ?

Norbert dit avoir abandonné ses désirs, il y a trente ans. À la fin de sa scolarité, alors qu'il aime le savoir, il ne passe pas le bac et entre chez GDF – « j'ai mis dans ma poche mes envies et désirs profonds ». Il s'est conformé à la demande de ses parents – celle du père, homme « peu expansif, brut de décoffrage et démissionnaire », qui le traitait de « bon à rien » et n'envisageait pour son fils, rien de mieux ; – celle de la mère qui, ayant une « phobie » des difficultés matérielles, consentit à cette solution raisonnable. Pour chacun des deux, « toute prise de risques est douloureuse. Il ne faut pas exiger grand-chose de la vie et se contenter de ce que l'on a, avec l'aide de la religion si nécessaire ». Il renonce à ses désirs pour ne pas leur déplaire, pour éviter de les peiner – « je me conforme à leur "modèle" ». Il ajoute : « J'ai fini par intégrer que mes parents avaient raison et qu'il valait mieux que je les écoute. Mes parents me conditionnent à faire un choix qui n'est pas le mien. Je n'ai pas le courage d'assumer les miens. Je suis pleutre ». À l'adolescence, « prisonnier de leur désir de non-vie », un événement de corps surgit : il a peur de ne pouvoir bander lors de la rencontre avec les filles – « à force de peur, je ne bandais d'ailleurs pas ». Il consultera médicalement obtenant la même réponse : « mécaniquement en bonne santé ». Il repère que bander est un signe de vie et de désir. Bander c'est donc transgresser l'impératif de non-vie du couple parental et notamment de sa mère.

Pendant les années suivantes, il vit avec l'idée de l'échec assuré puisqu'il n'est qu'un bon à rien et sexuellement et professionnellement, tout en séduisant de nombreuses filles et en s'élevant socialement afin de démontrer à ses parents que, justement, il

n'est pas celui qu'ils croient – « J'ai mis vingt ans à leur prouver, tout en restant dans un domaine sérieux, raisonnable, que je pouvais réussir jusqu'à ce que je sois viré de mon poste de directeur général ». Le licenciement signifie son échec ; il incarne effectivement le raté décrit par le père. Il n'était pas à sa place – « trop haut pour moi ». Au cours des séances, ses mots se radicaliseront : « Tout échec me renvoie au même résultat : je suis mort ! » Il ponctue son constat par ceci qu'il énonce le verbe haut : « Chaque fois que je bouge, je meurs ». Cette « vraie vie » où le réel cogne vivement à la porte, qui est la sienne, lui est devenue insupportable. Pour contrer son effondrement subjectif, il tente de « rejouer le match ». Il veut revenir à ses dix-huit ans, à « la case départ », à ce temps où, refusant d'affronter son angoisse dans l'acte, il a renoncé au désir pour se conformer aux oukases parentales : « Ne vis pas, ne jouis pas, ne meurs pas ». Il choisit une vie virtuelle avec les garçons où un autre scénario se déploie. Il le formule ainsi : « Quel intérêt de vivre cette vie-là, si c'est pour mourir, alors que "l'autre vie" suspend – même provisoirement et facticement – cette menace ! » L'autre vie (il dit aussi : « sublimer ma vie ») sera son fantasme.

*Fi(x)ion de jouissance : l'éternité*

Lacan, dans son « Compte-rendu du Séminaire 1966-1967. La logique du fantasme », écrit : « Car il se voit aux mises en acte du névrosé, que le fantasme, il ne l'approche qu'à la lorgnette, tout occupé qu'il est à sustenter le désir de l'Autre en le tenant, de diverses façons, en haleine. Le psychanalyste pourrait ne pas se faire son servant »[28].

Cette citation est à rapporter à la thèse que Lacan déplie cette année-là : le fantasme, loin d'être une rêverie imaginaire, est un *axiome* formellement réduit à une phrase – sur le modèle de la phrase freudienne : *un enfant est battu*. Cet axiome noue deux incommensurables[29] : les *signifiants*, grâce auxquels le névrosé agence sa réalité, et des *bouts de réel* – ce réel auquel il n'a accès justement que par son fantasme. Le fantasme se présente comme constant ; c'est un « clavier logique » qui désigne « la place du réel »[30]. Si le névrosé n'approche le fantasme qu'à la lorgnette, alors qu'il peut se complaire dans les jeux signifiants qu'il rumine, c'est que de ce réel, il ne veut rien savoir – il le refoule. Pour éviter ce réel qui l'agite, il choisit d'interroger le désir de l'Autre (son *Che vuoi ?)* et veille à le tenir en haleine afin de retarder d'autant la

[28] Lacan J., « Compte-rendu du Séminaire 1966-1967. La logique du fantasme », *Autre écrits*, *op. cit.*, p. 326.

[29] *Ibid.*, p. 325.

[30] *Ibid.*, p. 326.

rencontre avec la cause[31] de son propre désir. « Couardise »[32] ponctue Lacan ! Cette stratégie fait les beaux jours notamment de la rencontre amoureuse. Mais la citation dit plus, en dégageant une orientation précieuse pour la cure : le psychanalyste doit savoir ne pas se faire le « servant » de cette position du névrosé. Comment ? L'interprétation[33] est convoquée : l'analyste, parce qu'il sait que le fantasme n'est pas sans réel, se doit d'en dégager la constante au-delà des variables symboliques et imaginaires.

Quel est ce réel, spécifié, que le névrosé veut ignorer et qui, comme fixité silencieuse, conditionne ses mises en acte ? Quelle jouissance est engagée dans cette fi($x$)ion axiomatique qu'est le fantasme de Norbert ? Autrement dit, que vise-t-il à obtenir en désirant des hommes dans cette « quête infernale » ?

La *vie par procuration* : « Je cherche un jeune homme pour vivre à travers lui les choix que je n'ai pas assumés à l'époque ». D'où la nécessité du même profil : jeune, beau, intelligent, artiste. Il ne veut pas d'hommes-hommes semblables à ce qu'il est. Surtout ne pas choisir un homme ayant le profil masculin du père, précise-t-il. Au moment de la rencontre des corps, il est actif ; prendre sexuellement un jeune homme « me permet aussi d'être à sa place ». Il est lui et des possibles, rêve-t-il, surgiront pour le sortir de la facticité de sa « vraie vie ». Il veut jouer ce rôle d'un mâle sûr de lui qui protège. Cette « domination » lui est essentielle. Par elle, il contrôle ce qui advient : il est celui qui sait, peut, aide, décide. En miroir, il sculpte sa vie au travers de l'autre garçon. Il lui faut donc immobiliser la scène, la réduire à un tableau vivant.

– Le partenaire ayant pris la pose qu'il lui a imposée. La vie par procuration n'est possible, paradoxalement, que si la vie en est exclue. Dès que le corps vivant et parlant du garçon se manifeste, la posture se casse, l'identification échoue, produisant une irruption dans ce qu'il n'avait jamais quitté : la vie avec ses effets réels de contingence. La « projection » a échoué.

Le *soutien paternel* : « Je leur donne cette tendresse et cet amour qui m'ont fait défaut. Je comble ce manque, je l'efface. En procédant ainsi, je me donne la possibilité de réussir là où j'ai démissionné ». Il se plait à trouver des garçons qui recherchent une protection par « manque de père ». Mais l'imaginaire est réciproque et le même lui

---

31 *Ibid*.

32 *Ibid*., p. 327.

33 *Ibid*., p. 326.

fait retour. Il est identifié à tour de rôle au père-qui-donne-l'amour et au fils-qui-le-reçoit. Il donne la tendresse mais, à son tour, l'attend du partenaire. Les sentiments sont réciproques comme y insista Lacan. Ce retour fait voler en éclat sa tentative de domination. Il décrit : « Lorsque j'exprime ma tendresse, ces garçons-filles me rejettent au motif que je ne les domine plus, puisque j'ai montré ma part de fragilité/féminité. Or cette recherche de tendresse m'est vitale. » Il perd son statut de dominant et le réel fait retour. L'insupportable est au rendez-vous. Pour lui, la séduction est perdue, la domination est vaine – « Je ne maîtrise pas et ça me rend fou ». « Échec, séparation, deuil » ponctue-t-il mal en point.

*L'éternité du présent*. Voici la pointe la plus vive de son fantasme qui chiffre sa jouissance intime. Il saisit cette place et longuement, pendant les séances et dans ses écrits, la déplie dans ses affirmations et contradictions logiques. Il veut obtenir le désir permanent de ses partenaires « parce qu'une vie éternelle est beaucoup plus bandante qu'une vraie vie » ; « pour être différent des autres, donc immortel, quoi de mieux qu'un jeune homme ? » En un mot : « Je désire le désir de l'autre, car il matérialise mon immortalité ». Il repère qu'il a créé ce scénario pour rejeter la possibilité de la mort. Le moteur de sa « projection » et de sa « domination » réside dans cette « transgression » voulue victoire sur la mort, le temps, la vie – bref, défense contre le réel. « Je cherche chez ces jeunes hommes au profil garçon-fille un accès fantasmatique à la vie éternelle. » En devenant homosexuel, il transgresse l'ordre établi, ce que font ses semblables. Il n'est plus comme les autres « mortels ». Par ce scénario, il échange « un lot d'immortalité contre un lot de vie réelle ». Ce qui fait son drame actuel est que le jeune qu'il aime et désire, Mike, lui glisse entre les mains. Il ne lui répond pas, s'éclipse, le quitte, revient, disparaît… Il repère que ce garçon, comme d'autres, présente le même trait que sa première épouse, la mère de sa fille : « profil instable ». Mais le fantasme exige de la jouissance, encore et encore : « Qu'y a-t-il de plus enivrant que cette quête de l'impossible ? »
Aussi ce désir tourne au cauchemar et, avec justesse, il repère pourquoi. « Être éternel, c'est une sorte de troisième état – ni mort, ni vivant. Pas vivant, donc je ne prends pas de risque et je me conforme au modèle parental ». L'effet est immédiat et touche au corps : « C'est pour cela que, plus que d'un acte sexuel, j'ai besoin de la manifestation du désir de l'autre pour moi. Pire, l'acte sexuel affaiblit le désir de l'autre, qui, pour être éternel, ne saurait se rabaisser à un simple coït qui est l'expression de la vraie vie. Donc je ne bande pas ».

La boucle est bouclée : toutes ses tentatives de sustenter le désir de ses jeunes amants dans lesquelles il s'épuise dans le malheur, ne font que recouvrir ce que la phrase de son fantasme, branchée sur la pulsion de mort, agence : *un enfant mort attend l'immortalité*[34]. Norbert a quitté Jeanne et, après deux ans de séances, vient de partir à Paris tenter sa chance avec ce garçon qui se dérobe. Il lui offre sa présence, la vie commune. Ce garçon est chanteur de variété et tente sa chance dans le show-biz et les paillettes. Norbert décide de trouver un poste dans la gestion et de consacrer tout son temps libre à devenir coach de son jeune amant, Mike. Arrivé à cette scansion, l'urgence aidant, il a quitté le dispositif des séances – à l'identique de la première fois. Je le contacte. Il me répond via internet qu'il tente sa chance avec les hommes, que c'est son choix, qu'il verra bien. Il a laissé en plan la décomposition logico-grammaticale de son fantasme au profit de ses mises en acte. Il y a quelques jours, il a repris contact pour une adresse de psychanalyste à Paris. Je la lui ai donnée…




[34] Gide A., dans *Le voyage d'Urien*, en 1892, dépliera un fantasme similaire d'enfant mort au désir congelé.

# L'homosexualité comme déclenchement

Laurence Charmont

*Section clinique de Clermont Ferrand*

La psychanalyse s'est toujours intéressée à l'interaction entre le social et l'individuel.

Jacques Lacan, dans son dernier enseignement, souligne que le social peut venir occuper la fonction du Nom-du-Père et créer ainsi des personnages caractéristiques de notre civilisation.[1]

Le cas de Mme D. permet d'interroger la façon dont la psychose peut venir trouver appui sur les signifiants de la modernité : mariage pour tous, familles recomposées.

Au moment où Mme D. prend rendez-vous à la demande de sa compagne, le couple qu'elles forment depuis plusieurs années est au bord de la rupture. Elles n'arrivent plus « à se comprendre » et Mme D. craint de perdre l'amour de sa compagne.

Mme D. vient chercher des « solutions pour apprendre à communiquer ».

Elles sont toutes les deux divorcées et mères de deux enfants, mais seules les deux filles de Mme D. vivent avec le couple. Les enfants (une fille et un garçon) de Mme E. vivent chez leur père. Mme D. est dans une double précarité : d'un côté une précarité sociale due à sa situation économique à laquelle s'ajoute une précarité qui tient au sujet lui-même.

Lors des premières consultations, Mme D. livre quelques éléments qui permettront d'interroger la structure.

Elle souffre depuis longtemps de manifestations d'angoisse très invalidantes pour lesquelles elle demandera une médication. Elle a souvent recours aux scarifications comme solution quand l'angoisse est trop forte. Elle souffre aussi de symptômes dépressifs avec idées suicidaires et a une certaine pente pour la mélancolie qui peut se lire à partir d'autoaccusations dans lesquelles elle se reproche d'être responsable de l'échec de son couple, « d'être nulle ».

Cela fera craindre un risque de passage à l'acte dans les moments où le conflit avec sa compagne était trop envahissant.

---

1 Freda F.-H. : 《 La précarité 》, *La Cause freudienne*, Paris, Navarin / Seuil, n° 65, mars 2007, p. 213.

Elle évoque « un manque de confiance en elle », « je ne crois pas en moi, mais aussi en les autres », dit-elle, « ça génère des problèmes dans mon couple». Sa compagne lui reproche son silence.

Madame D. a déjà consulté de nombreux « psys », mais elle me fait savoir qu'elle interrompt les consultations « quand on lui dit quelque chose qui ne va pas dans son sens ». Elle me précise qu'elle a subi trois viols mais qu'elle a réglé ce problème avec les autres psys et n'en parlera pas. Toute question qui lui est adressée peut être une agression, une intrusion pour elle. De discrets phénomènes interprétatifs sont à l'œuvre.

Aller dans le sens du sujet, se mettre de son côté, a été la condition nécessaire pour qu'elle consente à parler de ses nombreuses difficultés présentes dès le début de son adolescence.

La poursuite des entretiens va permettre de situer un moment de rupture subjective à l'âge de quinze ans, moment de sa rencontre avec le sexuel traumatique : son premier viol par un familier.

A dater de ce moment-là, les modes de jouir de Mme D. ont été du côté du ravage : une anorexie grave, suivie à partir de dix-sept ans de moments d'alcoolisation massive et du début de prises de toxiques.

Même la maternité n'avait pas mis un point d'arrêt, une limite à ces pratiques. Elle a arrêté définitivement il y a cinq ans, à la suite d'un « trou noir » consécutif à une prise de toxiques. Elle pense avoir subi son troisième viol au cours de ce trou noir.

Cet arrêt total et brutal des produits est aussi le moment que je repère comme celui de son passage de l'hétérosexualité à l'homosexualité.

Madame D. se déclare homosexuelle, vit son homosexualité sans que cela fasse symptôme pour elle. Il n'y a pas d'interrogation quand à l'identité sexuée. Elle a toujours « su qu'elle était attirée par les femmes, mais s'était mariée pour faire comme tout le monde ».

Elle rend compte de son passage de l'hétérosexualité à l'homosexualité d'une façon singulière : elle révèle à son mari son attirance pour une amie. Il lui propose de faire ménage à trois, ce qu'elle accepte pendant quelques mois puis part avec la dame mais leur relation ne durera pas.

Mme D. et Mme E. se sont rencontrées en discutant sur un forum où sont inscrites des femmes victimes de viol… La modalité de formation de leur couple souligne que chez ce sujet le *m'aime* consonne avec le *même* où la place de l'homme est impliquée dans la relation homosexuelle entre les deux femmes en position d'exclusion, en tant qu'il est porteur d'une volonté de jouissance mauvaise.

« Si la loi passe, l'an prochain on se marie, et si tu veux venir au mariage, tu es invitée. » C'est par ce défi lancé à sa mère, que Mme D. reprend contact avec elle après un silence de plusieurs années.

Elle va livrer quelques éléments de l'histoire familiale à partir desquels elle définit sa position au sein de la famille par deux traits qu'elle isole :

- D'une part être à la place de cinquième enfant et non du sixième du fait du décès d'une petite fille à six jours. Elle dit « avoir pris la place de la petite fille morte ».

- D'autre part la rivalité à l'égard du frère.

C'est un frère, le quatrième enfant, qui est mis en position de rival par Mme D. C'est « le préféré », à qui elle attribue la place d'objet aimé, qui lui paraît combler la mère.

Mme D. attribue d'emblée à sa mère la responsabilité de sa souffrance actuelle et de ses difficultés amoureuses et sociales. Les griefs envers sa mère occuperont une grande partie des entretiens dans lesquels la relation mère fille vient au premier plan, du côté du ravalement. Elle détaillera le rapport ravageant à la mère dont elle donnera de nombreux exemples. Elle a été rabaissée, humiliée.

Dans le même temps, elle reste très attachée aux signifiants maternels qui la dévalorisent et pendant plusieurs entretiens, elle déploiera son « Je ne vaux rien » qu'elle articule aux propos de sa mère.

Lacan formule le rapport primordial à la mère comme une question pour le sujet : devenir ou pas l'être désiré. Le sujet cherche à savoir ce qui oriente le désir de l'Autre et à y calculer sa place : il s'agit ici de la place d'objet dévalorisé. Depuis longtemps, Mme D. met en jeu sa disparition pour poser la question de ce qu'elle est pour l'Autre (anorexie, TS, conduites à risques, etc.)

Cette dialectique comporte classiquement un tiers, le père, comme présence d'un personnage désiré ou rival.

Mais le père de Mme D. n'a été mis ni en position de rival, ni d'être désiré. Il vient occuper la place d'un semblable, « un pareil qu'elle », plutôt défaillant dans l'exercice de la fonction d'incarner l'autorité. Il est caractérisé dans le discours de la mère du côté de l'impuissance. C'est un père humilié, comme elle, un père dont l'alcoolisme entraînera le décès et qui « buvait le week-end comme elle ».

Elle revendique la ressemblance avec son père : « la même carrure, les mêmes mains, les mêmes rides, sa coiffure en brosse ». Mme D. n'affiche aucun signe d'une féminité, et son allure vestimentaire est plutôt celle d'un adolescent.

A défaut du Nom-du-Père, il reste l'image à quoi se réduit la fonction paternelle. Cette image, nous dit Jacques Lacan, a fonction de modèle d'aliénation spéculaire et donne tout de même au sujet un point d'ancrage.

On retrouve chez ce sujet ce qu'il évoque dans *Le Séminaire,* Livre III, à propos de cette identification imaginaire : une mise en rapport du sujet, non pas avec la personne du père, mais avec certains éléments dont il est le support, soit les insignes du père.

Le décès du père survient au moment où Mme D. accouche de sa première fille, il y a seize ans. Son deuil lui est toujours douloureux et son père mort « continue à faire partie de sa vie ». Elle « sent sa présence auprès d'elle » et continue à s'adresser à lui dans les moments difficiles. « Il y a une part de lui en moi ». A chaque date anniversaire de sa mort, Mme D. s'isole. Ainsi, elle ne viendra pas à plusieurs séances. A son retour, j'interrogerai ces moments de retrait. Elle pourra alors évoquer les coordonnées de déclenchement des manifestations de l'angoisse qui sont des moments de « vide » où « elle voit son père à côté d'elle ».

La seule façon qu'elle trouve pour se débarrasser de ces visions, est de s'auto-agresser.

Peut-on parler à ce propos de moments de déréalisation, accompagnés de phénomènes hallucinatoires ?

Depuis quelques mois, le visage de celle qu'elle nomme sa rivale lui apparaît dans des « flashs ».

Une des causes de souffrance de Mme D, à la source de conflits violents, est son extrême *jalousie* vis-à-vis de l'ex-amie de sa compagne qui faisait aussi partie du forum des femmes violées où elles s'étaient rencontrées.

Cet affect actualise pour elle la question de sa place dans le désir de l'Autre, qu'elle met toujours en relation au lien maternel, celle de perdre l'objet aimé au profit d'une rivale. Elle évoque sa jalousie faite d'humiliation narcissique, d'hostilité contre la rivale et d'autocritique.

Dans le cas d'un sujet hystérique, la rivale concernée l'est au titre de sa féminité, c'est la femme en tant qu'Autre. Pour Mme D., la rivale est un double d'elle-même.

Pour Freud, le destin de cette jalousie intense de la prime enfance visant le frère en tant qu'objet de l'amour maternel, est de faire retour dans les choix amoureux du sujet.

La jalousie est la maladie de l'amour du semblable, au sens du même. Lacan ira plus loin en suggérant qu'il ne s'agit pas d'amour mais d'identification.

La question de l'amour est très présente dans les séances mais c'est un amour qui n'a pas un rapport au manque. Chez Mme D. l'amour se présente comme une conviction et non comme une question.

Dans ses séances, elle ne cesse de scander de façon répétitive les plaintes concernant son couple par cette formule « Mais y a de l'amour, c'est sûr ».

Cette formulation de l'amour est-elle une tentative de suppléer, de recouvrir ce qu'elle rencontre dans sa relation avec sa partenaire, soit la haine, la rivalité ? Ce dire a-t-il fonction de limitation et de régulation d'une jouissance qui échappe au signifiant, dire qui secourt en donnant « semblant de subsistance ».[2]

**Faire famille**

Mme D met tout en place pour accueillir les enfants de sa compagne chez elles et ce, malgré les sentiments hostiles qu'elle éprouve envers la fille aînée de Mme E. et sa crainte que leur « couple fragile » ne résiste pas à la venue de l'adolescente. Mme D. est déterminée : « On ne peut pas empêcher une mère de vivre avec ses enfants ».

Mais la fille de Mme E. viendra faire objection à ce projet et les enfants de Mme E. décideront de rester chez leur père. Mme D. se sent trahie par « une manipulatrice, une menteuse ».

La volonté de reconstituer la famille envers et contre tout, va amener le couple à faire appel à un juge pour tenter de récupérer les enfants en déposant une plainte à la gendarmerie contre le père pour maltraitance, en s'appuyant sur les confidences des enfants faites à une assistante sociale. Une enquête est ordonnée qui est toujours en cours mais la garde est laissée au père.

Jean-Pierre Deffieux, dans son article paru le 31 janvier 2013 dans « Chroniques lacaniennes », se demandait ce qui vient causer le désir de famille dans ces nouveaux types de familles contemporaines, où se dessinent des structures qui ne relèvent pas du père œdipien.

Dans le cas de cette patiente, je fais l'hypothèse que ce projet de famille se construit à partir du délire de Mme D. de recomposer une famille avec deux femmes et quatre enfants dans un régime matriarcal où l'homme est, soit éradiqué (procès au père pour lui retirer les enfants), soit a le statut d'objet d'amour mais comme mort. En effet, une des conditions que pose Mme D, pour « vraiment » faire partie de la famille, est d'être amenée sur la tombe du père de sa compagne pour lui « être présentée » avant leur mariage, ce qu'elle a déjà fait avec sa compagne du côté de son propre père. Il s'agit de faire famille avec les pères morts.

---

2 Lacan J., Le Séminaire « Les non-dupes errent ».

Mais la patiente, confrontée à l'arrivée des enfants de sa compagne, pour être inclue dans ce projet de famille, est mise devant un réel non traitable par le symbolique auquel elle n'a pas accès du fait de sa structure.

Faire famille implique une inscription et donc un appel au symbolique et il semble que ce soit ce qui déclenche la demande de consultation.

**C'est l'imaginaire qui vient suppléer à la défaillance symbolique et l'on peut lire** la position subjective de ce sujet à partir de l'identification au père avec pour choix d'objet une dame. Mais au-delà de cette identification imaginaire au père, se profile la fixation à la mère. Cette position subjective est à distinguer du « faire l'homme » de l'hystérique.

Chez Mme D. l'amour pour une femme est une solution qui vient recouvrir la forclusion du Nom-du-Père, mais c'est un amour mortifié, en référence à l'enseignement de Lacan qui souligne le caractère mortifié de l'amour dans la psychose qui repose essentiellement sur une identification imaginaire, et non indexé sur un désir.

Elle se déclare homosexuelle, mais sans que cela ne fasse symptôme pour elle.

L'hétérosexualité et l'homosexualité pour ce sujet sont comme des signifiants-tout-seuls, des S1 qui ne font pas couple, opposition, mais qui l'indexent à un moment donné de son existence. Mme D. passe de l'un à l'autre sans état d'âme, sans que cela prenne sens, sans que cela n'opère aucune modification de sa position subjective.

La différence des sexes ne joue pas pour ce sujet, c'est à dire qu'il n'y a pas accès à la féminité en tant que différence mais un pousse-à-la-femme qui existerait.

Cette solution par identité au signifiant homosexuel n'est cependant pas suffisante pour établir sa position sexuée : elle est obligée de se déplacer avec sa compagne. Elles viennent à deux, à toutes les séances. L'une entre dans le bureau et l'autre l'attend. Cette nécessité de la présence de sa compagne ne fait-elle pas signe qu'elle n'est pas assurée de son homosexualité ?

Ce cas nous enseigne que l'analysant vient à ses séances avec le couple qu'il forme dans la vie. Mais chez les sujets névrosés, on ne le voit pas. Dans ce cas de psychose, le sujet vient avec. Elle ne peut se séparer.

L'invention de Mme D. a été de se trouver un partenaire qui lui soit docile, pour venir poser ses questions et apprendre à se défendre contre un mot, une expression, une phrase qui résonne en elle et qui finit par l'envahir.

Depuis deux ans, je converse avec Mme D. à partir de l'éclairage de la psychanalyse sur les difficultés qu'elle rencontre avec l'Autre.

Ses séances lui fournissent des outils signifiants, qui lui permettent de se confronter à sa réalité d'une façon plus apaisée et de la sortir du risque réel de passage à l'acte soit auto-agressif ou hétéro agressif, de trouver une limite à la jouissance. Converser pour faire déconsister ce qu'elle rencontre dans son rapport à la fille de sa compagne, l'a soutenue pour mettre à distance le risque d'acte auto agressif qui se présentait à chaque vacance scolaire.

Toute la difficulté a été d'entamer la certitude de Mme D. sans forçage au risque qu'elle s'en aille.

Je montrerai mon inquiétude devant les symptômes que manifestent les enfants : « trouble du comportement » diagnostiqué chez le petit garçon de sa compagne, anorexie chez sa fille aînée, échec scolaire etc… Je proposerai à Mme D. des noms d'analystes et le couple se saisira rapidement de cette suggestion puisque chaque enfant a ainsi rencontré un analyste.

Est-ce la configuration de la nouvelle famille, l'homosexualité, ou la folie de ce couple dont souffrent ces enfants ?

En conclusion, l'amour pour une femme est une tentative de Mme D. de parer au défaut du symbolique, mais il lui faut passer par la loi pour entériner sa solution.

Le mariage, « être homosexuelle », contribue à mieux nouer les registres imaginaire, symbolique et réel en donnant à sa jouissance l'encadrement symbolique de la loi. [3]




[3] Gueguen P-G., « Légaliser le mariage gay », *Passerelles* n°7.

# « Tous les Pères Noël sont faux »

Christine De Georges

*Section clinique de Nice*

**Un petit Edmond est né**

Le faire part de sa naissance indique qu'il est content d'être au monde, que sa mère va bien, qu'il a découvert aux côtés de sa maman la présence de Christelle. Dans le bas du faire-part, sont indiqués les noms, reliés par un tiret, des deux personnes du couple qui accueille l'enfant : Chantal et Christelle DUPONT-DURAND. Suit leur adresse commune.

L'enfant est né grâce à une procréation médicale assistée avec donneur, pratiquée dans un pays voisin où la demande formulée par le couple des deux femmes, rendu officiel par un PACS, a été acceptée. Les deux femmes avaient convenu pour Edmond, que Chantal qui avait porté la grossesse et qui était la mère biologique, serait bien désignée comme la mère. Christelle se ferait appeler par son prénom.

Pendant les trois premières années de vie d'Edmond, Christelle accumule les autorisations écrites par la mère ainsi que les attestations, prouvant qu'elle avait un rôle parental envers l'enfant.

**La mère, Chantal**

Chantal me demande un rendez-vous car elle est inquiète pour son fils âgé maintenant de 4 ans et demi. La grossesse et la naissance d'Edmond se sont bien passées. Chantal m'explique que quelques temps après la naissance de l'enfant, Christelle a commencé à déprécier sa position. Elle la réduisait à n'être que « la boniche de la maison », et « à n'être bonne qu'à s'occuper des couches ». Il faut remarquer que, jusque-là, elles exerçaient toutes les deux des métiers particulièrement virils : l'une était la première femme militaire dans un corps de l'armée, l'autre était surveillant de prison. Leur envie d'avoir un enfant était le résultat d'un amour, qualifié après-coup par Chantal, de passionnel. Le couple a élevé l'enfant de façon militante dans la communauté homosexuelle.

Le désaccord à l'intérieur du couple est devenu crucial quand Christelle, au comble de sa volonté de déprécier sa partenaire, a traité Chantal de « ventre ». À la suite,

elles en sont venues aux mains. La violence a réveillé Chantal du ravage de la relation amoureuse.

Le couple se sépare alors qu'Edmond va avoir trois ans. Chantal renoue une relation interrompue avec ses parents. Elle déménage de quelques centaines de kilomètres et vient vivre avec l'enfant auprès d'eux. Christelle ne fait alors plus partie de leur vie.

**Le parent « social » et le droit**

Un an et demi après, Edmond a donc 4 ans et demi. Un jugement du Tribunal de Grande Instance, service des Affaires familiales, attribue à Christelle un droit de visite et d'hébergement auprès de l'enfant, en qualité de « parent social ». Ce statut est justifié par les autorisations et attestations, rédigées à l'époque où Christelle s'occupait de l'enfant.

L'argument retenu par le tribunal est que, « pour son équilibre psychologique, tout enfant doit avoir accès à ses origines ».

Sur l'insistance de la mère, inquiète de l'attribution de ces droits et de leurs conséquences pour l'enfant, un rendez-vous est pris pour lui. Je reçois Edmond alors qu'il a passé une après-midi en compagnie de Christelle et de la nouvelle compagne de celle-ci.

Edmond est un garçon joyeux, intelligent ; il a de la répartie. Il répond de façon banale à mes questions concernant le déroulement de cet après-midi avec Christelle : « C'était rigolo, on a bien ri dans le petit train qui monte au château ».

L'hypothèse est alors que la mère est angoissée par la réapparition de son ex-compagne, qui la renvoie aux propos qui avaient décidé de leur désunion, en particulier au terme de « ventre » ; alors que l'enfant ne présente pas de trouble particulier.

**Edmond va mal**

À la suite de deux week-ends passés avec Christelle et sa nouvelle compagne, Edmond a déclenché des crises de colère inopinées, des insomnies, des cauchemars, une énurésie. Les week-ends se sont déroulés dans la région où le couple vivait antérieurement et où Christelle réside toujours.

Edmond dira qu'on lui a mis une couche comme s'il était un bébé, qu'il a dormi dans des endroits qu'il ne connaissait pas et qu'il avait peur.

L'enfant a été présenté aux couples homosexuels amis. On lui a demandé de monter sur une table et on l'a poussé à déclarer devant une caméra que… Christelle était sa mère.

J'apprendrai par la suite que lors d'un des week-ends, il s'était retrouvé face au chien qui l'avait mordu quand il avait trois ans, ce qui depuis avait déclenché une phobie.

**La vérité, c'est que tous les pères Noël sont faux**

Avant un rendez-vous avec moi, il confie à sa grand-mère que comme j'étais « un juge », il allait me dire « toute la vérité ». La vérité dont il s'agit est celle du mensonge généralisé : « Elle m'a dit que ma maman ment », « elle dit que je mens et que c'est elle ma maman ». « Si je ne dis pas qu'elle est ma maman, je ne vais plus revoir ma maman ; elle va me voler ».

Il arrive la fois suivante en disant : « Ça y est, je sais : tous les pères Noël sont faux !» Après avoir formulé cette sentence qui semble résumer son rapport à la vérité du monde des adultes, il ne peut tenir une conversation ; il a l'air défait, son regard est fuyant et inquiet.

A l'évidence, le forçage du droit a rendu possible qu'une mère veuille absolument en chasser une autre. C'est l'existence même de l'enfant qui vacille ; ce dont témoigne la désubjectivation anxieuse qui fige l'enfant.

Je décide alors d'adresser un courrier au service compétent, dans le cadre légal de ce qui s'appelle une « information préoccupante ». Un mois après, Edmond devait partir toute une semaine avec Christelle à l'occasion des fêtes de Noël.

**La voie légale**

En dehors des éléments d'information sur la situation, ce courrier reprenait les termes du jugement, en remarquant que si « pour son équilibre psychologique, tout enfant doit avoir accès à ses origines », la maturité psychologique d'Edmond, âgé de 4 ans et demi, ne lui permettait pas d'assumer « le conflit de loyauté dans lequel il paraissait être mis malgré lui, concernant la question de dire qui était sa mère ». Cela avait à présent des conséquences psychologiques inquiétantes pour l'enfant. Le rappel de la loi de juillet 2007 permettait d'envisager un réexamen de la situation, en fonction des intérêts de l'enfant.

Le courrier proposait enfin qu'une juridiction pour enfants puisse envisager de mettre en œuvre une médiation de la relation entre Edmond et Christelle.

**Conséquences**

Immédiatement, une enquête sociale a commencé auprès de la mère et auprès de Christelle. Christelle a alors fait savoir à la mère par SMS, que « par amour pour Edmond, et puisqu'il n'allait pas bien, elle renonçait à le récupérer pour les vacances de Noël ».

A la séance suivante, Edmond me demande : «  Comment tu as fait pour qu'Elle ne vienne pas à Noël ? » Surprise par sa question, je lui réponds : « J'ai écrit… pour que la situation avec Christelle soit mieux réfléchie ».

Il s'empare alors d'une petite construction en lego et lit le mot «  police », qui est inscrit sur celle-ci. Je découvre à cette occasion qu'à 4 ans et demi, alors qu'il n'est pas encore au CP, il lit ce qui est écrit. Un jeu s'amorce, alors qu'aux dernières séances il ne jouait plus.

Dans son jeu, un chien ne fait que des bêtises ; la police arrive enfin à l'arrêter.

**Par la suite**

Edmond va mieux ; il fait moins de crises ; il a retrouvé le sommeil et a cessé d'être énurétique. Il me dira que le père Noël lui a apporté des cadeaux.

Edmond redemandera plusieurs fois encore comment j'ai fait pour : «qu'Elle ne vienne plus le voir ». « Elle » concerne Christelle, dont il ne dit jamais le nom. Sa question s'est répétée. Il est donc vraisemblable que ma réponse n'ait pas suffit.

L'hypothèse est qu'à partir de là, il ait eu la possibilité de s'emparer de l'écrit comme d'un recours. Mais l'insistance de sa question laisse envisager que la réponse n'est pas suffisante, puisque l'Autre et « tous les pères Noël » ne sont plus pour lui une garantie.

Depuis, il a confié à sa mère qu'il voulait tout faire pour la sauver. La question qu'il se pose maintenant, est de savoir si, pour cela, il doit «  comme les fées avoir une baguette magique, ou bien devenir un super héros ».

Cette fable par laquelle il imagine son destin n'est pas sans inclure son identification sexuée. L'avenir va sûrement encore réserver des surprises, d'autant que les suites juridiques ne sont pas terminées.



# Embrouilles


## Philippe De Georges

*Section clinique de Nice*


X se présente dans le service hospitalo-universitaire où sont accueillies les demandes de changement de sexe. Déclaré homme à l'état-civil, sa certitude d'être femme le conduit à demander la mise en conformité de son anatomie et de ses organes génitaux avec celle-ci. Chevelure, apparence et vêtements sont déjà mis à contribution pour affirmer cette orientation que renforce depuis quelques années un traitement hormonal féminisant. Phanères et poitrine sont déjà transformés. X vit en couple avec un homme et compte sur cette nouvelle assignation sexuelle pour pouvoir se marier.

L'une des premières étapes de cette démarche consiste à rencontrer les psys du service. Ceux-ci doivent donner un avis décisif sur la volonté du patient à changer effectivement de sexe, sur son aptitude supposée à vivre concrètement cette mutation et sur l'absence ou la présence de contre-indication psychiatrique. Les entretiens qui ont lieu ne permettent pas à l'équipe de donner un avis ferme et définitif et la décision est reportée à une date ultérieure. Ce délai semble propice pour que X mûrisse son projet et une nouvelle rencontre est prévue.

Lorsque X se représente dans le service, la donne a spectaculairement changé. Rien n'est nouveau, ni dans la présentation de X, ni dans ce qui est demandé : il s'agit toujours d'obtenir l'intervention de changement de sexe. Mais, entre-temps, c'est sur le plan légal que les choses se sont précipitées. La justice a tranché. Un avocat efficace et brillant a plaidé au tribunal. Il s'est appuyé sur une jurisprudence limitée mais suffisante en droit. L'argument mis en avant a consisté à dire que l'opération chirurgicale n'avait pas eu lieu en raison d'une contre-indication médicale : X est séropositive et le plaideur a prétexté que c'était là une cause d'impossibilité de procéder à l'exérèse des organes génitaux externes mâles. L'argument est fallacieux, mais le tribunal n'a pas vérifié ce point, s'appuyant sur la jurisprudence qui l'avait retenu précédemment comme valable et en avait donc établi la légitimité.

La chirurgie ne pouvant réaliser le changement de sexe, il revenait à la justice d'entériner le droit de X à son changement d'état civil. Le jugement prononcé revenait donc à enregistrer officiellement comme étant de sexe féminin, une personne reconnue anatomiquement comme de sexe masculin et portant les organes génitaux

correspondants.
X, devenue légalement femme, avait pu se marier régulièrement avec son partenaire, mariage conforme à la loi en cours et donc réservé à « un homme et une femme ». Il ne restait donc plus au corps médical qu'à s'exécuter et à mettre la réalité physique en accord avec la volonté de X et l'état civil. Ce qui est notable, c'est la réaction personnelle des personnes amenées à recevoir X dans cette seconde démarche : le psychiatre sort de ses gonds et s'emporte, mettant le demandeur à la porte. Le psychologue qui avait eu à mener les entretiens se trouve partagé devant la question de l'accueil du patient et de la réponse à lui fournir.
L'anecdote peut donner matière à quelques réflexions sur les rapports entre demande, désir, volonté et certitude. Elle montre surtout comment, à l'occasion, les professionnels concernés peuvent se trouver ébranlés dans leur propre position subjective par le caractère pervers que peut prendre le dispositif. La partie jouée ici par X met en marche un scénario qui distribue les places à l'insu des intervenants médicaux. Ce dispositif produit chez ceux qui s'y trouvent convoqués angoisse ou division.
Mais, ce qui est surtout notable, est la fonction à laquelle la justice se trouve convoquée : les magistrats ont à dire le droit et à interpréter comment les textes s'appliquent aux situations concrètes qui leur sont proposées. Ici, ce n'est pas le code civil ou la loi telle que le parlement l'établit qui sert de référence ultime, mais la jurisprudence, c'est-à-dire l'expérience des cas précédents identiques, supposés démontrer par l'exemple comment droit et faits doivent s'articuler. Ce n'est pas l'anatomie qui fixe ici le destin, mais la parole du juge qui inscrit au lieu de l'Autre ce qui est au départ la volonté résolue de X seul.

Les exemples auxquels nous sommes confrontés dans la clinique montrent comment se trouvent sollicités divers registres sociaux : il y a des personnes porteuses de demandes qui prennent ici volontiers la forme de la certitude et de la revendication impérative. Mais elles doivent en passer par des interlocuteurs qui ont à accueillir leur demande et à traiter celle-ci en fonction de certaines modalités d'expertise et de décision : avis psychologiques ou psychiatriques, diagnostic éventuel et établissement des indications ou contre-indications, évaluation médicale et organique sur la faisabilité de gestes irréversibles sur le plan physique, affirmation du droit et de la légalité.
On ne s'étonne donc pas de voir que nous avons à faire à de nouvelles pratiques sociales qui convoquent les pouvoirs médicaux, psychiatriques, juridiques et législatifs, faisant apparaître bien souvent à la fois les différences de logiques qui régissent ces ordres divers et leurs possibles conflits.
Le corps est ici le champ de nouveaux affrontements par lesquels se trouvent sollicités à nouveaux frais les formes possibles de traitement par la parole de la jouissance des sujets. Singulièrement, il apparaît que des revendications qui supposent que la volonté individuelle puisse primer sur toute autre considération

n'ont pas pour effet de se passer de l'Autre, mais donnent à l'Autre une consistance nouvelle : la justice et la médecine ne sont pas ignorées ou contournées, mais mises en demeure de trancher dans la chair et dans les noms. Elles retrouvent une efficacité nouvelle, mais en étant assujettie, non plus à une autorité transcendante et supérieure, mais à une volonté personnelle d'exception.

Le cas ici évoqué n'est pas à prendre comme paradigme du débat que nous avons aujourd'hui sur le rapport entre droit et désir. Mon point de vue sur cette question est plutôt qu'il convient que nous enregistrions résolument une mutation qui s'opère dans les profondeurs du goût et dans les pratiques sociales : le temps n'est plus où les sujets s'ordonnaient principalement à partir de la place que l'Autre leur assignait. Un calcul a lieu, qui se fait à partir du rapport de chacun à sa jouissance et des appareillages possibles de celle-ci. En ce sens, X ne diffère en rien de *tout un chacun* et ne présente au fond qu'un cas de figure limite. Mais sa résolution et sa façon de convoquer l'Autre et de se faire maître de la cité des discours démontrent sans doute l'affinité d'une position perverse avec les embrouilles de la parole et de la signification. La forme que X donne au dispositif auquel il est confronté nécessite que nous pensions aussi bien avec ce que Foucault a pu décrire à propos de la bioéthique, qu'avec ce que Lacan a mis en valeur dans son écrit *Kant avec Sade*.
*Kant avec Sade* nous permet de nous repérer en présence de circuits complexes, impliquant plusieurs instances et plusieurs personnes aux prises avec la volonté de jouissance. Le raisonnement de Lacan et le mathème qu'il produit nous amènent à voir que l'agent du dispositif n'est pas à proprement parlé le sujet de celui-ci. *Sujet* est ici à entendre au sens qui convient pour nous, c'est-à-dire de celui qui est divisé, par le signifiant et par l'objet.
Une autre brève vignette me permettra de soutenir mon point de vue. Il s'agit d'une enfant de cinq ans amené à consulter un pédopsychiatre au moment où l'ancienne compagne de sa mère biologique fait irruption de façon soudaine dans sa vie. Un juge des affaires matrimoniales vient en effet d'accéder à la demande de cette ex-compagne qui veut exercer son droit de visite pour l'enfant. Elle s'est vue désignée par le juge comme « parent social ». Ce terme, qui n'est pas encore l'objet d'un texte législatif, est ici utilisé avec force de loi. L'enfant se trouve ainsi contraint par la justice de se rendre chez une personne qu'il ne connaît pas et qui lui demande de l'appeler aussi maman.
C'est cet enfant qui est le sujet, celui qui est forclos tant du discours de ses partenaires que de la loi et qui est donc sujet de la psychanalyse.

# Adeline, une petite fille secrète

Jacqueline Dhéret

*Section clinique de Lyon*

Cette petite fille de 7 ans et demi, que je recevrai pendant deux ans et reverrai à l'occasion de ses passages à Lyon, vient me faire part de son souci. Elle « ne sait pas comment faire » avec son papa.
Elle est accompagnée de sa mère qui explique la situation « ingérable » à laquelle elle est confrontée depuis plusieurs années. Le juge aux affaires familiales en charge du divorce des parents envisage de saisir le juge des enfants, car le père d'Adeline, transsexuel affirmé, vit en couple avec un compagnon. Il a rencontré les deux parents, et se montre réticent aux séjours de l'enfant chez son père, lequel veut bien continuer à voir sa fille. L'enfant circule entre père et mère, et elle se tait.
La mère d'Adeline tient absolument à ce que le père de l'enfant, son ancien mari, exerce ses droits de visite, et elle exprime sa désapprobation du fait que le compagnon soit le plus souvent en charge de ce que l'on nomme la parentalité[1] ; c'est plutôt lui, en effet, qui s'occupe de l'enfant, un week-end sur deux. La mère espère que l'analyste pourra lui dire ce qu'il convient de faire pour sa fille.
Je comprendrai vite que nous ne sommes pas dans un jeu du genre : le discours de la mère confirme que l'ex-mari a trouvé une solution à des tourments anciens, en se disant femme. Il ne manie pas l'ambiguïté des semblants, ne maintient pas le trouble en jouant des vraisemblances : il se sait être femme. S'il croyait avoir accepté son sexe biologique, s'il s'était cru homosexuel, il ne doute plus de son identité. Après la naissance de l'enfant, il avait pu confier sa perplexité et sa désolation à celle qu'il connaissait depuis la fin de l'adolescence et qu'il avait épousée. La mère confirmera qu'ils étaient proches, « faisaient tout ensemble », jusqu'à la naissance d'Adeline.

Pour la justice, c'est une brutale rencontre avec la dissociation ici réalisée entre différence sexuelle et fonction parentale. Un père légal qui subvertit les lois de la

[1] En 1990, le terme de « parentalité » est introduit dans le vocabulaire commun et il devient un référentiel d'action publique. Il permet de « repenser » le bouleversement des formes de la famille mais aussi d'ouvrir ce champ aux cognitivo comportementalistes qui veulent désormais accompagner nos vies. Actuellement, les ateliers de parentalités se multiplient qui visent la formation des parents en difficultés, le développement des compétences parentales etc.

nature, et une mère qui affirme qu'un père, même s'il est devenu femme, reste un père. Notons qu'il n'est venu à l'idée de personne de dire que cette enfant aurait désormais deux mamans. Le père d'Adeline, qui a quitté le domicile conjugal depuis plusieurs années, forme avec son compagnon un couple hétérosexuel stable, en accord avec ce qu'il éprouve dans son corps, à partir de son image.
Cette situation hors norme n'est pas un effet de l'hégémonie de la science dans notre monde moderne. Le recours à la chirurgie de réassignation sexuelle, déjà pratiquée autour des années 2000, rencontrait à l'époque, de grandes réticences. Pour le père d'Adeline, les traitements hormonaux et chirurgicaux qu'il avait su trouver à l'étranger, lui avaient permis d'accorder l'image de son corps à ce qui se donnait pour lui, comme une évidence. Faisons l'hypothèse que la construction de cette certitude, laquelle ne répond pas tout à fait à la définition psychiatrique[2], a été la réponse de ce sujet à l'impossibilité d'intégrer le pénis réel, en raison de la *Verwerfung*, au moment où l'enfant a fait irruption[3].

**Construire un vide**

Adeline est manifestement aussi heureuse qu'inquiète de nos rencontres. D'un commun accord, nous laissons dehors le brouhaha qui agite justice et travailleurs sociaux. J'arrête par ailleurs la jouissance voyeuriste des proches qui se manifestent au téléphone : seule Adeline et sa maman qui l'accompagne, franchiront le seuil de mon cabinet. Leurs allées et venues, l'attente de la mère lorsque l'enfant me parle, vont prendre en charge le réel insupportable qui a fait vaciller les semblants : je respecte le silence prudent et timide de la fillette, sa perplexité devant ce qu'elle ne peut ignorer. Sa mère en appelle aux responsabilités qu'un père doit assumer, mais Adeline, dans sa façon d'accepter ma présence et de se taire, m'indique qu'elle aperçoit combien le signifiant père n'est qu'une hypothèse solidaire d'un passé. S'il a eu valeur de vérité, ce signifiant n'appartient pas à sa langue intime. Reste, « qu'elle s'inquiète pour son papa ».
Cette formulation, complétée d'une autre, chuchotée, « je ne sais pas comment faire… » fera taire le territoire sonore des savoirs de l'Autre[4]. Une fois ouvert dans l'espace de la cure, le *Droit à l'ombre,* dont nous parle G. Wajcman, dans ses « Chroniques du regard et de l'intime »[5], Adeline va prendre goût à la parole.

---

2 « Troubles *précoces* de l'identité de genre ». D'autres exemples cliniques montrent que cette certitude, dès lors qu'elle prend corps, s'interprète comme ancienne, déjà là dans l'enfance.

3 Lacan J., *Le Séminaire,* Livre IV, *La relation d'objet,* Paris, Seuil, 1994, p. 227.

4 Miller J.-A., L'enfant et le savoir, 10 juin 2011, *Bulletin électronique UFORCA Pour l'université populaire Jacques Lacan.*

5 Wajcman G., *Fenêtre*, *Chroniques du regard et de l'intime*, Verdier, 2004.

Quelle reconstruction dans la langue va-t-elle opérer ?
Nous sommes au-delà de l'Œdipe mais l'enfant ne lâche pas en séance, la nomination « mon papa » ; un papa qu'elle ne peut pas nommer ainsi devant des tiers, lorsqu'ils sont ensemble.
C'est cette vigilance obligée que la fillette va mettre au cœur de nos rencontres et dont elle va faire question, embarras subjectif, s'efforçant au fil des séances de construire des petites solutions vivables.
Prenons un exemple : au moment de Noël, elle réalise une bande dessinée qui met en scène la fête, ses préparatifs et le cadre familial : le repas a lieu chez les grand-parents maternels, il y a son oncle, sa tante et son cousin. Un siège est vide : « celui de papa », à côté de celui de sa maman. Mais elle le dessine, debout, prêt du fauteuil. Elle l'entoure d'un rond d'où part une flèche qui atterrit dans la case suivante, à côté d'un autre personnage, celui de son compagnon. « C'est pour montrer que papa n'est pas avec nous, qu'il passe Noël avec Paul. » Il est donc présent pour sa fille, dans la reconstruction familiale qu'elle opère, et il est homme. La flèche le déplace, dans la case suivante, à côté de Paul. L'impossible à représenter concerne le point d'où le père se voit en femme. L'astucieuse construction imaginaire d'Adeline use de la technique propre à la bande dessinée pour indiquer que le point d'appui ici, c'est Paul, avec lequel il est bien normal que papa passe Noël puisqu'ils vivent ensemble.
Un récit s'organise à partir du signifiant *compagnon*, que l'enfant a su accrocher et qui n'est pas, pour elle, sans valeur.

**S'adresser à Paul pour se faire entendre de papa et retrouver sa voix**

Paul a moins le mérite de veiller sur Adeline les week-ends, que de veiller sur « papa ». En séances, l'enfant va progressivement formuler ses craintes d'aller chez son père, lorsqu'il n'est pas là. Le tête à tête est difficile, moins du fait de l'apparence physique de ce dernier, très approchante de celle d'une femme, que de sa façon de parler trop volubile, de son rapport à l'alcool, de ses insomnies qui l'empêchent de dormir, elle. « Le matin, j'ai peur de le trouver dans le canapé devant la télévision », dit Adeline.
Quand Paul est là, son père se tient mieux et elle est rassurée car il y a « moins de tout ça ». Il se prête à une communication à trois qui évite l'inquiétant face à face. Par exemple, il peut dire quand Adeline donne un résultat scolaire : « C'est bien, ça ! », puis s'adressant au père de l'enfant : « Tu vois, la petite se débrouille très bien en maths. » Il est celui, conciliant, qui prend en charge la vie quotidienne. Adeline peut s'adresser à Paul qui relaie ses dires et ce montage évite les débordements. Avec lui,

il est possible de bavarder « doucement » et gentiment. Surtout, il a l'air de savoir faire avec « papa ».
Au fil du temps et sans que l'analyste n'ait quoique ce soit à en dire, Adeline fera entendre à sa mère qu'il n'est pas nécessaire qu'elle aille aussi souvent chez son père. L'analyse a desserré l'étau d'un signifiant maître et la voix d'Adeline s'est affermie. Grâce aux séances, elle est sortie de la collection des compagnes/compagnons, qui trouvent jouissance et tourment dans le *Care*.
Elle parviendra à dire ce qui lui est possible, ce qu'elle ne veut pas parce que c'est trop difficile et ce qu'elle demande. Par exemple, elle veut bien aller chez son papa, si Paul est là ; elle ne veut plus aller au restaurant puisqu'elle est obligée de faire attention au fait de ne pas pouvoir dire papa à son papa ; elle demande à faire d'autres choses qui rendront compliqué l'exercice du droit de visite auquel sa mère s'accroche. La façon dont elle formulera les choses auprès de cette dernière, dégonflera toute velléité de faire intervenir les services de protection de l'enfant et la magistrature.
Progressivement, elle limitera les séjours au domicile du père, n'y dormira plus de façon systématique. Lorsque sa mère aura déménagé dans une autre ville et avant que le père et Paul ne fassent de même, elle s'invitera chez une grand-tante paternelle, figure civilisée de cette branche de la famille. « Pas trop, mais un peu chez papa », ce que la mère, le père et son compagnon admettront sans trop d'embrouilles.

**L'impossible à nommer**
Le point explosif concerne la demande du père que sa fille l'appelle de son prénom de femme lorsqu'ils sont en dehors du cadre familial, soit son vœu implicite de n'être nommé « papa » qu'en certaines circonstances[6].
Adeline oppose à cette attente un refus obstiné mais informulable. En dehors de la maison, des appels téléphoniques en semaine, elle ignore son père lorsqu'ils sont dans un espace public. Pas un regard, pas un mot ! Au point que ce prénom féminin qui indique le sexe dont le père a pris l'apparence, impose sa présence dans les séances, de n'être jamais prononcé. Chargé d'un trop de sens, il mobilise la honte, tel un grand secret. Il fait taire et reproduit l'Autre, là où la certitude paternelle fait exister La femme. C'est au-delà des mots ; le risque est que quelque chose se ferme sur cet Autre absolu.
Comment loger ce prénom dans la langue, sans abandonner le signifiant papa ?

[6] Olivia Chaumont dit de sa fille aujourd'hui majeure, qu'elle l'appelle toujours papa. « Pour qu'elle soit à l'aise, en public, » ajoute-t-elle, « je reste en retrait ». *D'un corps à l'autre,* Robert Laffont, 2013.

L'analyste, sensible au style de la fillette, respecte le silence secourable dont elle enveloppe ses propos prudents. Adeline a une façon très intime de s'adresser à elle, précautionneuse, concentrée et parfois chuchotée ; une façon de garder les mots, de les envelopper de silence, jusqu'au moment où elle choisit de les dire, dans leur fragilité. Alors elle peut prendre appui sur eux, la voix se fait plus ferme et l'analyste dit : oui !
« Parler ici m'aide à réfléchir » dira la jeune analysante, pressée d'inventer sa réponse à la certitude paternelle.

L'analyste, choisira d'intervenir au plus prêt de la langue du sujet, de son style, jusqu'à dire doucement : « Et Paul alors, comment appelle-t-il ton papa ? ». Elle répondra confiante, sans gêne aucune.

Mettre en couple Betty et Paul n'est pas du même registre que mettre papa sous la surveillance attentive de Paul.
Dans l'espace public, Betty présentifie l'horreur du corps maternel dont Freud nous disait qu'elle se manifeste, au-delà de la privation, dans l'accumulation, le grouillement[7]. Adeline, qui a son père à l'œil, lui dit « non », mais la présence de la Chose provoque un anéantissement du vivant. Le montage qu'elle a trouvé, ne tient plus : en public, le signifiant papa devient imprononçable et Betty apparaît dans son inquiétante étrangeté, à l'instar de la Méduse.
Loger Betty dans la langue passe par Paul et cette opération reconstruit un point d'opacité sur ce qu'il en est de l'être femme.

**Pourquoi ma maman m'a-t-elle donné un papa comme ça ?**
Le désir, comme nous l'indique J. Lacan, part de l'Autre, et cette interrogation qui suppose une valeur phallique à l'enfant, le fait manquant. Dans l'après-coup de la banalisation du prénom de Betty, Adeline va avancer une nouvelle question. Nous ne sommes plus dans le *tacere* du départ ; dans l'Autre, quelque chose ne peut être dit, et l'on peut vouloir savoir.
« Pourquoi ma maman m'a-t-elle donné un papa comme ça ? »
« Un papa comme ça ? » interroge l'analyste.
« Oui ? Un papa qui *croit* qu'il est une dame ».
Notons l'emploi de la langue courtoise, du signifiant qui met un voile sur La femme, celle qui, si elle existait, permettrait que le rapport s'écrive. « Papa y croît », c'est sa folie.

---

7 Freud S., « La tête de Méduse », *Résultats, idées, problèmes*, TII, P.U.F, 1985, p. 49.

La question concerne cette fois le désir énigmatique de femme de la mère. Il ne s'agit plus ici de la parole d'amour, ni de l'égalité écrasante de la règle, celle censée régler l'énigme qui préside à l'existence, par l'exercice des droits parentaux. Un écart s'est creusé, une béance, qui a installé une respiration.

Adeline a pris le temps de régler ce qui lui était insupportable ; elle s'est éloignée quelque peu de la jouissance mortifère, a construit un jugement dans sa langue. Une langue faite d'un respect prudent du délire du père et d'une question à laquelle elle répondra par une autre appréciation toute aussi mesurée :

« Peut-être qu'elle s'est trompée,…. quand elle a épousé mon papa ?»…

Considérons cette allégation provisoire comme une façon de s'éloigner du signifiant splendide, celui qui dirait tout, de maintenir ouvert le champ du désir, grâce à l'appui donné par le transfert.

Une femme, ça peut se tromper. Oui, dans l'analyse on peut découvrir « que le je n'en veux rien savoir » de la jouissance du symptôme, passe par les tromperies signifiantes.

Le personnage exceptionnel, dans la famille maternelle, c'est le grand-père. Un intellectuel respecté et admiré de sa fille, laquelle formait avec le père d'Adeline, depuis l'adolescence, un couple de mariés/compagnons.

Les semblants qu'avait organisé le mariage les mettaient, elle et lui, à l'abri de la question sexuelle. Nous sommes plutôt dans le registre du point d'appui que cette femme se satisfaisait d'être pour l'autre, et de l'acceptation d'une quasi asexualité qui avait cependant permis l'arrivée de l'enfant.

**Et puis, un jour j'aimerai quelqu'un…**

A l'aube de l'adolescence, Adeline me fait part d'un point de souffrance : quand on est une jeune fille, on aime tout dire à ses meilleures amies. Elle, ne le peut pas.

« Tout ne peut pas être dit », ponctue l'analyste, « et c'est ce qui nous permet de parler…» (silence)

« Un jour, j'aimerai quelqu'un, et alors il faudra que je trouve comment en parler ». (silence)

« Il y des enfants qui ne voient pas souvent leur papa, parce qu'il est loin. Il y a aussi des enfants dont le papa est mort et peut-être que c'est difficile de le dire. Je peux parler un peu de mon papa. Dans toutes les familles, on a aussi des amis. Paul et Betty, ils peuvent être *aussi* des amis de la famille : on leur écrit, on les invite dans les grandes occasions. »

Cette situation dévoile l'artifice sur lequel se fonde le mariage : le principe d'immutabilité cher à la justice, qui nous affranchissait des données naturelles, repose sur un point d'éternité. Construit par les fictions juridiques, ce postulat ne dit rien des corps. A l'époque freudienne, il s'agissait de nouer la question du nom, de l'exception, à celle de l'interdit de l'inceste. Nous mesurons mieux aujourd'hui que les lois qui paraissent pour un temps immuables, reposent, de fait, sur une permanence que le symbolique construit.
Aujourd'hui, il s'agit d'assurer la continuité autrement, ce dont peut répondre le discours analytique de faire crédit à la langue du sujet, aux assises quoiqu'incertaines qui lui donnent abri, dans la langue commune.




# Vers le droit fil du désir

## Stella Harrison

Il se trouve que j'ai été surprise en lisant l'intitulé de ces journées, «  Du désir au droit », car je trouvais que ce titre renvoyait à un *vel* rigoriste, à un *Wo Es war, soll Ich werden* trop analytiquement correct : « là où c'était le droit, signifiant terne issu du champ juridique, promoteur du même et de l'égalitaire, l'analyse me mènera vers le désir, noble, moteur, et le singulier ».
Le texte « Le désir au-delà du droit », de Jean-Pierre Deffieux, publié dans le *Lacan Quotidien* n°287, m'a aussi interrogée, car il m'est apparu qu'il mettait un bémol, tempérait l'enthousiasme et la foudre, qui étaient sources et effets de la brochure *Du mariage pour tous*, publiée par l'Institut Lacan Groupe-Éclair MPT.
J.-P. Deffieux prenait position sur la nécessité de garder le désir insatisfait, et nous mettait en garde : attention à ne pas lui substituer le droit. En outre, il isolait avec

précision dans son texte « ce désir si créateur de notre culture », le désir homosexuel, et souhaitait qu'il puisse « résister à la normalisation. »

Je le cite : « Aujourd'hui ne serait-ce pas plutôt le conformisme qui est demandé ? […] Le désir d'enfant est assez différent du désir d'union maritale. On n'a pas attendu 2013 pour faire des enfants hors union, hors couple établi. […] Au désir se substituera le droit. Gardons l'insatisfaction, soc du désir, sinon nous deviendrons des robots à jouir de nos droits ! […] Si un désir devient un droit, s'il rentre dans la loi, s'il est reconnu par le plus grand nombre, il perd sa valeur de désir. Le désir est une attente, un manque à combler, une insatisfaction à résoudre, il a une cause singulière »[1].

**Alex**

Cette prise de position m'a évoqué le cas d'Alex, sujet homosexuel qui, précisément, s'est - un temps - voulu normal, conforme. S'agirait-il pour l'analyste de permettre à ce sujet de résister à la normalisation ? S'agissait-il pour l'analyste de permettre à tout sujet de résister à la normalisation ? Je dirais qu'il a fallu du temps pour qu'Alex puisse découvrir que d'autres solutions lui étaient possibles.

Pourquoi, brillant étudiant, fait-il *Normale ?* Comment sa lecture des événements de corps qui le harcèlent depuis qu'il se dit homosexuel - diarrhées et vomissements - l'apaisera-t-il ? Il ne *sert à rien* s'il n'est pas père un jour. Cette homosexualité, égoïste, est honteuse, dit-il. Alex semblait condamné à servir et à serrer au plus près l'idéal du normalien travailleur et adapté, conforme à l'ordre symbolique de jadis.

**La crise**

Il a 18 ans lorsque je le rencontre.

À la fin de la première année de *prépa* à l'École Normale Supérieure, un symptôme très invalidant l'assaille : il est sujet à de fréquentes diarrhées, ce qui l'empêche, avant l'été, de partir en vacances avec son groupe d'amis.

Il est submergé par la question de l'homosexualité. Il sent, de plus en plus, qu'il est homosexuel. Doit-il le dire à tous ? Il sait cela depuis toujours, même s'il a eu des relations sexuelles avec des filles. Il a par moments beaucoup de mal à se dire à lui-même qu'il l'est, homosexuel. « Le langage est créateur et en particulier il crée l'être. En somme l'être dont depuis toujours les philosophes parlent, cet être n'est jamais

[1] Deffieux J.-P., « Le désir au-delà du droit », *Lacan Quotidien* n°287.

qu'un être de langage, c'est le secret de l'ontologie. Alors, il y a là un vertige ».[2] Ce vertige, Alex le ressent. Il vient de faire l'aveu de son homosexualité à ses parents.

Ils admettent la chose, surtout sa mère, précise-t-il. Il ajoute qu'il a quitté la maison parentale depuis son entrée en *prépa*, ce qui parfois lui pèse : sa relation à sa mère est très « fusionnelle », dit-il. Il lui faut vraiment la retrouver le week-end sinon c'est trop.

**Pierre, le trauma**

Lorsqu'il a six ans, son voisin, Pierre, le harcèle.

Plus que d'un nom précis dont il l'affublerait, ce dernier repère en lui la fille, voire la femme. Pendant des années, Pierre le harcèlera, le qualifiant de fille en moquant sa démarche, l'indexant tôt à une position féminine de jouissance. C'est jusque dans l'école qu'Alex est risée, objet de quolibets. Cela l'amènera à une honte qui ne le quittera pas. Alex isole ce trauma avec précision, et de cela, de Pierre, de ses attaques, il rêve... encore deux ou trois fois par semaine. Ces moments répétés ont marqué sa vie. Ils l'ont assigné à l'être : un *homo*, estime-t-il. Ces moments l'assignèrent aussi à être *normal*, à faire Normale, et à vouloir, c'est normal, élever des enfants. Telles sont ses déclarations.

Alex évoquera par la suite longtemps alternativement la honte, le caractère anormal, égoïste de l'homosexualité, mais aussi la fierté qu'il trouve lorsqu'il se dit qu'il l'assume.

Quelques mois après notre premier rendez-vous, il se sent plus léger, soulagé.

Le monde lui sourit et il est pressé de rencontrer des garçons. Il me déclare aussi son attirance pour un garçon de sa classe, dont il ne saisit pas s'il est homo ou hétéro.

Cette fugace euphorie n'aura qu'un temps et Alex, durant cet été, sera très angoissé et m'appellera plusieurs fois. Il ira jusqu'à me dire son vœu d'être hospitalisé, évoquera des idées suicidaires. Pendant mon absence, je l'adresse à une psychiatre, qui lui prescrira des antidépresseurs qu'il prendra six mois.

Lorsque je le rencontre à la rentrée, il me déclare, et c'est flou, qu'il « est avec » un garçon dont il n'est pas très amoureux mais « il assume », bien que son vœu soit de conquérir l'ami aimé dont il m'avait parlé. Ce désir sera très vite réalisé.

---

[2] Miller J.-A., « Lire un symptôme », intervention au Congrès de la NLS à Londres, le 3 avril 2011.

**Paul, réponse au trauma**

Alex m'apprend qu'à l'âge de 12 ans, il a eu avec son cousin, Paul, des attouchements dont il ne dira qu'un mot alors, à sa mère. Il taira toutefois à cette dernière qu'il répéta durant cinq ans ces moments interdits.

Il ne se tirera cependant pas de cette jouissance secrète sans en payer le tribut de la honte. Un TOC insistant - lavage de mains répété - le conduisit donc tôt en CMP enfants, et pendant des années. La parole donc, il connaît !, affirmera-t-il plus d'une fois.

Il rectifiera assez vite sa position subjective au cours de notre travail pour me dire que, loin d'être victime de son cousin - comme il l'avait dit à l'époque à sa mère - ces moments resteront aujourd'hui encore marqués du sceau de la jouissance, et de la honte.

Alex pourra saisir alors en quoi il répondit ici à la marque, et au programme de jouissance fixé par le petit voisin harceleur, qui pour lui fut trauma. C'est bien avec son cousin, très masculin, précise-t-il, et brutal, qu'il connut un plaisir hors pair jamais rencontré par la suite. Il se demande si le caractère interdit de ces rencontres explique leur attrait. Cela dit, il pourrait se passer, aujourd'hui de rapports sexuels, car si l'on ne fait pas d'enfants, la sexualité est inutile. Il n'a pas choisi d'être homo et bien-sûr, l'hétérosexualité vise à la procréation, à la famille. C'est ça le sens de la vie, dit-il. Avant tout, il lui faudrait, s'il est vraiment homosexuel, trouver un père pour ses enfants. Alex témoigne en ce point d'une singulière organisation du sexuel. Il se dit d'ailleurs très surpris de ce que sa conception du monde ne semble pas tomber sous le sens, pour moi : « C'est quand même normal de vouloir des enfants, non ? »

S'il doit se rendre à l'évidence, s'il a peu de désirs pour les petites amies qu'il a eues, se qualifiant même d'« impuissant » à leur endroit, il se dit aussi anormal. Il se réfère en effet à un ordre « normal », naturel, de la sexualité, dont il serait exclu.

**Jean, le partenaire-symptôme**

Alex m'annoncera donc vite que l'ami « a craqué » et lui a déclaré sa flamme. Ils sont « ensemble ». Alex attendait cela depuis des mois.

Les relations sexuelles, cependant - et il n'en dit pas plus en l'heure - ne lui apportent pas vraiment de plaisir. Il pense que ses diarrhées sont liées à cette homosexualité dont il a honte. Il précise qu'il a même vomi avec Jean, après la première rencontre. Et puis, c'est sale et égoïste d'être homo, sans faire d'enfants, « ça ne sert à rien », déclare-t-il. Il ne *sert* à rien, s'il n'est pas père un jour.

Jean lui fait du bien cependant, et l'aide, dit-il. Il est doux et gentil, et, avant tout, ils parlent beaucoup ensemble. Jean le soutient et un trait, encore, est évoqué. Ce trait conditionne l'amour, si ce n'est la jouissance : Jean est pur, car vierge de toutes relations sexuelles. Il a quelque chose d'enfantin, de propre, lui. Progressivement, Alex s'apaise, il parvient à passer plusieurs jours, avec son ami, en vacances.

Son symptôme ne l'assaille plus trop, sauf lorsqu'il présentera l'ami à ses parents et dormira avec lui chez eux.

« Je suis malade », c'est ainsi qu'il nomme son symptôme, symptôme dont il put me dire qu'il l'avait emprunté à son grand-père maternel, c'est ainsi qu'il se dit. C'est après une interprétation que ce symptôme, bien entretenu par un usage excessif de tabac dont il soulignait souvent les effets laxatifs, céda presque totalement. Il ne se manifestera par la suite que très rarement et beaucoup plus discrètement. Alors qu'Alex se plaignait un jour de l'angoisse suscitée par le spectacle qu'il offrait en devant aller fréquemment aux toilettes, je lui dis que cette activité était bien la plus banale du monde !

C'est le champ de la sexualité qui restera cependant absent du paysage.

Alex considère qu'il se l'interdit, car elle ne vise pas à la procréation, comme pour tous. L'important, c'est que la France accorde le droit d'adopter aux homosexuels. Il ne cherche pas la voie de l'identification à un groupe, mais évoque cependant la voie du militantisme, pour sortir de sa honte, la voie du droit.

**Du droit à dire l'obscur**

Il se trouve que le génie ne restera pas longtemps dans la bouteille, ce qui lui permettra de passer de la revendication du droit à être père à 20 ans avec le même compagnon pour la vie, à l'élucidation de l'obscur de sa jouissance.

Le deuil de la sexualité va cesser d'être la solution pour Alex qui se résout à quitter Jean. Il saisit aussi combien ses rêveries, coupables, le tourmentent.

Il ne sait s'il résisterait à… son cousin et au retour de cette jouissance obscure, s'il le rencontrait. Pourquoi obscure ? Il s'attache à nommer sa position lors de ces moments passés. S'il a honte de la satisfaction rencontrée à l'insu de tous, il peut saisir que cette honte ne porte pas sur le fait qu'ils étaient cousins, ni sur le fait que Paul est homme. Alex saisit combien cette jouissance - à lui-même de moins en moins ignorée - se fixe sur des traits précis : c'est le fantasme, féminin à ses yeux, donc passif, donc honteux, « Je me laisse aller, je n'ai aucune maîtrise », qui conditionne sa jouissance.

Aujourd'hui, Alex est dans le deuil de Jean dont il se sait encore amoureux, dit-il, mais il a l'idée que chercher un compagnon papa pour la vie, à 21 ans, ça ne va pas. Exclure la sexualité de sa vie n'est pas la solution. Peut-être faudrait-il tout simplement, vient-il de me dire, qu'il se fasse à l'idée qu'il a des idées, des envies, bizarres, parfois, et qu'il pourra les vivre, avec le partenaire amoureux choisi, dans la sphère privée.
En 2003, J.-A. Miller, lors du colloque «  Les gays en analyse »[3], proposait :
« On cherche le point d'accord du patient avec lui-même, avec son être, et on considère que chaque position subjective est susceptible de trouver son point d'équilibre, ou son point de capiton, d'accéder à sa meilleure impasse, d'acquérir son meilleur « savoir-faire » avec le symptôme ». Je dirai qu'Alex est en voie de rejoindre ce point.

**Avant de conclure**

En 2012, je me demandais comment je devais m'orienter avec ce sujet, en passe de devenir un militant gay. J'avais l'idée que la psychanalyse visait à contrer la fougue à l'identification. Certes, je pensais que si Alex ne devait pas se voir condamné à la honte, à l'abstinence, ou à la voie de la religion (ce qu'il questionnait parfois), il lui faudrait saisir que « celui qui désire est toujours un voleur », comme l'indiquait J.-A. Miller au même colloque.[4]
J'avais en tête qu'il s'agirait, sans préjuger, de permettre à Alex d'accéder à sa réponse singulière afin qu'il se déprenne de coller au costume trois-pièces d'un soi-disant désir hétéro, standard. Après tout, ce sujet était soumis, comme *tout* névrosé, à l'inexistence du rapport sexuel. Il aurait, comme chacun, à bricoler, en réponse au défaut de la structure et à l'absence de garantie chez l'autre ; il était requis, davantage, de cerner au mieux, dans l'analyse, son point d'horreur. Ce qu'il fit.
En 2013, le 27 janvier 2013, moins de dix ans après le colloque « Les gays en analyse », l'Institut Lacan publie en un éclair la brochure *Du mariage et des psychanalystes* et déclare que la psychanalyse ne saurait être instrumentalisée dans ce débat ; puis, J.-A. Miller se déclare en faveur du mariage pour tous.
Pour « ma » part, j'ai salué cette déclaration avec enthousiasme.
En effet, dans ce débat, nous pouvions encore l'an dernier souligner qu'aucun psychanalyste digne de cette appellation n'entonnerait de refrains standards, de couplets *pour tous.* Oui nous savons que la psychanalyse s'occupe du sujet, de sa singularité, et qu'elle ne court pas après le même menu pour tous, fût-il abordable,

---

3 Miller, J.-A., « Des gays en analyse », *La Cause freudienne*, Paris, Navarin / Seuil, n°55, p. 87.
4 *Ibid.*, p. 90.

ouvert à *toutes les bourses* ! Si ce discours se tenait, il m'apparut qu'il faudrait, quelque peu, le revoir et rectifier, sous peine d'entendre encore, dans ce cas, la psychanalyse ridiculisée par les théoriciens du *Gender.*

Je propose aujourd'hui l'idée suivante : avec l'accent mis sur le discordant de la jouissance, nous n'applaudirons pas un trajet qui mènerait l'analysant du désir au droit, mais l'on peut attendre d'un analyste qu'il soit funambule lui-même, afin de permettre au sujet de trouver son point d'équilibre. La stratégie de l'analyste, armé de savoir sur son sinthome, pourrait alors consister à permettre au patient d'aller du droit, à la jouissance obscure, énigmatique, indicible, puis au désir. Et retour… au droit si insiste la question de la reconnaissance sociale et sacrée, du couple.

Car pourquoi le patient devrait-il se voir détourné de l'apaisement que pourraient lui permettre… les nouveaux droits, les nouvelles législations, le mariage gay ?

Il m'a semblé, sur ce point, rejoindre, et je cite encore dans le même texte, J.-P. Deffieux : « Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'au désir se substituera le droit. Le désir de mariage ou le désir d'enfant ne « deviendra » peut-être pas un droit, il survivra au droit, il cohabitera avec le droit dans toute sa variété, sa subtilité, son insatisfaction »[5].

Subtilité donc ? Alex a aujourd'hui l'idée qu'il devra faire le deuil de la paternité, puisqu'après tout, il n'aura sans doute, lui, jamais d'enfants. Oui, ici subtilité oblige. La cure d'Alex ne viserait-elle pas pour l'heure, à un allégement du *pathos*, à la suspension de son dernier mot sur son désir ?




5 *op.cit.,*

# La famille née de PMA comme paradigme de la parentalité comme fiction

## Du désir au droit d'avoir un enfant


Virginie Jacob-Alby

*Section clinique de Nice*


Louise Brown est née en Angleterre en 1978, Amandine est née en France en 1982; deux bébés issus de la rencontre de deux gamètes fécondés hors du corps de la mère, dans une éprouvette. Deux bébés conçus sans rapport sexuel qui débutent leur vie embryonnaire dans l'antre de la science avant de se réfugier dans l'antre de la génitrice.

La fécondation *in vitro* a été accueillie comme un exploit technologique. D'un côté, cette intrusion du médical dans la procréation fascine ; mais de l'autre, elle inquiète. La FIV a en effet entraîné un bouleversement des représentations, puisqu'elle dissocie sexualité et reproduction. Pourtant, elle n'a pas d'impact direct sur la parenté, pas plus que sur la famille, car les parents de l'enfant qui vient au monde après un séjour dans une éprouvette sont ses géniteurs. Leur progéniture est issue de leurs gènes. De plus, ils lui conféreront une identité et seront investis légalement de son éducation.

Avant la FIV apparue dans les années 80, existait déjà, depuis 1973, une pratique utilisée dans le cadre des CECOS (Centre d'étude et de conservation des œufs et du sperme humains) : des femmes étaient fécondées par le sperme d'un donneur anonyme, ce que l'on appelle l'IAD (l'insémination artificielle avec donneur). Dans le cadre de celle-ci, c'est le compagnon de la mère qui est investi de la paternité légale, bien que physiquement, pour cause de stérilité, il n'ait pas contribué à la procréation de l'enfant. C'est donc depuis les années 1970 que les normes d'entrée en parenté ont été bouleversées et que parentés biologiques et sociales sont disjointes.

La FIV relève d'une technologie plus invasive que l'IAD car elle démultiplie la possibilité de circulation des gamètes. L'ovocyte est extrait par acte chirurgical du corps féminin et peut aussi être remplacé par un autre ovocyte (celui d'une donneuse). Cet ovocyte peut être fécondé par le sperme du compagnon ou celui d'un donneur. C'est donc au milieu des années 80 qu'apparaît la plus grande révolution, avec la technique qui rend possible la fécondation d'un ovocyte d'une donneuse avec le sperme du père, ceci dans une éprouvette, le tout étant ensuite replacé par transfert dans l'utérus de la mère qui portera la grossesse.

Ainsi, après la paternité, c'est la maternité qui est en mesure d'être différenciée ; la dimension génétique étant redevable à une tierce personne (en l'occurrence la donneuse) et la dimension sociale de la maternité étant attribuée à sa gestatrice. Il y ainsi séparation de la maternité biologique en deux dimensions : une composante génétique véhiculée par l'ovocyte et une composante gestationnelle représentée par l'utérus qui assure la gestation.
Interdite en France, la pratique des mères porteuses résulte également de ce dédoublement de l'enfantement corporel féminin. Mais elle soulève des questions plus vives encore.
Du fait d'orchestrer la distinction entre parenté biologique et parenté sociale, la PMA pose donc la question des tiers biologiques qui interviennent dans l'engendrement de l'enfant. Autrement dit, il s'agit de savoir s'il faut les considérer comme des pourvoyeurs d'apports corporels gommés et sans incidence sur le vivre ensemble familial, ou s'ils doivent être considérés comme des personnages impliqués dans la constellation de l'enfant. Mais dans ce cas, de quelles connaissances et reconnaissances, de quelles places symboliques peuvent-ils être gratifiés ?
Ce sont là tous les enjeux des débats bioéthiques qui se jouent au sein du Comité consultatif national d'éthique - débats qui ont commencé depuis la naissance du premier bébé éprouvette et qui ont donné lieu à l'adoption des lois de bioéthique de 1994, confirmées en 2004 et revues en 2011.

**Le cadre légal : le droit de savoir**

La PMA représente un mode original d'entrée en parenté mais sa légitimité est reconnue. Les conditions d'accès à la PMA sont donc définies par la loi de bioéthique alors même que l'enfantement naturel est libre de se déployer dans des agencements conjugaux les plus variés, allant du mariage au concubinage jusqu'au célibat ou encore à la coparenté (formée par un couple homosexuel et une amie de celui-ci).
En France, le passage par les voies médicales est cadré et prévu pour se conformer le plus possible au modèle de la famille traditionnelle. Il faut donc que soient réunis sous le même toit deux parents officiels qui seront les éducateurs. Le couple doit être constitué d'un homme et d'une femme mariés ou pouvant apporter la preuve d'une vie commune depuis deux ans. Ils doivent être vivants et en âge de procréer (soit être âgés de 18 ans à 43 ans pour les femmes, et de 18 ans à 60 ans pour les hommes, 65 ans pour le dernier cas vu à Nice). Pourtant, aujourd'hui, ce cadre légal se fissure, car en Europe (notamment en Belgique et en Espagne), les lois ont beaucoup évolué.
L'anonymat est en général vécu de façon positive par les parents ; ne rien savoir du donneur, ni de son histoire personnelle leur agrée *a priori* ; même si, très vite, les donneurs prennent une consistance fantasmatique qui peut venir parfois parasiter le rapport à l'enfant. Les couples qui bénéficient d'un donneur suivent un parcours long, douloureux et parsemé d'échecs. Au cours de celui-ci, ils doivent faire peu à peu le deuil de leur capacité à enfanter au moyen de leurs propres ressources biologiques et effectuer un travail psychique pour sortir de leur cadre conjugal strict

pour accéder à la parenté. Ils pensent donc que la non-identification du donneur écartera le spectre d'un fantôme qui pourrait venir rôder autour de leur projet et de leur enfant. Ils se défendent ainsi d'un autre procréateur dans leur vie et de son éventuelle rivalité avec le parent stérile. « L'effacement » du donneur permettrait ainsi de conserver une certaine intimité à un enfantement déjà largement exposé du fait de l'intervention médicale. Mais cela n'a-t-il pas justement comme envers de donner consistance à une figure imaginaire pouvant parfois venir envahir l'espace psychique de l'un des parents, voire, plus tard, de l'enfant ?

Quant à l'enfant, que faut-il lui dire ? Même si les statistiques sont approximatives - car les enfants nés de don ne sont pas suivis systématiquement - dans la majorité des cas, il serait caché à l'enfant qu'il est né grâce au don d'un tiers. Pourtant, les enfants nés grâce au CECOS ont plus de 30 ans et certains d'entre eux font le reproche de ne rien savoir du donneur. Et ce reproche s'adresse aux parents tout autant qu'au dispositif législatif qui entrave l'accès au donneur. Bien sûr, il convient de repérer les choses au cas par cas, puisque certains s'en accommodent, tandis que d'autres dénoncent ce silence légal[1].

Ces enfants ne semblent pas chercher d'autres parents, ils précisent souvent que leurs parents sont ceux qui ont voulu les voir naître et les élever. C'est la même logique de discours qui prévaut dans les cas d'adoption ou de parents non géniteurs ayant élevé et pris en charge un enfant. Le sujet né de don ne met pas en cause sa filiation, ni son rattachement légal au couple qui l'a accueilli. Il ne veut pas, comme l'on dit souvent de lui, « mettre une camisole biologique sur sa filiation et son origine », mais il ne peut pas considérer comme négligeable l'apport biologique qui le concerne et la consistance que cela a pu prendre et pourra prendre pour lui selon les cas.

Notons que les revendications des enfants nés de don ne sont pas équivalentes à celles des enfants nés sous X qui, pour leur part, réclament un droit aux origines. De même, ces revendications se distinguent de celles des enfants adoptés qui ont été abandonnés au départ pour naître ensuite dans le désir de parents adoptifs. Les enfants nés de don sont nés du nouage volontaire du désir de trois personnes et de l'engagement d'une équipe médicale.

Ainsi, les enfants nés de dons de gamètes souhaitent-ils simplement - du moins pour certains - pouvoir disposer de tous les éléments possibles concernant l'histoire de leur naissance afin de construire, à partir de l'histoire qu'ils se seront écrite, leur roman familial. Certains aimeraient avoir une photo du donneur et même pouvoir rencontrer ce dernier. Il s'agirait sans doute, non pas de transformer le donneur en père ou en mère, mais de faire en sorte que le donneur puisse incarner pour l'enfant une place dans sa propre constellation de sujet.

La PMA avec don de gamètes introduit donc des figures de désir nouvelles qui vont au-delà du désir des parents officiels (désir des médecins et désirs des donneurs). On constate parfois que le désir des médecins va plus loin que le désir des patients qui se

1 Kermalvezen A., *Né de spermatozoïde inconnu*, Paris, Presse de la Renaissance, 2008.

disent demandeurs mais qui, par exemple, ratent tous leurs rendez-vous. Cela introduit à une pluralité parentale de désir.

**De la famille classique aux familles hypermodernes**

Un père et une mère vivant dans le même foyer que leurs enfants biologiques est un assemblage domestique qui n'est plus le schéma dominant. Avant les avancées techniques de la médecine, seules les familles adoptives dites d'accueil faisaient entorse au schéma voulant que coïncident conjugalité, parenté, lien biologique et social. Aujourd'hui, les familles monoparentales issues du divorce ou d'un désir d'enfant assumé en solitaire sont devenues communes. Ainsi, les familles recomposées nées de deux entités défaites par la séparation des parents précédents, amènent à faire cohabiter diverses strates d'enfants, et font ainsi émerger de nouveaux personnages comme les beaux-parents, coresponsables de l'éducation des enfants.

Plus récemment, on a vu émerger les familles homoparentales et le concept de coparentalité dans lequel deux femmes élèvent au sein du même foyer des enfants adoptés par l'une d'entre elles, ou conçus en collaboration avec un couple gay, ou encore conçus par don de sperme à l'étranger. On peut rencontrer aussi deux hommes s'occupant en duo d'enfants qu'ils partagent avec des amies coparentes, ou alors un couple d'hommes dont l'un fait un enfant avec sa meilleure amie – la parentalité étant, par la suite, assurée à trois.

Ainsi le psychanalyste est-il appelé un jour à la maternité en urgence pour étudier la situation d'un bébé de deux jours. L'homme homosexuel qui l'a procréé avec sa meilleure amie fait un scandale : la mère a en effet décidé d'allaiter et cela n'est pas équitable dans le partage de l'enfant selon ce Monsieur. Pour ce dernier, il faut mettre en place un allaitement artificiel pour pouvoir partager l'allaitement et que soit effective dès à présent la garde alternée. L'enfant, rappelons-le, n'a que deux jours…

Nous en sommes donc arrivés à une importante différenciation des rôles et des places, des fonctions et des statuts, au point que la notion de « la famille » fait place aujourd'hui à la notion « des familles ». L'institution familiale classique cède ainsi à une multiplicité de combinaisons dans lesquelles se tissent des liens affectifs horizontaux et intergénérationnels qui relèvent de la matrice parentale mais sans relever d'une structure familiale. Si bien qu'avec les anthropologues et les sociologues, nous en venons à penser la pluriparentalité en nous appuyant sur la différenciation entre filiation, parenté, voire parentalité.

La filiation institue le lien légal qui permet d'inscrire une descendance dans une généalogie, d'attribuer un état civil, de définir les droits et les devoirs intergénérationnels. Elle est réglée par la loi et ne peut être défaite que par des tribunaux. Elle est une fiction collective prévue et réglée au gré des époques et des

pays selon diverses logiques : celle de la reproduction biologique, celle du projet parental et de l'engagement des adultes vis-à-vis des enfants.
La parentalité relève du choix des personnes, c'est un néologisme proposé par les « psys » et les sociologues. Pour les psys, la parentalité est le travail psychique par lequel un sujet se mue en parent lorsqu'il rencontre l'enfant. D'ailleurs, Lacan nous a enseigné que c'est une fiction.
Les sociologues, de leur côté, qualifient de parentalité les fonctions et rôles parentaux exercés tels que l'élevage, l'éducation, la gestion du quotidien, et ce, quel que soit le statut légal de l'adulte impliqué dans la vie de l'enfant. Les beaux-parents en sont les représentants les plus emblématiques ; parfois ils investissent la fonction parentale et d'autres fois, pas du tout.
La parenté désigne un ensemble plus large recouvrant les liens verticaux et horizontaux noués entre des personnes appartenant ou se sentant appartenir à une même famille. Ainsi, les parentés sociales, biologiques ou symboliques désignent-elles des places que chacun est libre d'occuper ou non dans le cours de la vie réelle.
Ces distinctions permettent de comprendre la possible différenciation entre la parenté légale instituée par des règles de filiation, la parenté sociale (éducative et domestique) et la parenté biologique, support de l'engendrement.
En psychanalyse, la référence parentale n'est pas affaire de corps biologique, mais de signifiant et de corps tissé de symbolique, de réel et d'imaginaire. Lacan nous a enseigné que la paternité est une fiction légale. Mais cette clinique de la famille hypermoderne née de la PMA illustre combien la maternité, tout autant que la paternité, est aussi une fiction légale.
Dans la famille hypermoderne, ces diverses modalités d'accès à la maternité et à la paternité peuvent s'incarner dans une même personne chez laquelle ces fonctions peuvent se diffracter sans pour autant se concurrencer. Ainsi, le lien parental ne peut-il désormais plus être pensé sur un mode univoque, il se décline sur un mode pluriel qui suggère l'existence de parents additionnels sans exclusivité, cohabitant avec ou sans concurrence ni aspiration à se substituer les uns aux autres. Beaux-parents, donneurs, donneuses et gestatrices peuvent avoir le droit de cité au sein de familles élargies fondées sur des liens qui débordent, sans pour autant menacer le strict noyau de la filiation légitime.
Se pose néanmoins la question d'une hiérarchie entre les liens : faut-il œuvrer pour le primat du génétique, du biologique ou du parental ? La toute-puissance du biologique génétique n'est pas le discours des patients concernés par la PMA. Les patients qui s'engagent dans ce parcours long et périlleux le font au nom d'un désir et d'un projet parental plus que pour transmettre un patrimoine génétique. Parallèlement, la valorisation de la grossesse représente une constante dans le parcours du don. De même, la place et la fonction fantasmatique du donneur(se) varie au cours de l'histoire familiale et de la construction de chacun. En cela, la prévalence d'un lien sur l'autre relève d'une élaboration variable et variée mais surtout singulière aux sujets.

L'articulation des diverses composantes de la parenté est une élaboration qui s'inscrit dans un mouvement souvent long de subjectivation du lien familial. C'est cette variabilité qui autorise l'émergence de nouvelles figures parentales dont les familles de PMA ne représentent qu'une facette, mais qui nous enseigne fondamentalement quant à la clinique de la famille hypermoderne dans toutes ses occurrences.




# *Trans-genre* au XXIe siècle,

# Une demande de marque signifiante ou un refus d'être marqué ?

## Clotilde Leguil

Un nouveau droit est en train d'émerger dans le monde de la globalisation : le droit de choisir son sexe, homme, femme ou *trans-genre*. Comment entendre ce nouveau droit à choisir son sexe, à n'en choisir aucun ou à choisir les deux ? Est-ce simplement un surcroît de liberté ? Ne peut-on percevoir, au-delà de cette nouvelle revendication, un droit de refuser toute marque venant de l'Autre ? Marque de l'anatomie mais surtout marque du désir des parents, qui, à travers le prénom choisi, le discours sur l'enfant et l'identification de leur progéniture à un garçon ou une fille, transmettent une part de leur désir et de leur *manque-à-être*. La question de ce nouveau mode d'être ne concerne pas seulement la petite minorité marginale de celles et ceux qui se disent *trans-genres* et qui à l'occasion changent réellement d'identité sexuelle, comme cela est dorénavant permis en Argentine. Elle ne concerne pas seulement non plus ceux qui font de ce signifiant un nouveau *genre* qui passera comme passe les modes et les saisons. Elle concerne chaque être humain, dans la mesure où il s'agit d'un nouveau mode d'appréhension de l'identité sexuelle.

A travers ce nouveau droit, l'opposition du sexe et du genre se substitue à la différence classique entre homme et femme. La dyade *sex and gender* efface ainsi la traditionnelle différence des sexes. Le concept de *sexe* est dénoncé comme servant de fondement naturalisé aux stratégies de domination. Le concept de *genre* relève d'un choix de l'être, aux accents existentialistes : le genre, qui peut être le lieu d'une subversion du sexe, serait une façon de se dégager de l'assujettissement à des normes culturelles en vertu du sexe biologique. Le *trans-genre* représenterait ainsi l'extrême de la subversion.

**De l'illégitimité à la légalité**

La question de l'extension de la pensée *gender's* dans la société a été posée avec la loi sur le *mariage pour tous*. Les violentes réactions homophobes suscitées par le projet de loi en France en ce début d'année 2013, ont montré la nécessité de cette loi par rapport aux nouvelles familles accédant ainsi aux mêmes droits que les autres. Mais, si on peut inscrire cette loi dans la continuité des luttes pour l'égalité des droits depuis la Révolution française, on peut aussi souligner qu'a surgi avec elle quelque chose d'inédit. Cette législation en matière d'union témoigne de l'émergence de nouveaux désirs et de nouveaux droits au XXIe siècle en matière de sexualité. Il s'agit de légitimer des choix de vie sexuelle autrefois conçus comme subversifs en vertu même de leur marginalité. La remise en question des normes qu'a longtemps représenté le choix de vie homosexuel, a conduit à une dénonciation de l'*hétéronormativité* comme illégitime. Le *mariage pour tous* est le résultat au point de vue de la légalité, de la lutte pour la reconnaissance de la légitimité de la vie homosexuelle. Ce nouveau droit résulte d'une extension du régime de l'égalité à la sexualité via une importation de la problématique du *genre* en politique. On pourrait dire que la pensée *gender's* est à la loi sur le *mariage pour tous* ce que la pensée rousseauiste du contrat social fût à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. La loi sur le *mariage pour tous* s'appuie sur la critique butlérienne de l'*hétéronormativité*.

« Si nous pouvons entendre désormais le discours de Judith Butler, c'est peut-être qu'elle dit ce qui est en train de se passer dans nos sociétés »[1], écrit ainsi Eric Fassin. La démarche de Butler prend sa source dans un questionnement existentiel. A travers son effort pour produire un récit d'elle-même, elle a offert à la communauté homosexuelle un discours émancipateur. Elle témoigne ainsi dans sa préface qu'elle ne savait pas comment relier les différents aspects de sa propre vie, vie d'universitaire d'un côté et rencontre avec la sexualité de l'autre. « J'ai grandi avec la violence qu'exercent les normes de genre : un oncle incarcéré à cause d'un corps anormal, des cousins gays forcés de quitter la maison familiale, mon fracassant

---

1 Fassin E., Préface à l'édition française (2005) de *Trouble dans le genre, le féminisme et la subversion de l'identité*, trad. C. Kraus, La Découverte/Poche, p. 18.

*coming out* »[2] . Son entreprise de dénaturalisation du genre prend son départ d'une souffrance intime et d'une nécessité pour elle de produire un discours qui puisse faire reconnaître cette souffrance. La théorie du genre est sa réponse à la violence qu'elle a subie en matière de normes gouvernant le sexe. « Je l'ai fait par désir de vivre, de rendre la vie possible »[3]. Voilà donc un discours universitaire issu d'une question intime et qui a eu un effet dans la société. Il faut donc reconnaître que la théorie de Judith Butler – en dépit de sa complexité et de son style peu accessible – a rencontré son époque. Il s'agit d'une nouvelle façon de penser la différence des sexes comme assignation à une norme. Elle dénonce à travers les normes de genre la normalité hétérosexuelle. Ainsi, le genre est moins la construction sociale de la différence des sexes qu'« une façon première de signifier les rapports de pouvoir »[4].
Du côté des adversaires au *mariage pour tous*, on a vu ainsi pointer une préoccupation concernant la disparition éventuelle de la différence des sexes. Pour E. Fassin, l'inquiétude de la disparition des genres révèle une inquiétude de la disparition des normes. La psychanalyse, sous son versant le plus traditionnel, en tant que lieu de la défense de la normativité du désir à partir de la structure œdipienne, a fait entendre sa voix. En France, un certain nombre de psychanalystes lacaniens qui n'étaient pas de l'Ecole de la Cause freudienne[5] ont rendu compte de leur hostilité à l'égard de cette loi en dénonçant précisément l'extension croissante dans la civilisation de cette nouvelle conception du genre. Si l'Eglise catholique s'est engagée dans une croisade contre la théorie du *gender*, c'est qu'elle y a vu aussi une entreprise de dénaturalisation remettant en question son pouvoir. C'est en ce point d'hostilité aux théories du genre que se sont rencontrés l'Eglise et les psychanalystes les plus conservateurs.

**Freud et Lacan, premiers *trans-genres***

Pourtant, les études de genre empruntent beaucoup à la psychanalyse. Les questions posées par les *gender's* apparaissent au regard de la psychanalyse comme des questions formulées depuis longtemps. Le va-et-vient symbolique d'un sexe à l'autre est un *leitmotiv* de la psychanalyse depuis Freud. Lacan, dès le début de son enseignement, a fortement accentué cette question, aussi bien à propos des névroses que des psychoses.

---

2 Butler J., *ibid*., p. 42.

3 Butler J., *ibid*.

4 Fassin E., Préface à *Trouble dans le genre*, *ibid*., p. 9.

5 En 1997, Eric Laurent a montré dans un article sur les « Normes nouvelles de l'homosexualité » en quel sens « La psychanalyse a beaucoup contribué au déplacement du discours tenu sur l'homosexualité dans la civilisation. Elle a fait du pervers le prochain du normal, et a rappelé au normal qu'il était un pervers honoraire ». Jacques-Alain Miller poursuivait en disant qu'il « existe, chez les homosexuels, des liens affectifs de longue durée qui justifient parfaitement, selon des modalités à étudier, leur reconnaissance juridique, si les sujets le souhaitent. » (« Normes nouvelles de l'homosexualité », *La Cause freudienne,* Paris, Navarin / Seuil, n°37, octobre 1997, p. 5 et p. 9).

Le fait qu'il n'y ait aucun programme naturel conduisant à devenir homme ou femme est un postulat psychanalytique depuis Freud, en dépit du fameux aphorisme, repris de Napoléon, « l'anatomie, c'est le destin ». Cet aphorisme souvent mal compris est à entendre comme « l'anatomie, c'est la facticité, soit ce qu'on reçoit à la naissance sans l'avoir choisi, pure rencontre contingente avec une situation donnée, ici avec un corps donné », et non pas comme « l'anatomie, c'est ce que tu seras en vertu d'une nature ». En matière de traversée des genres, Freud n'a rien à envier à Butler. Dans son texte de 1919 « Un enfant est battu »[6], il montrait en quel sens le fantasme d'être battu par le père renvoyait à un fantasme de changement de sexe : tout comme le garçon se sent une fille, la fille est devenue un garçon. De même, si l'on se réfère à sa conférence de 1931 sur la sexualité féminine, on aperçoit que toute l'introduction peut être lue comme un propos *trans-genre* avant l'heure : masculin et féminin est la première différence que l'on fait lorsque l'on rencontre une créature humaine, dit Freud, et nous sommes habitués « à effectuer cette différence avec une assurance dénuée d'hésitation »[7] , et pourtant, ni la science anatomique ni la psychologie, ne peuvent nous délivrer un savoir certain sur cette différence. La psychanalyse prend alors la question autrement en se demandant non pas ce qu'est une femme, mais comment on *devient* une femme. Bien avant Simone de Beauvoir, Freud affirme qu'*on ne naît pas femme, on le devient*. L'objet de la psychanalyse est le devenir, non l'être.
Lacan, à son tour, ne cessera de questionner le sexe comme une facticité, soit comme une situation contingente que l'on rencontre et qui nous conduit à une question sur notre être. Il inventera le fameux « *pousse-à-la-femme* » à propos de la psychose indiquant quelque chose d'une jouissance à transgresser les frontières du genre et d'une impossibilité à se situer par rapport au fait d'avoir ou d'être le phallus. La névrose hystérique sera conçue comme une question posée par le sujet sur ce qu'est une femme : en en passant par l'Autre Femme et en s'identifiant elle-même à un homme, une femme hystérique se confronte à l'énigme de sa propre féminité, et finalement au trauma de la castration. Quant au texte de Joan Rivière sur la mascarade[8] (que Butler commente longuement dans *Trouble dans le genre*), Lacan lui a accordé une grande importance en matière d'élucidation de la féminité en donnant tout son poids à cette affirmation de J. Rivière selon laquelle il n'y a pas de différence entre la vraie féminité et la mascarade. Cela a permis à Lacan de définir au début des années 70 la féminité comme un semblant, et le rapport entre les sexes comme de

---

6 Freud S. « « Un enfant est battu ». « Contribution à la connaissance de la genèse des perversions sexuelles », *Névrose, psychose, perversion*, PUF, 1973, pp. 219-244.

7 Freud S., « La féminité », *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, trad. R.-M. Zeitlin, Gallimard, folio essais, 1984, p. 152.

8 Rivière J., « La féminité en tant que mascarade » in *Féminité mascarade*, études psychanalytiques réunies par M.-C. Hamon, Champ freudien, Seuil, 1994.

l'ordre d'un *faire signe* à l'autre sexe mettant en jeu la dimension du désir, voire de l'amour quand il surgit.
On pourrait dire que Freud et Lacan furent les premiers à défaire le genre, à dénaturaliser la sexualité, à montrer à quel point tout symptôme du sujet est la preuve de l'impossibilité de savoir ce que c'est que d'être une femme ou d'être un homme. Si l'anti-naturalisme est le propre de la théorie du genre, il doit donc beaucoup à la psychanalyse. Quant à la normalité, là encore, les lacaniens n'ont pas attendu le XXIe siècle pour la remettre en question. C'était déjà l'un des aspects du combat de Lacan contre les partisans de la psychologie du moi dans les années 50. Le désir opposé au besoin est *excentrique à toute satisfaction*[9], c'est-à-dire étrange, bizarre, fantaisiste, et décentré, confrontant le sujet à une excentricité par rapport à lui-même. Lacan reconnaît à ce propos à Sartre d'avoir remis dans un certain éclairage cette donnée selon laquelle « le sujet ne satisfait pas seulement un désir, il jouit de désirer, et c'est une dimension essentielle de sa jouissance »[10]. Ainsi, Lacan, dès 1958, loin de toute normalisation, relevait ce caractère « non seulement inadapté et inadaptable du désir, mais fondamentalement marqué et perverti »[11].

**Le refus de la marque signifiante**
Quelle est alors la spécificité du nouveau discours des *gender's* ? Tout était-il déjà chez Freud et chez Lacan ? Non, s'il y a en psychanalyse une remise en cause de la naturalité de la sexualité et du désir, il est cependant toujours question de la sexuation en tant que rapport à l'Autre. Ainsi, par-delà la question de ce qu'est un homme et de ce qu'est une femme, se pose pour Lacan celle de ce que signifie parler, celle des conséquences pour le sujet et son corps sexué, de l'inscription dans l'univers des signifiants. La castration n'est alors pas tant le résultat de la fonction paternelle que celui du langage. Parler, c'est être soumis à une perte de jouissance qui est le sens que le dernier Lacan donne à la castration. La castration rencontre elle-même ses limites dans la mesure où une part de jouissance, que l'on pourrait appeler *trans-genre*, reste inaccessible au signifiant.
Ce qui me semble propre aux *gender's studies*, c'est quelque chose de l'ordre d'un refus de la marque signifiante. Fabian Fajnwaks le formule ainsi : « C'est le principe de base du mouvement *queer* : la remise en question de tout savoir sur ce qu'est un homme, une femme, un gay, une lesbienne et la promotion de pratiques sexuelles performatives (...) qui permettent de se nommer à partir de la pratique elle-même en dehors de toute catégorie de genre, de classe, d'ethnie, d'histoire et de société »[12].

---

9 Lacan J., Le Séminaire, livre V, *Les formations de l'inconscient*, texte établi par J.-A. Miller, Champ freudien, Seuil, 1998, p. 338.
10 *Ibid.*, p. 313.
11 *Ibid.*, p. 311.
12 Fajnwaks F., « Cultures queer : altérité et homosexualités », in *Elles ont choisi, Les homosexualités féminines*, ouvrage collectif dirigé par Stella Harrison, Editions Michèle, 2013, p. 106.

L'invention de ce nouveau signifiant *trans-genre* témoigne du refus du « il » ou du « elle », du refus d'être une femme *ou* un homme, dans le désir de l'Autre, du refus d'être exposé finalement à une perte de jouissance en consentant à s'identifier à une position sexuée en regard d'un Autre. C'est ce que Judith Butler exprime en termes de mélancolie du genre[13]. La mélancolie est de l'ordre du travail fait pour se conformer à un genre, travail toujours normatif qui implique, non pas un style propre à un sujet, mais un renoncement et des deuils. La comédie est alors l'autre réponse possible, celle qui permet, au lieu de renoncer, de jouer avec les genres, avec ses apprêts et ses marques.
Ce rapport à la marque comme étant d'un côté ce qui produit une mélancolie, de l'autre ce qui peut engendrer une comédie mérite d'être souligné, de par sa proximité mais aussi sa différence avec l'approche lacanienne. La marque lacanienne est celle qui fait que désirer s'apparente pour le sujet à faire l'expérience de la *douleur d'exister*. Mais cette marque est de l'ordre de l'incidence du signifiant dans l'inconscient. Elle n'est pas de l'ordre d'une soumission à des normes sociales. C'est le fait même d'être exposé au signifiant de l'autre qui conduit à être marqué et du même coup divisé par le signifiant. Le sujet ne trouve à se désaliéner qu'en étant toujours ailleurs que là où le signifiant le représente, qu'en échappant au signifiant lui-même. Mais pour autant, cette façon d'y échapper n'est pas de l'ordre d'un rôle. A cet égard, Judith Butler a une approche plus sartrienne que lacanienne du rapport à l'Autre. Le signifiant est ce qui nous marque, non parce qu'il nous assigne à une sexualité nécessairement hétéro, mais parce qu'il est toujours reçu de l'Autre par le sujet qui est comme une surface lisse, reçu parfois comme une caresse, parfois comme un coup de fouet, parfois comme un don d'amour, parfois comme une abolition même de notre être.
L'invention des signifiants *queer*, *transgenre*, témoigne d'un effort pour se dégager de la marque de l'autre. Mais plutôt que de défaire le genre, cela consiste à engendrer un nouveau genre, un troisième genre, qui, au bout du compte, finira par devenir une nouvelle norme, tout aussi aliénante que les deux premières. Pour la psychanalyse, il est question d'autoriser le sujet à inventer lui-même la façon dont il sera, homme ou femme, à partir de la façon dont il a reçu le signifiant et les effets de ce signifiant sur son corps.

**Ce qui laisse des traces**

Ce refus de la marque qui vient de l'Autre en tant qu'elle serait toujours normative me semble propre à une époque qui fait primer la jouissance sur le rapport à l'Autre. Jusqu'où alors le refus de se laisser marquer par l'Autre conduira-t-il à mettre en avant les droits des nouveaux sujets du XXIe siècle ? Le mariage *pour tous*, hétéro et homo, introduit du trouble dans le genre et dans la famille, et c'est souhaitable. Mais pour autant, la question de la procréation et de l'engendrement est le prochain enjeu de cette nouvelle loi. Si, au nom de l'égalité et de la démocratie sexuelle, on déclare la

---

13 Butler J., « Freud et la mélancolie du genre », in *Trouble dans le genre*, *ibid.*, p. 147-158.

*démocratie procréative*, cela conduira nécessairement à faire de la procréation médicalement assistée un droit pour tous. Or, pour les couples gays, cela impliquera aussi le recours à la gestation pour autrui, soit à la mise à disposition du corps des femmes pour porter les enfants des autres. Paradoxalement, ne va-t-on pas, à partir d'un effort de réappropriation du corps pour certains, engendrer une expropriation de leurs corps pour d'autres ? Comme l'a fait valoir René Frydman prenant position contre la gestation pour autrui : une grossesse laisse des traces. Ne retrouve-t-on pas là la question des traces que laisse la rencontre avec l'autre sur le corps du sujet ? Reste à savoir ce que la civilisation du XXIe siècle fera de ces traces, les nier ou les reconnaître comme dignes de ne pas être effacées.




# Enfants de parents de même sexe

Jean-Daniel Matet

*Section clinique Paris Ile-de-France*

Il y a une dizaine d'années, Mme L. appelle pour son enfant de trois ans. Elle insiste sur l'urgence à les recevoir et se montre d'emblée suspicieuse sur les conditions de notre rencontre. Elle vient avec un garçon agité auquel elle ne cesse pas de donner des explications et de faire des commentaires sur les limites qu'elle tente de lui donner. Le bruit incessant des conversations animées s'échappe de la salle d'attente. Dès qu'elle entre dans le cabinet, elle me questionne sur mes préjugés sur l'homosexualité et sur l'homoparentalité, car elle est déjà allée voir plusieurs praticiens chez lesquels elle a mis rapidement en évidence un jugement critique ou une désapprobation. Elle me dit avoir fait une psychanalyse de plusieurs années qui l'a conduite à la décision d'avoir des enfants avec celle qui partage sa vie. La répartition des rôles ne semble pas avoir été problématique car c'était elle qui souhaitait le plus une grossesse et des enfants. Passée dans un pays étranger pour recevoir un don anonyme de sperme, l'opération a été fructueuse puisqu'elle a accouché de triplés, trois garçons. Elle s'inquiète de l'évolution de l'un d'entre eux, Louis, qui présente un léger retard de langage, mais les trois ont eu en commun des problèmes de réanimation à la naissance qui pourraient l'expliquer.

C'est surtout la violence et la tyrannie que Louis exerce sur ses deux frères qui l'inquiètent, d'autant que ce comportement a déclenché les réactions des institutrices : faut-il séparer les triplés, doivent-ils être dans la même classe ? Ce qui me frappe d'emblée c'est l'agressivité de ce garçon qui n'est pas sans rappeler celle de sa mère et que celle-ci décrit, avec une satisfaction que traduit son sourire, les méfaits de son bambin. Elle reviendra, considérant que l'enfant y a trouvé son compte, bien qu'elle continue à formuler des critiques sur le matériel que je n'utilise pas, sur le non spécialisation des locaux pour les enfants.

Louis, en première année de classe maternelle, présente des problèmes de comportement qui, au dire de Mme L., sont sur-interprétés par l'institution scolaire (instituteur et psychologues scolaires) en fonction de l'homoparentalité. Louis veut faire le chef et cherche, par la force et l'agressivité, à imposer sa loi. Cette attitude « mâle » intrigue et fascine Mme L.

Entre temps Louis a pu apporté les tentatives de construction qu'il a faites à la maison et me dire la rivalité fraternelle que les parents n'apaisent pas mais entretiennent par leur bavardage incessant, rationalisation de toute parole et de tous gestes qui cachent mal l'angoisse présente dans cette famille, prise dans la contradiction d'une homoparentalité et d'un appel aux imagos traditionnelles de la famille. Elle rejette toute idée de répartition des rôles entre un père et une mère et souhaite seulement démontrer que les symptômes de ce fils n'ont pas de relations avec la situation familiale singulière.

En quelques mois les traces qu'il laissait sur une feuille sont devenues des dessins qu'il commente brièvement. Une route, un escargot, une baleine, la mer, deux serpents dont l'un est gentil et l'autre méchant. Une symbolisation voit le jour et une page d'écriture illisible fera place à une voiture à trois roues avec la mer, à des bonhommes allongés puis à une machine composée de trois rectangles et d'un autre qui les traverse. Louis manifestement satisfait de venir me parler, sait alors se faire comprendre.

Mme L. cherche à tout prix l'adaptation de son fils à l'école et attend de moi des conseils qui résonnent avec sa propre volonté. Louis est dans une relation conflictuelle avec son institutrice (« tout le monde prendra Louis en grippe », aurait-elle dit), une relation qui devient « une histoire d'amour » dira-t-elle ensuite. Il m'apparaît que Louis réclame un traitement spécifique, distinct de celui de ses deux frères, mais l'idée qu'il soit séparé d'eux contrarie Mme L. d'autant qu'il est proposé à Louis de garder la même institutrice pour l'année suivante. Mme L. souhaite qu'il rejoigne un couple d'institutrices, ce que Louis dit aussi souhaiter (« le lui refuser serait d'une cruauté inutile »).

Louis a deux mamans qu'il appelle de leur prénom (maman A et maman B). Il tente de coller au désir de Mme L. et ne s'oppose qu'en déployant sa force de frappe

envers ses frères ou envers des camarades de classes. Mme L. reproche à l'institutrice de ne pas le supporter, mais quand un lien s'établit avec elle ou avec le psychanalyste, elle cherche à y mettre un terme. Ainsi, quand Louis s'apaise, Mme L. ne verra plus de motifs à nos rencontres et interrompra ses séances.

Mme L. n'a pas souhaité me donner les coordonnées d'une histoire qu'elle dit avoir traitées en analyse. J'ai accepté de travailler avec Louis qui en a fait son affaire. Son jeune âge, le nombre restreint des séances n'a pas permis que nous allions plus loin, ni que je puisse recueillir un matériel susceptible de soutenir une construction.

Cet enfant se présentait donc comme symptôme du couple parental, et cette mère sollicitait que je reconnaisse sa culpabilité, mais n'en fasse pas état. Elle se montrait responsable de son désir, dans la démarche qu'elle acceptait de faire pour ce fils, mais ne souhaitait pas éclairer la place qu'il occupait pour elle, illustrant par là, la fonction inconsciente qu'il remplissait auprès d'elle, de la compléter.

**L'homoparentalité dans la littérature**

Un survol des travaux internationaux concernant les enfants des couples homoparentaux n'est pas simple en raison de leur nombre et de leur diversité. Il est possible toutefois de s'y orienter en remarquant que le nombre des travaux présentés depuis trente ans n'a fait que croître, particulièrement aux USA (1% des travaux sur la famille) et en Europe du Nord. Les psychologues, les sociologues en sont les premiers auteurs, les psychiatres restent timides sur le sujet. Les psychanalystes s'y sont intéressés, mais pour rappeler leur approche au cas par cas.
Il n'y a pas d'études systématiques en France, malgré une réflexion engagée depuis 1999 (PACS) toujours envisagée du point de vue du droit à l'enfant et de la légitimité de la réalisation de soi à travers la parentalité.
Nous en retiendrons les principales tendances de ces études dont on peut dire qu'elles laissent apercevoir, à grand renfort de statistiques, que le chercheur en sciences humaines ne démontre, en revendiquant l'objectivité, que les effets de discours dans lesquels il est pris lui-même.
Les études ont été faites aux États-Unis et les auteurs français sur le sujet reprennent une orientation générale [1]: « Toutes les études réalisées aux USA et en Europe du nord montrent qu'il n'y a pas d'impact de l'homoparentalité sur le bien-être et le devenir psychologique des enfants. » L'influence de *l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens* qui cherchent à convaincre de la normalité du désir d'enfant chez les homosexuels est remarquée. La définition de l'homoparentalité ne fait pas consensus (un parent ou deux parents homosexuels, enfants biologique ou adoptés, PMA, insémination, mère porteuse, etc.). Cette expression n'est pas neutre puisqu'elle met en avant la sexualité des parents qui n'est logiquement pas prise en

[1] Vecho, O. et Schneider, B., Homoparentalité et développement de l'enfant : bilan de trente ans de publications, *La psychiatrie de l'enfant*, PUF, 2005.

compte dans la filiation. Les statistiques évaluant les populations concernées, dépendantes de la définition de l'homoparentalité, sont approximatives. Aux USA, le nombre des pères gays varie entre 1 et 5 millions et celui des mères lesbiennes entre 200 000 et 5 millions. Le nombre d'enfants de parents homosexuels est évalué entre 3 et 14 millions. En Europe, on évalue à plusieurs millions le nombre d'enfants concernés (20 000 aux Pays Bas, 650 000 en Allemagne, plusieurs centaines de milliers en France). Les enjeux en France et en Europe ne sont pas les mêmes : aux USA, c'est la reconnaissance du couple homosexuel et non l'ouverture de la filiation qui suscite le débat le plus virulent (sacralisation du mariage), alors qu'en France, c'est la question de la filiation qui est sacralisée.
Selon Patterson[2], l'approche militante, qui soutient les recherches comparatives entre famille hétéro et familles homo pour déconstruire les préjugés, retarde la compréhension de ce qui rendrait compte des problèmes rencontrés par les enfants de familles homoparentales quand d'autres vivent harmonieusement.
Les études examinées par ces auteurs faites à partir de questionnaires adressés aux parents restent floues faute de témoignages directs des enfants et de suivi longitudinal. La réduction des critères de définition de ces familles homoparentales et l'absence de précisions sur le mode d'organisation intrafamilial ajoutent à l'imprécision des résultats qui ne remettent pas en cause l'opinion générale d'une absence d'impact de l'homoparentalité sur le devenir des enfants.
Une opposition aux thèses précédemment citées est venue de sociologues de l'université du Texas, à Austin, Mark Regnerius[3] en 2012 et P&K Cameron[4], auparavant. Elle est commentée par Peter Sprigg[5] .
Dans une étude historique des enfants élevés par des parents homosexuels, Mark Regnerus renverse la sagesse académique conventionnelle qui veut que ces enfants ne souffrent pas d'inconvénients par rapport aux enfants élevés par leur mère et père mariés. Cette étude méthodologique plus rigoureuse que celles réalisées sur cette question a trouvé de nombreuses et importantes différences entre ces groupes - avec les résultats pour les enfants d'homosexuels notés «*suboptimale*» dans presque toutes les catégories.
Selon Regerius, le débat sur la structure familiale optimale pour les enfants et l'impact de parents homosexuels a généralement disparu du fait des arguments idéologiques tant du côté des organisations pro-famille (comme *Family Research Council*) que des militants pro-homosexuels.

---

[2] Patterson, C.J., *Children of lesbian and gay parents*, *Child Development* 63 (5), 1992 et onze autres travaux sur le thème jusqu'à 2000.
[3] Regerius, M., *How different are the adult children of parents who have same-sex relationship ? Finding from the New Family structures Study, « Social science Research Vol 41, Issue 4 (July 2012), pp. 752-770.*
[4] Cameron, P&K, *Homosexual parents : a comparative forensic study of the character and harms to children. Psychological Reports, 82,* pp. 1155-1191 (1998)
[5] Sprigg, P., *(Senior Fellow for Policy Studies): « New Study on Homosexual Parents Tops All Previous ». Social Science Research* 2012

L'étude de Regnerus (par Loren Marks[6], *Louisiana State University*) analyse les 59 études antérieures citées dans un dossier politique de 2005 sur les parents homosexuels par l'*American Psychological Association* (APA). Marks démystifie le propos de l'APA selon lequel « aucune  étude n'a démontré que les enfants de parents gays ou lesbiens soient défavorisée de manière significative par rapport aux enfants de parents hétérosexuels. » D'après Sprigg, cette impasse d'études duelles a été brisée par le travail que Regnerus a entrepris. Contrairement à de nombreuses grandes études précédemment menées sur la structure familiale, Regnerus a intégré des comparaisons spécifiques avec les enfants élevés par des parents homosexuels. Contrairement aux études précédentes sur les enfants de parents homosexuels, il a mis sur pied un échantillon représentatif basé sur la population qui est grandement suffisant pour permettre des conclusions valables scientifiquement et statistiquement. Il a soulevé une question grave de «biais d'auto-présentation» - la tendance du parent à donner des réponses qui donneront d'elle-même et de leur enfant une bonne image.
Regnerus, d'autre part, a sondé les jeunes adultes, âgés de 18 à 39, et leur a demandé de décrire leur expérience en grandissant (et leurs conditions de vie actuelles). L'étude a recueilli des informations auprès de ses sujets sur quarante résultats différents. Près de 15.000 personnes ont été «sélectionnées» pour une éventuelle participation à l'étude; à la fin presque 3000, un échantillon représentatif, ont effectivement rempli le questionnaire de l'enquête. De ce nombre, 175 ont indiqué que leur mère avait une relation amoureuse de même sexe dans leur enfance, et 73 ont dit la même chose à propos de leur père. Ces chiffres sont suffisants pour faire quelques conclusions statistiquement robustes en comparant les différentes structures familiales.
En comparaison avec les résultats pour les enfants élevés par une «famille biologique » (avec une mère et un père biologique mariés), les enfants d'homosexuels ont eu de moins bons résultats (ou, dans le cas de leur propre orientation sexuelle, étaient plus susceptibles de s'écarter de la norme sociétale) à 77 scores sur 80 mesures de résultats. (Les seules exceptions : les enfants des «pères homosexuels» étaient plus susceptibles de voter; les enfants de « lesbiennes » de consommer de l'alcool moins fréquemment, et les enfants des "pères gays" de consommer de l'alcool au même rythme que ceux des familles biologiques).
Il y a sept variables de résultats où les différences entre les enfants de parents homosexuels et les parents mariés étaient non seulement présents, et favorables aux parents mariés, mais lorsque ces résultats étaient statistiquement significatifs pour les enfants de mères lesbiennes et des pères "gay" cela donnait les résultats suivants. Par

[6] Marks, L., « *Same-sex parenting and children outcomes. A closer examination of the American Psychological Association's brief on lesbian and gay parenting. Social Science Research, Vol 41, Issue 4 (july 2012), pp. 735-751*

rapport aux enfants élevés par des parents biologiques mariés (IBF), les enfants de parents homosexuels (LM et GF) :

• Sont beaucoup plus susceptibles d'avoir reçu du bien-être (IBF 17%; LM 69%; GF 57%).
• Avoir un faible niveau de scolarité
• Signaler moins de sûreté et de sécurité dans leur famille d'origine
• Signaler plus «impact négatif» de leur famille d'origine
• Sont plus susceptibles de souffrir de dépression
• Ont été arrêtés plus souvent
• Si elles sont des femmes, ont eu plus de partenaires sexuels - à la fois masculins et féminins

Les enfants de mères lesbiennes :

• Sont plus susceptibles d'être actuellement cohabitants
• Sont presque 4 fois plus susceptibles d'être actuellement à l'aide publique
• Sont moins susceptibles d'être actuellement employés à temps plein
• Sont plus de 3 fois plus susceptibles d'être au chômage
•Sont près de 4 fois plus susceptibles d'identifier l'autre comme totalement hétérosexuel
• Sont 3 fois plus susceptibles d'avoir eu une aventure alors qu'elle est mariée ou vivant en concubinage
• Sont 10 fois plus susceptibles d'avoir été "touchés sexuellement par un parent ou un autre adulte qui l'a en charge»
• Sont près de 4 fois plus susceptibles d'avoir été «physiquement forcés" pour avoir des relations sexuelles contre leur gré
• Sont plus susceptibles d'avoir des problèmes «d'attachement» liés à la capacité de dépendre des autres
• Utiliser la marijuana plus fréquemment
• Fumer plus fréquemment
• Regarder la télévision pendant de longues périodes plus fréquemment
• Ont plus souvent plaidé coupable à une infraction non mineure

Il note encore des différences en matière de sexualité et situe les limites de l'étude dans l'établissement d'un « lien de causalité » entre ces constats et le fait d'avoir un parent homosexuel.

En conclusion ; Sprigg affirme que les articles de Marks et Regerius ont complètement changé les règles du jeu pour les débats sur parents homosexuels, les «familles homosexuelles», et le «mariage» entre personnes de même sexe. Les mythes des enfants de parents homosexuels qui ne seraient "pas différents" des autres enfants s'écrouleraient. Ces enfants souffriraient "pas mal" d'avoir été élevés par des parents homosexuels.

Il est clair que les défenseurs de la famille biologique ont trouvé dans ces études des arguments « scientifiques ». Ce qui fait symptôme pour tout un chacun peut, par le

biais statistique, être interprété dans un sens ou son contraire, au gré des discours servis.
En 1997, l'Association psychanalytique américaine – ApsaA, (Gary Grossman, Ph.D) 1997, association régionale, membre de l'IPA, comptant 3500 membres, a approuvé la résolution sur le mariage suivant :
"Parce que le mariage est un droit humain fondamental et un choix personnel et individuel, résolu, l'Etat ne doit pas interférer avec les couples de même sexe qui choisissent de se marier et de profiter pleinement et équitablement des droits, des responsabilités et de l'engagement du mariage civil."
Dans un article de l'*EMC* en 2013, A. Lazartigues[7] constate une privatisation d'une conjugalité précarisée, fondée sur l'affectif et un enfant devenu enfant du désir (programmé, très investi sur le plan narcissique). Les rapports familiaux se sont symétrisés ouvrant à une parentalité démocratique. Il décrit l'importance de l'immédiateté soutenue par l'usage généralisé des TIC (Techniques d'Information et de Communication) dans le quotidien de l'enfant et de ses parents modifiant le rapport au temps et à l'espace et ouvrant une concurrence à l'éducation nationale par autodidaxie. Il en déduit une évolution des structures cliniques peu convaincantes et semble nostalgique du passage de la famille patriarcale à la famille paritaire. L'appui pris sur une lecture melmanienne plus que lacanienne donne une analyse bien fade de ces évolutions familiales par ce professeur de psychiatrie de Brest.
En Grande Bretagne, le débat prend un tour incandescent, comme en témoigne un article récent de *The Independent*, sous la plume de Jane Merrick[8], quand elle se fait l'écho le 17 février 2013, d'une lettre adressée par une fille d'un couple lesbien, âgée de huit ans, à David Jones, ministre gallois, qui appelle à voter contre le mariage gay à la Chambre des Communes. Elle vit avec ses deux mamans et sa jeune sœur à Londres. Elle proteste contre son affirmation selon laquelle les homosexuels ne pouvaient pas fournir «un environnement chaleureux et sécuritaire" pour élever des enfants : «J'ai été élevée très bien ... vous pouvez être élevé par quelqu'un qui vous aime et prend soin de vous et s'assure que vous êtes heureux. " M. Jones condamne «les êtres humains qui ont des sentiments. Elle ajoute ces commentaires : "Qu'est-ce qui lui fait dire que mes mères ne peuvent pas m'élever parce qu'elles sont lesbiennes, ce n'est pas juste. Je suis parfaitement bien. Cela me rend très en colère. C'est pourquoi j'ai écrit la lettre ".
M. Jones est un peu de mauvaise foi quand il affirme : «Je cherchais simplement à souligner que, depuis toujours les partenaires de même sexe ne peuvent pas biologiquement procréer des enfants, l'institution du mariage devrait être réservée aux partenaires de sexe opposé ».
Le porte-parole du Labour sur les affaires galloises, Owen Smith, a demandé au Premier Ministre de condamner les propos du secrétaire Gallois.

---

[7] Lazartigues, A., Nouvelles structures familiales, in *EMC psychiatrie*. 2013
[8] Merrick, J., « *Child of gay parents send protest to MP* », *The Independent*, 17 février 2013.

Faudrait-il donner le dernier mot concernant les désirs et les droits à l'association pour « la visibilité asexuelle » qui a organisé sa première journée, le 26 avril 2013 : journée du respect de la diversité des sexualités humaines. « Le rapport que chacun entretient avec la sexualité est valide et normal à partir du moment où il ne fait de mal à personne. Ainsi, l'attirance sexuelle peut prendre de multiples formes. On peut être attiré par un genre, par plusieurs ou par aucun. La même remarque s'applique aux identités et aux expressions de genre. Elles sont diverses et elles doivent être toutes respectées de la même façon. »
Il n'y a pas de rapport sexuel, mais ce réel fait couler beaucoup d'encre.




# Enthousiasmée et effrayée

## Victoria Paz

Le sujet contemporain fait l'apologie de sa différence, il met en exergue la particularité de son désir et la singularité de sa jouissance. Or, et en contraste avec d'autres époques lors desquelles la différence restait placée du côté de la marginalité, aujourd'hui, cette « exception à la norme » se montre à ciel ouvert et cherche à être reconnue en tant que telle. Souvent, elle veut se faire reconnaître au-delà d'une communauté, entrant ainsi dans le champ du droit commun. Ces changements de notre société nous confrontent aux questions essentielles qui ont été celles de Lacan depuis le début de son enseignement et qui concernent l'éthique analytique. Celle qui soutient que le désir n'a pas le caractère d'une loi universelle mais d'une loi particulière.

Déjà, dans les années soixante, avec ses « Propos directifs pour un Congrès sur la sexualité féminine », Lacan nous invitait à nous intéresser aux effets sociaux de la sexualité féminine, celle qui pose toujours « des questions irréductibles à un champ

ordonné des besoins »[1]. Ainsi, et en s'opposant à une tendance moralisante de l'analyse, déjà présente en France il y a soixante ans, Lacan nous invitait à considérer dans le mouvement des *Précieuses* l'éros de l'homosexualité féminine, à « saisir ce qu'il véhicule d'information, comme contraire à l'entropie sociale »[2].

C'est donc le parcours subjectif d'une jeune femme lesbienne, ancrée dans l'air du temps, qui va me permettre d'aborder comment, vis-à-vis de ces nouveaux désirs, notre « pratique sans valeur » se destine à continuer d'accueillir la différence.

**L'amour au féminin**

Militante engagée qui a inventé des slogans célèbres dans le milieu lesbien, cette jeune femme a créé une marque consacrée à la diffusion de la cause homosexuelle. Elle la soutient par le biais de ses créations qui ont réussi à se faire une place dans la cité. Certains des slogans qu'elle a créés s'exposent dans les Marches des fiertés sur « les cœurs des lesbiennes ». Ils semblent réussir à attraper un bout de la complexité inhérente à la sexuation et à l'identification sexuelle propre à cette communauté qui intéresse particulièrement ce sujet depuis sa jeunesse.

C'est sur un ton revendicatif et en même temps poétique que ce sujet cherche à proclamer sa version de « l'amour au féminin ». Elle veut soutenir l'identité et la fierté des femmes qui aiment les femmes et qui, comme elle, se consacrent avec passion à l'art de les aimer. Avec sa marque comme dans sa vie, elle fait exister une version de l'amour entre femmes, romantique et moderne, galante et dévouée à l'objet d'amour, toujours renouvelée. Elle nous invite ainsi à nous plonger dans la voie ouverte par Lacan pour aborder l'essentiel de la position du sujet dans l'homosexualité féminine. Il remarque que la femme ne renonce pas à son sexe, « bien au contraire, dans toutes les formes de l'homosexualité féminine, c'est sur la féminité que porte l'intérêt suprême »[3].

Mais l'éloge de l'amour qu'elle cherche à soutenir est dérangé par un réel. C'est « la perte » qui entre dans sa vie sous différents aspects. Elle me raconte qu'elle est devenue une funambule qui essaie de ne pas tomber dans la dure entreprise de soutenir sa création. Elle est une bénévole de la cause, car pour la soutenir et ne pas faire faillite, elle est entrée dans un circuit de dettes de plus en plus difficiles à payer et qui la laissent soumise à une situation précaire. Si, avec sa marque, elle soutient sa cause, elle le fait depuis toujours « à perte ».

---

1 Lacan J., « Pour un Congrès sur la sexualité féminine », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 736.

2 *Ibid.*,

3 *Ibid.*, p. 735.

Or, cela n'est pas nouveau. Elle découvre avoir une tendance à s'associer à des partenaires qui tombent, ce sont des femmes qu'elle soutient et c'est en les soutenant qu'elle s'écroule. Sauver la femme est sa cause, incarnée dans un premier objet d'amour, sa mère. Son interprétation du mythe familial révèle que c'est elle, par le fait de sa naissance, qui est venue détrôner sa mère d'une place phallocentrique. Le sujet interprète que c'est le désir défaillant d'une mère touchée par la naissance de sa fille et devenue très rapidement « la rivale », qui va décider de sa position subjective.

Effectivement, la conjoncture dans laquelle s'inscrit sa naissance aura des incidences sur ce sujet. La fonction maternelle divise sa mère qui va s'acharner à adresser une demande d'amour illimitée à son partenaire et à clamer l'insatisfaction ravageante qui la pousse aux passages à l'acte. C'est dans cette conjoncture que notre sujet va se placer, en suivant son interprétation sur l'énigme du désir maternel. A chaque chute, spectaculaire, de sa mère, c'est elle qui va la sauver. Identifiée virilement à la femme forte, elle va y mettre son corps pour la soutenir. Elle va également saisir que, pendant son enfance, elle avait trouvé dans la privation la stratégie qui la protégeait de cette relation spéculaire de rivalité, à laquelle sa mère la destinait. Selon son discours, c'est pour pacifier la voracité de sa mère qu'elle lui laisse « les hommes, l'argent, les enfants » qui deviendront impossibles pour elle. Et bien que le désir la pousse sur ces mêmes terrains, ils restent marqués par une angoisse profonde. C'est ainsi qu'elle commence à dénouer la logique qui soutient son identification phallique et ses effets. Entre courtois chevalier et servante méprisée, la difficile fonction de soutenir la femme fait consister la privation à laquelle elle se destine.

**Son désir d'enfant**

C'est la rencontre avec un nouveau réel qui va mettre en évidence que « sauver La femme » est toujours « à perte ». La rencontre sexuelle, marquée par l'insatisfaction et la culpabilité, mène ce sujet vers une consultation gynécologique qui révèle le diagnostic d'endométriose. C'est cette maladie - qui a la particularité de préserver vis-à-vis du tout savoir scientifique son caractère dit mystérieux - qui va permettre à ce sujet de faire place à un désir jusqu'à présent inavouable. Le risque d'être infertile, présentifié par ce diagnostic qui touche le réel du corps, sera la clé qui permettra de la confronter à la question qui l'angoisse : aura-t-elle le droit de devenir un jour mère ? Le « désir d'enfant » va résonner dans les séances en faisant place à de multiples chaînes associatives et à l'équivoque.

Si la sexualité met en place une impossible rencontre entre les sexes, une faille dans la jouissance qui lui est inhérente, ce sujet va se confronter très tôt à ce réel. A l'époque de la « libération sexuelle », fortement remise en question par Lacan en 1974[4], en tant que fausse solution pour traiter cet impossible, la mère de ce sujet s'y consacra pour traiter son mal-être. Sous prétexte que l'idéologie de l'époque promouvait qu'il fallait « tout dire aux enfants », ce sujet deviendra la confidente non consentie de la vie sexuelle de sa mère. L'abus va nommer l'intrusion de la sexualité pour ce sujet, et servir pour interpréter le trauma en lui donnant une consistance. Il apparaîtra dans des rêves répétitifs comme dans des symptômes dont elle souffre. C'est ainsi que la terreur de se sentir enfermée et attrapée dans des espaces clos ou dans des relations amoureuses et de travaux étroits, va révéler comment son fantasme se conjugue avec le verbe « abuser ».

C'est en résonant dans les séances que ce « désir d'enfant » va lui permettre également de saisir que c'est dans la logique familiale qu'elle avait trouvé son nom de petite fille. Elle était « l'ambassadrice ». Très jeune, elle s'est sentie responsable de l'accomplissement de cette fonction qui traduisait l'articulation symptomatique du couple parental. Petite, elle avait pris en charge la mission diplomatique de faire fonctionner les relations entre les sexes, d'essayer d'inventer des points de rencontres dans ce couple. Par son entremise, elle espérait faire fonctionner la rencontre impossible entre un père, qui ne faisait pas de sa femme la cause de son désir, et la revendication phallique de sa mère. Elle exerçait également auprès de son père la démonstration de la manière dont une femme doit être traitée et aimée. Cet éloge amoureux à la mère va se construire sous l'impératif moral de ne « jamais la dépasser », promesse d'amour de la petite fille qui met au travail la vérité de sa position de sujet.

C'est ensuite la logique de sa vie amoureuse qui va révéler comment elle a été marquée également par ce signifiant qui la nomme. Dans l'amour, elle exerce sans cesse la fonction diplomatique. La devise sera « être toujours prête à se retirer avant que le désir s'évanouisse ». Or, la fonction diplomatique comme la métonymie amoureuse l'épuise, ces stratégies s'avèrent inefficaces pour traiter ce qui rate.

**« En hors-bite »**

Si le réel, par son insistance répétitive endort le sujet ; c'est l'inattendu, qui émerge sous la forme du *Witz,* qui va la surprendre en ouvrant une voie nouvelle. Après avoir parlé longuement de sa dette envers sa mère et de la constellation œdipienne, ce sujet utilise une belle métaphore pour nommer sa place d'enfant. Elle parle de

[4] Lacan, J. « Freud per sempre ». Entretiens de Jacques Lacan avec Emilia Granzotto, *Panorama*, Roma, 21 novembre 74.

l'héliocentrisme de son père qui lui a donné une place centrale. Pour cet homme galiléen, sa fille a toujours été « le centre de l'univers ». Or, ses efforts pour garder cette place étaient fortement sanctionnés par le regard de la mère et par l'insulte « lèche-cul ! » qui venait nommer le désir de la petite fille. Lécher, lâcher, lâcheté, sont les signifiants que le sujet va retrouver et qui servent à nommer sa soumission fantasmatique à l'Autre ainsi que la lâcheté de son désir.

Or, en contraste avec son père, le sujet interprète que sa mère a voulu garder pour elle la place centrale ; place autour de laquelle ce sujet s'est mis en orbite. Après une longue dissertation sur son système solaire et le mouvement des planètes familiaux, le sujet conclut : « Disons que ma mère m'a mise très tôt *en hors-bite* ». Si Lacan accorde une place privilégiée au trait d'esprit, c'est parce que l'essence de cette formation de l'inconscient réside dans son rapport à la dimension d'alibi de la vérité. Dans cette cure, il devient la clé qui permet au sujet de sortir de la tragédie œdipienne. Il ouvre la voie de son désir et l'appropriation de son choix amoureux, que le sujet découvre forcé, mais dans laquelle il retrouve la marque de sa position subjective et de sa propre jouissance. Au bout d'un certain parcours analytique, le rêve traumatique trouve sa résolution : le sujet quitte le scénario dans lequel il est captif du regard jouisseur d'une femme qui la veut pour elle. L'Autre se dissipe, elle s'autorise à s'en séparer.

**De la reproduction à l'invention**

Moins encombré par l'identification phallique et par les déterminations fantasmatiques, le sujet commence à pouvoir faire une place à son désir. Ce n'est pas sans surprise qu'il découvre que, si son engagement dans la cause lesbienne perdure, sa passion cesse ; elle ne ressent plus le besoin de continuer à soutenir une activité à perte. C'est dans le milieu de la danse qu'elle trouve une nouvelle voie professionnelle. Le corps y est moins marqué par la jouissance mortifère et devient un « moyen d'expression et de plaisir ». C'est ainsi qu'elle va trouver dans le *tango* l'inspiration pour mettre en exergue la contingence de la rencontre. Selon ce sujet, cette danse permet de mettre en place une rencontre artistique et singulière entre partenaires ; il ne s'agit pas de « répéter une performance, mais d'être ouvert à l'invention ». Après l'angoisse, c'est l'art de la rencontre et du lien qui devient sa création et sert à transformer le *pathos* en art. La contingence s'introduit là où revenait toujours une jouissance répétitive.

Et contre toute détermination, elle fait une rencontre qui lui permet d'échapper à la solitude de la jouissance autistique. C'est à l'amour pour une femme « qui ne calcule pas » et qui lui fait « une place sans mesure », qu'elle va se livrer. Consentir à se nouer à un, « sans calcul et sans réserve », va remettre en question l'idéologie de l'amour libre, « conformisme » intimement liée pour ce sujet à l'insatisfaction qui le reliait à sa mère. Elle découvre l'intimité et l'expérience nouvelle d'avoir une sexualité « plus épanouie ». Elle va alors nommer le mouvement d'appropriation de sa propre jouissance, dans laquelle l'insatisfaction est mise au travail et dans laquelle la culpabilité n'a plus lieu.

**Un acte sans garantie**

Construire solidement une relation rouvre la question de son désir d'enfant en tant qu'impossible, question qui l'avait conduite en analyse quatre ans auparavant. Face à cet enjeu, c'est encore sa mère qui intervient pour dire que la maternité, « c'est n'est pas pour elle ». J'accueille sa question. Plusieurs rêves viendront mettre au travail la question autour du fils et de sa fonction parentale, en faisant émerger un point d'angoisse central. C'est le signifiant « reproduction » qui va ouvrir la voie associative pour livrer au sujet sa terreur de « se reproduire en reproduisant la mère ». Effrayée, mais également enthousiasmée, elle entame sans ambages un travail autour de la maternité et de la division qu'elle introduit.

Ainsi le sujet se sent prêt à loger la nouvelle qui la ravit : « elle est féconde, fertile ». Elle interprète que l'infertilité était la solution qu'elle avait trouvée face à la culpabilité ; le symptôme lui permettait de régler l'affaire, « lâchement ».

L'absence de garanties donne place à un droit nouveau pour ce sujet, celui d'inventer une façon singulière de s'occuper de l'enfant qui viendrait et de rendre effective sa fonction au sein de son couple. De quelle façon être une mère différente, ni intrusive ni abusive : c'est ce qui l'anime. La question se pose également de savoir comment mettre en place l'acte de concevoir l'enfant. Pour ce sujet, il est essentiel qu'il s'agisse d'un acte marqué par le désir, avec le consentement d'un homme qui puisse donner également une légalité à cet acte. Le désir et le droit sont toujours convoqués quand il s'agit de faire une place à cet enfant.

Bien que sa priorité soit que cet enfant s'inscrive dans la loi commune - raison de son combat - elle s'intéresse également au témoignage des enfants nés des couples monoparentaux. Ils sont, en général, dit-elle, fiers de leur histoire et du désir qui leur a donné une place. Elle s'intéresse à la fonction de ce désir décidé des parents, et à l'engagement dont cet acte, au-delà de toute norme, relève. Un certain savoir, issu de

son parcours analytique, lui permet de saisir qu'il n'y a pas de garanties à l'acte et que les couples dit « traditionnels », classiques ou modernes, n'assurent, *pers se*, une place « convenable » à l'enfant. C'est dans cette place vide qu'elle commence à inventer un nouage singulier avec un partenaire et à faire une place possible à un enfant.




# Une femme mutante

Bernard Porcheret

*Section clinique de Nantes*

**Avoir un corps de fille, ça n'est pas juste**

Angel n'a jamais accepté d'être une fille. Petite, elle s'endort en se disant que demain, elle sera transformée en garçon. Son petit frère naît quand elle a quatre ans. Elle dit que son père, qui parle peu, n'a jamais voulu de fille. Elle évoque un souvenir : dans un parc, il y a un arbre dans lequel tous les enfants vont grimper. Ses parents l'ont forcée à mettre une jupe, ce qui va l'empêcher de faire comme eux. Elle commence à pleurer, elle voit que son père va venir lui donner une fessée, donc elle va vite s'asseoir pour être sûre de ne pas la recevoir. Il l'a gifle *quand même*, ce qui cristallise son sentiment d'injustice. Sa mère accuse son mari de parler à sa fille comme à une adulte. Il joue tout le temps avec son frère ; être une fille est un désavantage. Quant à sa mère, elle est impuissante, et « perdue plus que tout le monde ». Pourtant, reconnaît-elle, « elle, elle nous aimait pareil ». « Ses parents ne lui servent à rien du tout, ils sont gentils, mais il n'y a jamais eu de loi à la maison ». Il y avait pourtant des règles de vie, mais, malgré ces règles, tout ce qu'elle voulait faire, elle pouvait le faire... Ils ne la protègeront pas.

**La puberté, fin du rêve**

Elle est abusée sexuellement de l'âge de sept à quatorze ans par le compagnon de sa grand-mère maternelle. Celui-ci les emmène dans la forêt pour pratiquer des attouchements, d'abord elle et son petit frère, puis elle seule. Elle s'appuie sur sa gentillesse pour nourrir son rêve de se réveiller garçon. Elle a le droit de jouer avec des pistolets et de tirer dans tous les sens après les attouchements. Elle doit garder le silence, autrement il irait en prison et la mamie aussi. Elle lui dit non une première fois, le jour où il a voulu la pénétrer avec un *truc* en verre, et où elle a peur d'être coupée.

A l'âge de quatorze ans, son corps de fille s'impose. Elle réalise que cette relation n'est pas normale, et dit stop. Mais des crises de boulimie apparaissent. « C'est pire », dit-elle. Elle dit ne rien avoir éprouvé pour le compagnon de sa mamie. Elle se demande si elle a déjà aimé quelqu'un. Elle priait le bon dieu pour que ses parents se tuent en voiture, espérant qu'ils ne reviennent jamais. Elle qualifie cela de rêves débiles, car ils étaient trop gentils avec elle. Elle se demande où est la responsabilité, chez elle ou chez eux ? Elle constate seulement que quelque chose a été *loupé* dans son éducation, bien qu'ils aient tout fait pour elle. Sous son usage des semblants, l'ironie est à son comble quand elle dit qu'elle se fout d'eux, de son frère, de tout.

Ses parents ne l'ont pas protégée. La puberté révèle sa rencontre dévastatrice avec le sexuel. Avant cela, lorsqu'elle est en maternelle, elle se souvient de sentiments amoureux à l'égard de la première de la classe, un amour d'enfant. Les semblants sont saufs, car, à cet âge-là, les autres ne se posent pas la question si une fille est gay quand elle est proche d'une amie. Quand elle a quinze ans, elle devient *toute tournée triste*. Ses parents l'emmènent consulter un psychologue qu'elle rencontrera pendant un an et demi. Ils pensent qu'elle est triste parce qu'elle est gay, d'où ses *crises* de boulimie. Surtout, elle se scarifie les bras afin que la douleur mentale se transforme en douleur physique. Elle cesse cette pratique quelques mois plus tard, car ça se voit, dit-elle, et ça fait de la peine à ses proches.

**Un électrocardiogramme de quelqu'un qui meurt**

Un souci esthétique l'anime. Dès lors, elle remplace les scarifications par des tatouages partout sur le corps, sur les bras, sur les jambes, sur le dos en entier. Une seule limite : que ça ne se voit pas au travail ou dans la rue. À chaque fois qu'elle se dit « c'est la dernière crise », elle se fait tatouer le lendemain. Elle attend du tatouage un nouveau point de départ et que ça l'aide à *s'aguerrir*. Avec les scarifications, les gens se disent « elle est cinglée », alors qu'avec les tatouages, ils se disent : « ah elle

veut juste être à la mode ». Elle précise avec malice qu'à la piscine, les « vieux » sont surpris quand elle est en maillot de bain. Ils lui laissent la ligne d'eau, car ils prennent peur. Elle décrit ses tatouages ainsi : « Le plus grand, c'est un circuit électronique. Ça symbolise qu'il faudrait que je réfléchisse plus comme un robot. Ce serait facile. Mais c'est une symbolisation, je ne veux pas me transformer en robot. Et donc j'ai un grand circuit imprimé partout. C'est plein de circuits qui se rejoignent. J'ai un électrocardiogramme sur l'avant-bras, un ECG de quelqu'un qui meurt, parce que je voulais symboliser que j'étais morte à l'intérieur. Des fois, j'ai l'impression que je ne ressens rien. Ce n'est pas normal que je n'aime pas mes parents, personne, je n'aime rien. A l'intérieur, je suis vide ».

**Pas d'entre-deux**

Son sentiment d'être morte est antérieur à l'arrêt des amphétamines. Avec les drogues, *on* est blasé de tout, dit-elle, plus rien ne nous tracasse. « Quand on stoppe, tout nous ennuie, parce que rien ne peut égaler cette sensation de vivre sans entraves. Au départ, c'était juste pour sortir, c'était le rêve pour faire la fête ». Quand elle réalise que, pendant 24 heures, elle n'a pas faim, qu'il n'y a pas de crises, elle se drogue encore plus, et chaque jour. Cette pratique trouve sa limite, car elle perd sa force physique. Or, pour devenir un garçon, il lui faut faire du sport. « Le corps s'est amusé, il a donné toute l'énergie qu'il avait, et le temps que l'énergie se refasse... Le taux de sérotonine est tellement... Il y a tout qui part dans le cerveau d'un coup, et après il faut une semaine pour que tout se remette à niveau ; c'est la déprime, on n'a pas de force, pas d'énergie. Le sport devient impossible, on se dit : on arrête. Deux ans de drogue, c'est déjà beaucoup ; il faut faire d'autres trucs dans la vie ». Elle arrête donc de se droguer et s'adonne à fond pendant trois ans à la musculation. Mais cette solution n'est pas tenable non plus.

« Dans la société, dit-elle, les gens s'attendent à voir une vraie fille, pas un truc à moitié fille à moitié garçon... » Grâce à internet, elle reçoit des stéroïdes de Bulgarie. Elle s'intéresse au métabolisme chimique et critique avec ironie les explications données sur les sites. Elle refuse l'enchaînement infernal auquel ces produits conduisent. « La testostérone chez les garçons se transforme en œstrogènes et après, faut prendre des anti-œstrogènes pour pas qu'il y ait des développements féminins chez les garçons... Il y a tout d'expliqué ! » Quant à la chirurgie, elle ne se voit pas changer de sexe pour de vrai. Elle argumente : c'est trop compliqué, il faut prendre des médicaments à vie, il y a plein d'opérations ratées, il faut enlever la poitrine et le vagin. « Il y a plein de trucs à faire. C'est long, et ça coûte de l'argent. Pendant un ou deux ans, on ressemble vraiment à la moitié de quelque chose. Et je n'ai pas envie à

70 ans d'être en train de me faire des piqûres de testostérone parce que j'ai fait une opération à 20 ans ».

**Je suis une bête**

Après trois heures de musculation, son corps a faim. Elle explique que chaque jour, elle doit manger de la viande, sans limite, mais son corps s'élargit sans fin. Il devient « plus horrible encore ». Comme elle est une fille, elle n'aura jamais un corps de garçon, son corps ne sera jamais ultra musclé et sec. Ses crises insistent. Elle déteste son corps. Elle arrête donc le sport et déprime. Les crises redoublent d'intensité. Le seul moyen pour les stopper, c'est, dit-elle, d'être en prison, de n'avoir accès à rien, ou d'être à l'hôpital. « Il fallait que je m'arrête, mon corps n'en pouvait plus, je saignais de partout, je saignais de la bouche, je saignais des dents, je ne pouvais plus respirer. C'était l'enfer, cela ne s'arrêtait plus. Et je me suis dit : soit je vais dans la rue, je pète une vitrine et je vole tout et je me fais arrêter ; en prison, eh bien on est dans une cellule et il ne se passe rien. Ou soit je viens ici. Donc je me suis plus ou moins fait venir ici en avalant n'importe quoi. Mais on ne peut pas me surveiller 24 heures sur 24 ». Elle attend que quelqu'un d'autre la sauve d'elle-même ; seule, elle n'en a plus la force. Elle aimerait qu'il se produise un déclic magique dans sa tête pour accepter d'être une fille et ne plus faire de crise. Elle souhaiterait avoir le gabarit d'une fille et manger normalement. Elle a honte. « Je suis une bête » insiste-t-elle. Elle ne fait confiance à personne, puisqu'elle même n'est pas une personne de confiance.

**Une règle qui soit plausible**

L'armée l'a toujours attirée, pas tant pour courir dans la boue avec des pistolets ; ce n'est qu'une image, précise-t-elle avec ironie. Une fois incorporée, elle fait des études scientifiques. Son métier consiste à élaborer des prévisions à l'aide d'éléments mathématiques, de mesures, de courbes et de modèles. Elle a de très rares arrêts de travail. Il faut juste faire semblant. Si elle sort du jeudi soir au lundi matin, les gens remarquent qu'elle est un peu fatiguée ; il suffit de dire comme eux : j'ai bu un verre, j'ai fait la fête, les gens rigolent, et c'est passé ! Au travail, jusqu'à ces derniers mois, il n'y avait aucun problème. Mais les vacations durent 24 heures, elle est seule, et commence à y faire des crises sans que cela n'affecte la qualité de son travail. Dans l'armée, dit-elle, il y a des règles, plus il y a de règles et mieux ça va, « moins on a besoin de réfléchir ». Il faut juste « obéir bêtement ». La difficulté qu'elle rencontre, c'est de trouver une règle dans sa vie privée. Elle a des carnets où elle a consigné des règles ultra précises, de ce qu'elle doit faire ou pas. Mais la pression qu'elle s'impose devient tellement forte qu'elle se retrouve encore plus malade. A l'inverse, elle a

essayé de n'en avoir aucune. Même échec. « Il faudrait une règle qui soit plausible », confie-t-elle. Une règle plausible, c'est une règle qu'on respecte pour quelqu'un d'autre, une situation où on peut se dire « il faut que je le fasse pour lui ou pour elle ».

**Des filles qui préféraient les garçons**

Elle a été attirée par plusieurs filles qui aimaient les garçons : «  ça ne peut aboutir, c'est juste une injustice ». Si les relations affectives sont impossibles, elle a eu des relations sexuelles lors d'un séjour à Amsterdam, avec une prostituée qui prenait les filles. De même, elle a des relations sexuelles dans des soirées, dans l'ombre, à la condition qu'elle n'ait pas à se déshabiller. Même si sa partenaire sait très bien qu'elle est une fille, il lui est impossible de risquer de voir son propre corps à travers son regard. C'est pire que de le voir directement dans une glace, précise-t-elle. Elle a l'initiative, mais il est hors de question de se revoir par la suite. Concernant les attouchements, son frère ne se souvient de rien. Ils se parlent peu. Quand elle lui construisait des épées, lui voulait faire de la pâtisserie. Elle pensait qu'il allait devenir gay aussi. Il aime les filles ; au plus grand désespoir de sa mère, tous les samedis il va dans les bordels à Francfort. Elle est fière de lui, au moins l'un des deux profite.

**Un double**

Malgré mes questions, elle ne peut évoquer sa relation avec un homme rencontré lors de sa première année en faculté. La rupture de ce lien l'a précipitée dans un gouffre encore trop proche. Elle est sortie il y a seulement quelques jours du service de psychiatrie qui a pris le relais de la réanimation. J'ai cependant connaissance d'indications précieuses par son psychiatre. Angel dit de cet homme veuf, plus âgé, qu'il était son double, et l'entourage raconte qu'ils vivaient comme des jumeaux. Cet homme spécial ira jusqu'à se faire tatouer la suite du circuit imprimé sur son propre corps. Lors de notre conversation, Angel dit à de nombreuses reprises « on ». « On a fait des bêtises », « on s'est drogués ». C'est une allusion à ce partenaire qu'elle ne peut nommer. Avec lui, c'était une compétition dans l'excès, dit-elle. Il avait instauré une seule règle, à laquelle elle avait consentie, celle de ne pas lui mentir sur ses vomissements qu'il ne supportait pas. Elle promit de la respecter, mais, débordée par l'impératif boulimique, elle continuait en cachette. Quand il l'apprend, il y a de cela quelques mois, il met fin à la relation.

Elle a confié qu'elle l'a aimé tout de suite en le voyant parce qu'il était gay, et elle raconte qu'elle dormait à ses côtés quand il avait des relations sexuelles avec d'autres

hommes. Elle était « un doudou » à côté d'eux. En sortie, ils allaient faire l'amour avec d'autres hommes.
Leur rupture entraînera la recrudescence catastrophique des crises. Dans cette gémellité singulière, Angel avait trouvé une relative stabilisation. Notons que ce n'est pas elle qui fait le lien, elle ne fait aucune articulation.

**Mettre sa vie à plat**

Alors qu'elle révèle à ses parents les abus sexuels, elle commence à faire des rêves et des cauchemars, alors qu'avant, « c'était comme si ça n'avait pas existé ». En parler n'y change rien, s'indigne-t-elle ! Elle essaie aussi plusieurs méthodes thérapeutiques. Elle rencontre un hypnotiseur à cinq reprises pour traiter ses crises de boulimie. Cinq minutes après chaque séance, elle achète de la nourriture au magasin juste à côté. De même, elle essaie d'apprendre à être une fille avec les médecins, et à ne plus faire de crises. Elle ironise sur tous ces gens qui lui disent d'être patiente. Elle mange jusqu'à en avoir mal au ventre, se fait vomir et, une fois son estomac vide, recommence. Devenue intolérable, seule la douleur fait limite. Il y a eu d'abord une courte hospitalisation en service de médecine. Puis, elle est hospitalisée en psychiatrie suite à un acting-out. Ses difficultés étant réduites aux crises de boulimie, à sa sortie, elle se précipite sur la nourriture. Désormais, seule la mort peut l'arrêter. Elle s'enferme chez elle et ne se rend pas au travail. Elle doit la vie à son chef qui s'inquiète. Ce passage à l'acte, qui surprend les médecins, l'a conduite à être hospitalisée en réanimation pour une très grave intoxication. Elle garde un souvenir « effroyable » de son branchement à de multiples appareils médicaux, le corps exposé au regard de tous.

**« Ironiser » la science**

Elle porte, au poignet et au cou, le tatouage du numéro matricule de l'héroïne de la série *Dark Angel*, où il est associé à un code barre. L'héroïne est une femme produite par mutation génétique, conçue pour être le soldat parfait. Elle évolue dans un monde en ruines, hantée par son passé qu'elle ne peut pas fuir. Comme elle, Angel doit se battre pour aller à la rencontre de son destin. Sa chair lui est insupportable, il y a une discordance radicale entre ce qui relève de l'idéal d'un corps qui sait ce qu'il lui faut, ou dont on saurait ce qu'il lui faut, et ce qui relève de sa jouissance, un corps qui se jouit en pleine externalité. Les réponses à l'effraction du sexuel révélée à la puberté anticipent chez elle tout questionnement. Son ironie à l'égard de la médecine, de ses discours, de ses lathouses, de ses suggestions éducatives, démontre que la langue de l'Autre est inconsistante et qu'elle doit inventer sa propre réponse. Quand

s'ouvrent sous ses pieds les trous béants de l'Autre, il lui faut, jusqu'à l'épuisement, satisfaire la gueule obscène et dévorante de la pulsion, pour l'apaiser. Cette femme n'est pas névrosée, sa transsexualité est unique et se passe de plus en plus de la science. C'est une femme mutante dont le hors-sexe est l'horizon vital sous les semblants de la normalité. Le corps de l'armée la protège de ses pensées et du gouffre. Mais, jusqu'à la dernière hospitalisation, ses inventions n'ont pas été suffisamment efficaces pour la défendre dans sa vie privée.




# Complications et simplicité du désir

Pierre Stréliski

*Antenne clinique d'Angers*

A. a la trentaine. Ce fils d'officier a l'allure et la dignité d'un saint-cyrien, le cheveu d'un noir de jais dans lequel courent déjà quelques filaments d'argent, coiffé court d'une brosse impeccable, le regard protégé par des lunettes à monture d'acier, concédant à la modernité une barbe de deux jours, certainement elle-même entretenue avec un soin méticuleux, la mine à la fois affable et sévère.

Il n'a pourtant jamais embrassé la carrière militaire : il est médecin dans un domaine spécialisé et s'exerce à son art avec peut-être plus de volupté que d'application. Il ne dira jamais que ses patients l'ennuient mais il se hausse volontiers du col pour évoquer l'excellence de son diagnostic. Serait-il fat ? Sans doute moins qu'il ne le craint. Il a plutôt tendance à l'ennui et à la procrastination, et sa présentation lisse ne fait que dissimuler, à vrai dire assez parfaitement, qu'il souffre de symptômes qui pourraient être ravageants s'il ne les contrôlait. Ce sont d'ailleurs des symptômes qui

consistent en un certain nombre de rites de contrôle, qui limitent son travail et son action.

Bien qu'il apparaisse « moderne », voire « hypermoderne », avec son goût effréné des gadgets que la société contemporaine propose à la consommation — iPad, iPhone, voiture dernier cri, il a tout — et avec l'utilisation sans ambages qu'il fait de ce que les produits de la science peuvent proposer pour la réalisation des jouissances, il est pourtant dans ses énoncés d'un classicisme presque désuet. Il pourrait être le frère jumeau du patient dont parlait Bouvet dans les années cinquante. Comme celui-là, il pourrait devoir par exemple, « après avoir lu quelques lignes, recommencer à lire, comme s'il regrettait de laisser quelque chose en arrière. L'espace pour lui est divisé en zones fastes et néfastes ; quand il est brusquement saisi de l'idée que tel mouvement engagera une partie quelconque de son corps dans une zone néfaste, il doit, soit suspendre son mouvement, soit faire usage d'un procédé conjuratoire »[1]. Il a aussi des obsessions homicides, qu'il ne tardera pas à relier à la détestation qu'il éprouve pour son père, qui ne s'est, trouve-t-il, occupé de lui quand il était enfant que de façon nonchalante, voire dédaigneuse. Quelquefois même, des phénomènes de dépersonnalisation viennent l'inquiéter : sa main est-elle bien sa main ? La réalité est-elle bien réelle ? Une sorte de brouillard s'interpose entre les êtres et lui. Il parvient à lutter contre ces phénomènes en « s'accrochant au réel, en s'intéressant volontairement à quelque chose, à quelque secteur consolant de la vie »[2]. « Quand je me sens atteint dans mon propre corps, je n'ai plus rien à me raccrocher puisque mon trouble est en moi, il n'y a plus à compter sur un point d'appui extérieur ». « C'est aux confins de la folie », ajoute-t-il. Il est perdu.

C'est cette angoisse qui l'a amené en analyse il y a déjà une dizaine d'années. Elle lui permettra de rapporter l'origine de son obsession à un souvenir : « Dans notre appartement de Z, il y avait deux couloirs à angles droits, tout comme devant notre maison de campagne il y a deux routes qui se croisent. Enfant je m'imaginais par jeu que l'une des branches de l'X était dangereuse ». Puis, plus tard : « La chambre des parents était dans la branche de la croix faite par les couloirs qui correspondait à la situation de la zone dangereuse à la croisée des chemins »[3]. Enfin, ce souvenir de l'âge de deux ans : « Enfant, tout petit, mal assuré sur mes jambes, j'entrai dans la salle à manger et j'entendis à la radio un air qui me remplit de ravissement ; à ce

---

1 Bouvet P., *La relation d'objet*, Paris, Payot, 1972, p. 89.
2 *Ibid.*, p. 142.
3 *Ibid.*, p. 144.

moment quelqu'un tourna le bouton, l'air s'en alla ; j'eus une crise de désespoir, on le rechercha et on ne le retrouva jamais. Depuis, j'ai une atroce tristesse devant les choses qui vont finir. Mon obsession de retour en arrière doit prendre ici son origine »[4].

Il découvrit tôt que son goût le portait vers les garçons. Il céda à ce goût après s'en être offusqué, sans se laisser aller bien sûr à faire un *coming out* voyant et de mauvais goût, même si ses proches et ses parents « savent » ou « se doutent ». Il vit aujourd'hui avec un garçon plus âgé que lui, musicien dont il a à supporter les comportements volages, lui-même étant en matière sexuelle plutôt réservé et ne se prêtant aux jeux qu'avec parcimonie, ne s'égalant certes pas à ce que dit Lacan « des concessions qu'une femme fait pour un homme de son corps, de son âme, de ses biens »[5]. Il est donc jaloux et ronge son frein de l'infidélité chronique de l'autre, tout en s'en arrangeant, veillant seulement à la salubrité hygiénique des débordements de son ami.

Mais le point important, la croisée des chemins, ce n'est pas la question de l'âme, c'est la question des biens, c'est la question des enfants et donc celle d'être père. Son compagnon a un petit garçon de dix ans qu'il a eu au terme d'une GPA et dont il partage la garde avec sa mère lesbienne, elle-même en couple avec une femme plus jeune qu'elle. Notre patient aime cet enfant mais s'inquiète de ce que deviendrait son sentiment de paternité si son couple se défaisait. Il ne pourrait plus voir ce petit garçon, il n'aurait plus aucun droit. De nouveau la radio s'éteindrait. La solution ? Il faudrait que lui aussi ait un enfant par GPA avec une femme lesbienne et ainsi la situation serait symétrique : à chacun son chacun, à chacune sa chacune, et même, au pluriel, à chacun leurs chacuns. C'est certes une solution compliquée, au sens où l'on parle de la complication d'une montre, pour évoquer tel mécanisme ingénieux permettant l'ajout d'une fonction à celle de l'affichage de l'heure.

C'est une politique des biens où il ne se sent pas s'égarer, d'accord avec ce que dit Jean-Pierre Deffieux dans le début de son article sur « La famille est-elle nécessairement œdipienne ? » dans *Lacan quotidien* n° 280, gardant sur sa gauche « Une structure œdipienne complexifiée mais bien présente » et sur sa droite « une structure qui ne relève pas du père œdipien [et] qui ne met pas en jeu le rapport du

---

4 *Ibid.*, p. 145.

5 Lacan J., *Télévision*, Seuil, Paris, 1974, p. 64.

désir et de la loi à partir de l'interdit de la jouissance »[6].
Bien évidemment le chemin est difficile, semé d'embûches mais en fait peu ralenti par l'inhibition dont A. fait montre dans d'autres secteurs. Il est au contraire ici plutôt dans un désir décidé d'avoir le droit d'être papa.

Je connais B. par ouï-dire. On me dit que c'est une femme souriante, mince, soignée. Elle vient voir une première fois son analyste en 2008 car elle ressent beaucoup trop d'émotions et de doutes. Elle est âgée de 40 ans, est mariée depuis 15 ans et a trois enfants, un garçon et deux filles. B. a une sœur jumelle et une autre sœur, qui est l'aînée de la fratrie. Elle est professeur des écoles dans l'enseignement catholique ; elle apprécie son métier et a choisi de l'exercer dans une école privée car la religion tient dans sa vie une grande place : elle est très croyante et très active dans sa paroisse. Son père est décédé il y a une dizaine d'années — elle avait de très bonnes relations avec lui —, sa mère est toujours vivante mais les liens sont différents, celle-ci étant quelqu'un de plus réservé, se confiant peu. B. est proche de sa sœur jumelle, ce qui la chagrine quelquefois quand il arrive qu'on la prenne pour sa jumelle, en l'appelant par le prénom de celle-ci. Elle se pose alors la question : « Existe-t-elle aux yeux des autres ? » Elle vient car elle manque de confiance en elle. Dans les réunions familiales ou professionnelles et lorsqu'elle doit prendre la parole, elle rougit. Son mariage n'est pas une réussite ; elle a rencontré son mari à l'âge de 19 ans, c'est le seul homme qu'elle va connaître, mais l'amour n'est pas au rendez-vous. Elle l'épouse pour répondre aux convenances sociales et familiales. Trois enfants naîtront de cette union. D'être mère est pour elle un aboutissement, mais être une femme pour un homme ne la comble pas.

À l'adolescence et au début de sa vie professionnelle, elle confiera avoir eu des penchants amoureux pour deux jeunes femmes. Elle essaiera de contenir cela pour protéger sa vie familiale et elle viendra pendant deux ans s'interroger sur le sens de sa vie conjugale : l'homme avec qui elle partage sa vie est discret et réservé, il ne lui donne pas beaucoup de tendresse, les relations sexuelles sont rares, et elle n'y trouve pas de plaisir. Seule la maternité lui chaut. Elle arrête sur cette insatisfaction consentie.

Elle revient en urgence deux ans plus tard. Sa professeure de musique, auprès de qui elle prend des cours de chant, lui plaît. Un jour cette professeure, pour lui montrer comment gérer sa respiration, a posé sa main sur son ventre et B. s'est sentie alors

[6] Deffieux J.-P., « La famille est-elle nécessairement œdipienne ? », *Lacan quotidien*, n°280.

remplie d'émotion, d'une émotion physique qui la dépasse et qu'elle n'avait encore jamais connue. Les sentiments refoulés qu'elle a eus des années auparavant pour d'autres femmes reviennent en force. Un sentiment amoureux puissant va naître pour cette professeure de musique, qui vit en couple avec une autre femme. Cette passion soudaine s'apaisera ; elle va se lier d'amitié avec ces deux femmes, puis commencer à partager avec elles des relations amicales avec d'autres femmes.

En juin 2012, alors qu'elle continue de voir son analyste, une nouvelle rencontre amoureuse va bouleverser sa vie. Des sentiments amoureux vont l'envahir, elle se sent attirée physiquement par une femme, B'. Le 11 juin, elle fait ce rêve : « Je suis dans ma voiture pour aller à mon cours de musique. Un cheval lancé à vive allure traverse la route juste devant la voiture qui me précède, qui ne s'arrête pas et poursuit son galop dans un petit chemin à droite. La cavalière est jetée au sol. Je bifurque aussitôt, engage ma voiture dans ce chemin et m'approche. Je constate que le corps de la cavalière est explosé en plusieurs morceaux, la tête est détachée du reste du corps et repose au sol, les yeux ouverts, plein de larmes, le visage vers le ciel, un peu de sang au coin de la bouche. Il y a des chaussures qui sont tombées plus loin. Une de mes filles tente de s'en approcher, je lui hurle de reculer de ne pas rester là, de retourner vers la route. J'appelle les secours sur mon portable, une voix de femme répond aussitôt [son analyste est une femme], je décline mon identité, leur demande de venir au plus vite. Je raccroche puis tente d'appeler B', je ne la trouve pas dans mes coordonnées de messagerie, n'y trouvant que des numéros généraux liés à l'école de musique, pas ses coordonnées personnelles. Je renonce à l'appeler et je retrouve mes filles installées devant un écran type jeu vidéo, dans un lieu indéfini et nous continuons à attendre les secours ».

Une liaison va se créer rapidement, B. va choisir de quitter son mari pour vivre avec cette femme. Cela aura lieu au retour de l'été, quelques mois après leur rencontre, et quelques mois également après le décès de sa mère. Elle quitte mari et enfants pour s'installer dans une petite maison dans un lieu proche de celui où habitent ses enfants. Même si B. éprouve de la honte pour ces bouleversements amoureux, et même si elle se considère comme une femme adultère, le lien du mariage n'étant pas rompu, elle ne renoncera pas à aller là où son désir l'entraîne, restant partagée entre cette femme dont elle est éprise et à qui elle ne peut rien refuser et ses enfants à qui elle ne peut dire non.

B., au contraire de A. est curieusement « classique » dans ses idéaux (la religion) mais ne se conforme pas à une loi, à une férule que cet idéal pourrait générer.

Ces deux cas ébauchés permettent de déployer deux axes symétriques et opposés sur la nature du désir et du droit aujourd'hui, par rapport à ce que Lacan appelait dès 1938 « Les complexes familiaux ». Ce qui tente d'être dit ici concernant moins « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu » que la complexité sur l'avenir de la famille pour ces individus.

« La famille est une réponse symbolique au réel du sexe », écrivait Jean-Pierre Deffieux dans cet article déjà cité de *Lacan quotidien*, « au fait que ne peut s'écrire symboliquement le rapport du sexe entre un homme et une femme. À défaut de pouvoir écrire le rapport homme-femme, la famille écrit le rapport père-mère ». Ici se noue le lien de l'*Œdipe* avec la tradition judéo-chrétienne : le 13 mai 58, le putsch d'Alger réclamait le retour de l'ordre ; dix ans plus tard, le 13 mai 68, la manifestation contre De Gaulle réclamait la dissolution du S1 ; le 13 mai 2013, la « Manif pour tous » disait sa nostalgie de l'Un. Mais la nostalgie n'est que l'évocation d'une chose disparue.

La liquidation de l'*Œdipe* n'est pas sa disparition pure et simple, sa volatilisation. C'est plutôt son adéquation, sous forme liquide, au monde moderne tel que le décrit par exemple Zygmunt Baumann dans *La vie liquide*[7] ou comme en parlait Jacques-Alain Miller à son cours en évoquant en 2008 « une psychanalyse liquide »[8] : « Tandis que le langage est structuré, *lalangue* est liquide », disait-il, et d'ajouter : « La parole est une sécrétion ».

Une psychanalyse est faite des signifiants qui ruissellent sur la terre du réel, en y creusant des ravines improbables, et qui se déversent dans les deux côtés, dans les deux réservoirs des schémas de la sexuation, dont la membrane est poreuse ; ils se déversent du *côté compliqué* où il y a une exception à l'ordre, et du *côté simple* où le « Il n'y a pas » se conjugue avec le « Y'a d'l'Un ».

La complication du désir et de la jouissance est liée à ce qu'elle ait à être une transgression, un passage au-delà, du côté où « une fonction [la fonction paternelle] trouve sa limite dans l'existence d'un x par quoi sa fonction est niée »[9]. Explication :

---

7 Baumann Z., *La vie liquide*, Ed. Le Rouergues / Chambon, 2006.

8 Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Tout le monde est fou », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, leçon du 12 mars 2008, inédit.

9 Lacan J., *Le Séminaire*, Livre XX, *Encore*, Paris, Seuil, 1974, p. 74.

cette fonction s'emploie, en vain, à suppléer au rapport sexuel, « en tant que celui-ci n'est d'aucune façon inscriptible »[10].

L'affaire est plus simple de l'autre côté : l'absence d'aucune limite — hors celle du lien avec le côté gauche du tableau — autorise plus simplement un « il y a », que le « ne cesse pas de ne pas s'écrire » cesse « en tant que mode du contingent »[11], « contingence corporelle » précise Lacan.

A. est un homme qui se complique à essayer par une transgression invisible ou discrète de suppléer au « Il n'y a pas ».

B. est une femme dont le désir se simplifie de n'être pas trop embarrassé par les devoirs. Elle est « prête à tout » parce que justement elle se sait n'être pas toute : rien à perdre.

A. revendique un droit, B. se soutient de son désir.




10 *Ibid.*,
11 *Ibid.*, p. 86.